TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 743

18 PAGES

— MERCREDI 15 AOUT 1979



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 ris.; Italie, 500 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 160 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 7

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La Mauritanie dénonce l'« agression » du Maroc au Tiris-El-Gharbia

LIRE PAGE 5

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Climat de guerre civile en Iran

La situation en Iran s'aggrave de jour en jour, au point que l'on pourrait se demander si le climat qui y règne ne prélude pas à une guerre civile. Pour la troisième journée consécutive, ce mardi 14 août, manifestants laïques et intégristes musulmans se sont battus au centre de Téhéran, à coups de pierres et de matraque.

Lundi, un commando islamique a pris d'assaut les sièges d'organisations de gauche ou d'extrême gauche et s'est livré, dans le quartier de l'université, à des autodafés de livres marxistes qui évoquent un sombre passé. L'attaque lancée contre l'immeuble occupé par les Fedayin du peuple (marxistes) a été la plus violente, puisque des bureaux ont été saccagés et de nombreux documents détruits. Quant à l'opération lancée contre les Moujahidin du peuple (musulmans progressistes), elle a tourné court.

L'identité des agresseurs demeure hypothétique. Ceux qui ont perturbé la manifestation organisée dimanche par le Front national démocratique (centre gauche) sont membres de Towhid, un groupuscule d'intégristes. On ignore encore à laquelle de la multitude d'organisations musulmanes appartenaient les assaillants de lundi et de mardi, qui se réclamaient, tout autant que les premiers, de l'imam Khomeiny.

Toujours est-il que les milices musulmanes du régime, les « gardiens de la révolution » (les « pasdars ») sont énergiquement intervenus à plusieurs reprises pour séparer les groupes antagonistes ou pour protéger les sièges des organisations progressistes.

Lundi, en fin de matinée, le gouvernement s'est enfin décidé à lancer par la radio un appel au calme, déplorant les violences du dimanche et invitant les partisans du mouvement islamique, au nom de la tolérance, à ajourner une manifestation qu'ils projetaient pour dénoncer les agissements de la gauche et de l'extrême gauche. L'appel n'a pas été entendu puisque des dizaines de milliers de personnes ont défilé dans la soirée aux cris de « A bas les athées ! » et « Mort aux communistes ! »

Le porte-parole du gouvernement, le ministre d'Etat Sadek Tabataba'i a dénoncé le « complot contre-révolutionnaire » qui vise, selon lui, à plonger le pays davantage dans l'anarchie. On pourrait, à la rigueur, convenir avec lui que seuls les ennemis de la révolution islamique ont intérêt à entretenir l'agitation et l'insécurité pour mieux préparer la relève. Mais l'équité exigerait davantage d'objectivité quant à la définition des responsabilités. La campagne systématique menée depuis des mois contre la gauche, insidieusement accusée de tous les crimes, y compris de l'assassinat de plusieurs dignitaires religieux, n'est sans doute pas étrangère au déchaînement fanatique des foules de ces derniers jours.

Le Front national démocratique, pour sa part, a peut-être eu tort d'appeler ses partisans à manifester dimanche contre le « fascisme » du pouvoir islamique. Mais il faut bien admettre que la nouvelle loi sur la presse, édictée dans un pays qui vient à peine de se libérer d'une féroce dictature, a de quoi excéder l'opinion démocratique. Les journaux iraniens, quels que soient les excès auxquels ils auraient pu se livrer à la faveur de l'anarchie ambiante, reflètent malgré tout les diverses composantes de la société, qu'il serait dangereux d'étouffer dans l'intérêt même de la jeune République. En tout cas, ce n'est pas la presse qui est responsable des carences du pouvoir ou qui est à l'origine du « complot contre-révolutionnaire ».

Le meilleur, voire peut-être le seul moyen de normaliser la situation est, à coup sûr, de garantir les droits des citoyens, de tous les citoyens, « bons musulmans » ou non, dans le respect de leur diversité.

(Lire nos informations page 4.)

Le Monde paraîtra le 15 août (journal daté 16)

La rupture d'un barrage en Inde

Les dévastations prennent l'ampleur d'une catastrophe nationale

Les opérations de sauvetage ont commencé dans la région de Morvi, à environ 500 kilomètres au nord-ouest de Bombay, qui a été engloutie par les eaux samedi 11 août après la rupture d'un barrage. Selon la presse indienne, la catastrophe pourrait avoir fait jusqu'à vingt-cinq mille victimes.

Les journaux critiquent la lenteur de la réaction des autorités, accusées d'avoir minimisé l'ampleur du désastre. Plusieurs centaines de cadavres ont déjà été retrouvés dans la boue qui recouvre la région sinistrée.

Les dimensions de la tragédie commençaient à apparaître, ce mardi, en fin de matinée. Le chiffre de sept cents morts, annoncé officiellement dimanche soir, est largement dépassé, et l'*Hindustan Times* fait état de vingt-cinq mille victimes. D'autres sources avancent des chiffres de cinq à dix mille. Avant d'établir un bilan précis, il faudra que les sauveteurs parviennent jusqu'à certains villages isolés — dix-sept d'entre eux ont été engloutis — et déblaient la couche de boue, parfois épaisse de quatre mètres, qui recouvre Morvi. Cette ville de 60 000 habitants, était connue pour son riche artisanat, ses fabriques d'horloges, ses tuileries et son textile.

« Des nuées de vautours »

Un étudiant de la ville a rapporté avoir vu l'hôpital entièrement détruit et les deux cents cadavres des patients et du personnel médical. Dans des locaux d'habitation réservés aux policiers et à leur famille, soixante-neuf cadavres d'hommes, de femmes et d'enfants gisaient entassés. Les vingt-cinq fidèles qui priaient dans un temple ont aussi été tous retrouvés morts. Les habitants de la région fuient, dans la plus grande confusion, vers le chef-lieu du district, Rajkot, situé à soixante-cinq kilomètres de Morvi.

Selon l'envoyé spécial de *l'Indian Express*, qui au vu « *des nuées de vautours dans des rues jonchées de cadavres* », les premiers officiels arrivés sur place dimanche ont minimisé la catastrophe. Les policiers de Rajkot n'ont pas voulu croire le récit du premier rescapé, un professeur, venu les alerter. Quand le premier détachement fut enfin envoyé sur les lieux, il n'avait ni matériel de secours ni téléphone de campagne. Interrogés à leur arrivée sur l'équipement qu'ils apportaient, les policiers répondirent « *nos dandas* » (les sticks chers à l'armée britannique). Le gouvernement local de l'Etat de Goudjerat, au nord-ouest de Bombat, n'a débloqué qu'un maigre crédit en faveur des sinistrés : 1 million de roupies, soit 550 000 F. Enfin les hélicoptères, gênés par le mauvais temps, n'ont pu commencer à opérer que ce mardi. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

La détérioration de la situation économique

• CHOMAGE : le nombre des demandeurs d'emploi dépasse 1 400 000
• PRIX : la hausse des fruits et légumes s'amplifie anormalement

Nouvelle aggravation de la crise de l'emploi en France : pour la première fois, le nombre des demandeurs a franchi, fin juillet, le cap des 1 400 000, en données corrigées des variations saisonnières, du fait notamment d'une forte inscription de jeunes à l'Agence nationale pour l'emploi. En un an, l'augmentation du chômage avoisine 15 % (+ 162 000 demandeurs, en données brutes). En revanche, le volume des offres d'emploi enregistrées à l'A.N.P.E. s'est légèrement amélioré en juillet (+ 3,3 % en données corrigées) et le ministère du travail et de la participation note que : « Le marché est plus actif qu'au cours de l'été précédent. »

Les hausses de prix sont, elles aussi, préoccupantes. M. Bergeron, secrétaire général de F.O., vient de demander à M. Monory d'intervenir pour stopper les augmentations anormales, notamment celles des fruits et légumes et du pain. Selon l'INSEE, à l'intérieur d'une hausse des prix alimentaires qui reste à peu près constante, la part relative aux fruits et aux légumes progresse anormalement depuis le début de l'année, alors qu'elle était restée stable l'an passé à pareille époque. Pour les prix de détail industriels, la hausse rapide de l'indice constatée en 1978 se poursuit. Dans de nombreux secteurs, les hausses au détail amplifient les augmentations constatées au stade du gros, du fait notamment de la libération des prix et du gonflement des marges des grossistes.

Le chômage a franchi un nouveau palier en dépassant, fin juillet, la barre des 1 400 000 demandes d'emploi non satisfaites : exactement 1 403 500 en données corrigées des variations saisonnières, soit + 0,8 % par rapport à juin et + 14,6 % par rapport à juillet 1978 (+ 178 600 demandes). En données observées, l'augmentation est aussi nette : 1 256 000 en juillet, soit + 1,9 % par rapport au mois précédent et + 14,6 % en un an.

En affirmant, mardi 14 août, dans des interviews à *l'Aurore* et à *Sud-Ouest* qu'il faut s'attendre à une montée du chômage jusqu'à la fin de l'année si le taux de croissance ne dépasse pas 3 %, comme il est à prévoir, M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, se montre au moins réaliste.

Cette nouvelle dégradation du marché du travail, note la délégation à l'emploi, est principalement due à la venue d'une nouvelle génération de jeunes, qui commencent à s'inscrire à l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE). En juillet, ils ont été 67 100 à le faire, contre 41 700 en juin, soit + 61 %.

Le nombre des licenciements pour raisons économiques n'a que très faiblement diminué de juin à juillet, passant de 32 300 à 31 100, tandis que celui des fins de contrats à durée déterminée a, lui, fait un bond : 48 300 en juillet, contre 38 400 le mois précédent. La durée moyenne d'attente des travailleurs ayant retrouvé un emploi ou ayant été radiés de l'ANPE s'est allongée : 170 jours en juillet, contre 166 en juin.

Autant dire que tous les clignotants du chômage ou presque sont au rouge, et cela depuis quelque temps déjà : en données corrigées, les demandes non satisfaites viennent de s'accroître pour le huitième mois consécutif et, dans son dernier rapport semestriel (juillet 1979), l'I.N.S.E.E. notait que, « *après une pause dans le courant de 1978, l'emploi industriel diminue à nouveau à un rythme rapide (1,5 % l'an)* ».

M. C.

(Lire la suite page 15.)

M. FRANÇOIS MITTERRAND VA FAIRE DES PROPOSITIONS POUR RELANCER L'UNION DE LA GAUCHE

Le secrétariat national du P.S. a annoncé que M. François Mitterrand ferait lundi, au lendemain d'un séminaire des dirigeants socialistes, des propositions précises pour relancer l'union de la gauche qui doit « *traduire sur le plan politique l'union du monde du travail* ».

LIRE PAGE 6

Les leçons des incendies de forêt

- **Repartir de zéro,** un reportage de Philippe Boggio
- **Pour une stratégie inversée,** un point de vue de Serge Rezvoni

Des révolutionnaires raisonnables

Les Etats-Unis vont « explorer la possibilité » de vendre des armes au Nicaragua, a déclaré, le lundi 13 août, le porte-parole du département d'Etat à Washington. Une demande en ce sens a été faite par les dirigeants de Managua qui ont rencontré le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, à Quito.

Selon l'envoyé du « New York Times » à Managua, le ministre de l'intérieur, M. Tomas Borge, qui apparaît comme l'homme fort du nouveau régime, a déclaré que le Nicaragua éviterait d'acheter des armes aux pays communistes afin de ne pas donner l'impression d'un alignement politique sur l'Est. M. Barge a présenté comme une « opinion » et non comme une position du gouvernement de Managua la déclaration faite à Quito par M. Eden Pastora, vice-ministre de l'intérieur, selon laquelle, faute d'obtenir des armes aux Etats-Unis ou en Europe de l'Ouest, le Nicaragua s'adresserait au camp socialiste. (Reuter, A.P.)

par MAURICE DUVERGER

Les vainqueurs de Somoza ne tiennent pas seulement dans leurs mains l'avenir d'un petit pays de deux millions quatre cent mille habitants. Les dirigeants autoritaires du Guatemala, du Salvador, du Honduras, sont directement concernés par la chute de leur voisin. Leurs homologues du Paraguay et de l'Uruguay ne sont pas à l'abri de la contagion, malgré les distances. Les grands despotes eux-mêmes — ceux de l'Argentine, du Chili — pourraient ne pas échapper aux retombées du sandinisme. Le destin de l'Amérique latine pour les prochaines décennies serait-il en train de se jouer à Managua, cette capitale fantôme où les ruines de la guerre civile s'ajoutent à celles des tremblements de terre ?

Après ce premier janvier 1959 où Fidel Castro avait chassé le Somoza cubain, dénommé Batista, beaucoup pensaient que la liberté s'étendrait de proche en proche sur le continent. Le contraire s'est produit. Alors que les dictatures avaient lentement régressé dans la période précédente, la tendance a été renversée. Elles se sont durcies dans les pays qui les subissaient déjà. Elles ont pénétré ailleurs, même dans des nations jusque-là réputées pour leur démocratisme, tels le Chili et l'Uruguay. Elles ont atteint un degré de violence inouïe avec le développement des emprisonnements arbitraires, des tortures, des escadrons de la mort assassinant librement sous la caution des gouvernements.

Les Etats-Unis sont largement responsables de cette évolution. Directement ou non, ils ont favorisé l'avènement des nouveaux tyrans, petits et grands, la transformation des armées en gardes prétoriennes, l'éducation des policiers et des tortionnaires, la répression brutale de la subversion. Auparavant, ils avaient eux-mêmes poussé Castro à dépasser des limites qu'il ne souhaitait pas franchir. L'asphyxie économique l'a jeté dans les bras de Moscou. Le débarquement dans la baie des Cochons a montré que Kennedy n'était pas plus disposé que les autres à un compromis avec les révolutionnaires. De fil en aiguille, le nouveau régime cubain a été réduit à glisser sous la domination de l'Union soviétique et à remplacer une dictature blanche par une dictature rouge.

Dans toute l'Amérique latine, son exemple a servi de repoussoir. Il a permis d'isoler la gauche révolutionnaire et de mobiliser contre elle toutes les autres forces politiques ainsi placées sous la coupe des extrémistes de droite. La bourgeoisie libérale et les classes moyennes ont été portées du côté des sauveurs militaires, lesquels en ont profité pour instaurer des dictatures d'un type nouveau. Au règne des caudillos traditionnels, du type Batista ou Somoza (dont Stroessner est le dernier représentant), ils ont substitué la domination collective de l'armée, transformée en milice politique au nom de la « sécurité nationale ». Contre la pénétration du communisme dans l'hémisphère, on a pu dresser non seulement la majorité des populations locales, mais presque tous les citoyens des Etats-Unis, et faire ainsi des héritiers de la Déclaration d'indépendance les fermes soutiens d'un néo-fascisme.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Majuscule et minuscule

Je ne sais s'il y a beaucoup d'Iraniens qui connaissent la Fille de Mme Angot *et surtout le fameux couplet d'Ange Pitou, cet ancêtre des journalistes :* « Ce n'était pas la peine, ah ! oui vraiment, de changer de gouvernement. » *Il y a une nuance dans sa chanson qui échappe sans doute à l'ayatollah Khomeiny. Pour excuser les propos de son imprudente amie, Ange Pitou commence sa plaidoirie en disant :* « En République, l'innocente croyait avoir la liberté de dire la vérité. »

Il faut bien comprendre que vérité doit être ici écrit avec un v minuscule, car, lorsqu'un gouvernement l'écrit avec un V majuscule, la liberté s'appelle oppression et la vérité mensonge.

ROBERT ESCARPIT.

Un voyage vers l'Asie

Bodnath : Bouddha dérangé

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

(Lire page 2.)

CHANGER LE MONDE

Deux chrétiens devant la pauvreté

Les Eglises ne sont plus les institutions anachroniques en charge d'une flamme vacillante à quoi tant de leurs adversaires, depuis des siècles, ont cru tour à tour les avoir réduites. Les voyages de Jean-Paul II au Mexique et en Pologne, deux pays où l'on avait prétendu rayer le nom de Dieu du présent et de l'avenir, ont attesté avec éclat la puissance retrouvée du catholicisme. Dans le désarroi des esprits et la crise des systèmes, alors que les religions séculières n'ont pas réussi à remplir la place laissée vacante par la mort supposée de Dieu, les Eglises peuvent-elles se contenter de prêcher les voies du salut individuel ? Evidemment non.

La naissance, en Amérique latine, d'une théologie de la Libération a déjà montré, au cours des dernières années, l'éveil, au sein de la catholicité, d'une ambition nouvelle à laquelle l'encyclique *Populorum Progressio* de Paul VI et le discours du pape Wojtyla à Puebla n'ont encore qu'insuffisamment répondu. C'est à franchir un pas de plus, à s'engager à fond dans le combat pour « *changer le monde* » que l'invite aujourd'hui, dans un livre d'une exceptionnelle densité, le P. Vincent Cosmao, disciple et continuateur d'un inoubliable précurseur, le P. Lebret, le fondateur d'*Economie et Humanisme*. Paraphrasant — est-ce volontairement ? — la célèbre formule de Marx : « *La philosophie a jusqu'à présent interprété le monde, il lui faut maintenant le transformer* », il célèbre « *la foi qui n'est plus la source d'un discours sur l'histoire, mais d'une pratique dans l'histoire* ».

La source de cette foi tient en peu de mots : Dieu est Dieu, comme le proclame l'islam, comme le jurait Clavel. De cette prémisse, le P. Cosmao tire la même conclusion que Bernard-Henri Lévy : « *Qui reconnaît Dieu comme Dieu ne peut plus reconnaître d'autre Dieu que Dieu.* » L'adhésion au Dieu unique fonde la *résistance* — c'est un mot du vocabulaire de l'auteur de *la Barbarie à visage humain* — à l'« *idolâtrie qui exalte l'homme ou le transporte ailleurs dans ses prosternations, et à l'inertie qui conduit les sociétés à se structurer dans l'inégalité* ».

Car telle est la dynamique de toutes les sociétés : elles tendent à légitimer l'ordre établi, c'est-à-dire un ordre où il y a des riches et des pauvres, des puissants et des petits, des gens qui comptent et d'autres qui ne comptent pas. Le christianisme n'y a pas échappé. En devenant la religion dominante et *ipso facto* le facteur d'unification d'un ensemble géopolitique que la chute de l'Empire romain avait laissé en déshérence, il a subi au long des siècles une « *perversion* » qui, « *d'agent de résistance à la structuration des sociétés dans l'inégalité* » a fait de lui « *le facteur de sacralisation des sociétés qui s'organisaient en se figeant dans l'inégalité* ». « *Face à la menace permanente de la mort, la vie éternelle a représenté la seule perspective sécurisante...* », tant et si bien que prenait forme « *une religion du salut éternel dont la contrepartie était la sacralisation renforcée du système social* » et même la légitimation de l'entreprise de la conquête du monde par l'Europe.

Ne voir que cet aspect des choses serait négliger les efforts ininterrompus de l'Eglise pour corriger au profit des pauvres les excès de l'ordre établi, ou l'action d'un Las Casas ou d'un Vitoria au service des droits de l'homme bafoués par les *conquistadores*. Mais il faut bien admettre que ces efforts et cette action n'ont eu qu'une efficacité limitée. Il était donc inévitable que la « *démarche d'investigation rationnelle* », à laquelle le monothéisme ouvrait la voie dans son principe sinon dans sa pratique en désacralisant tout ce qui n'était pas Dieu, conduise à une exploration du champ politique et social selon les recettes de l'« *athéisme méthodologique* », ouvrant lui-même la voie à l'athéisme tout court, et même, tant que le caractère « *dérisoire* » n'en a pas été mis en lumière par l'expérience, au scientisme.

ANDRE FONTAINE.

(Lire la suite page 2.)

Le Monde

idées

RELIGION

Deux chrétiens devant la pauvreté

(Suite de la première page.)

Conclusion sur ce point du Père Cosmao : « *Tant que ne se produit pas le redressement des trajectoires ecclésiales selon les lignes de force de la mémoire judéo-chrétienne* — c'est-à-dire dans le sens de la résistance à la consécration de l'ordre établi — *il serait vain de vouloir occulter ou interdire la dérive des militants chrétiens conscients de la nécessité de changer le monde, vers une pratique révolutionnaire dont le marxisme définit les orientations... La véritable compétition entre « christianisme » et « marxisme » est celle dont l'enjeu est la construction d'une société mondiale qui assure une répartition plus équitable des biens et des services disponibles pour la satisfaction des besoins de tous... Nécessité historique, l'athéisme pourrait préparer le terrain pour un retour de Dieu aussi fulgurant pour l'équilibre des sociétés que la négation d'un Dieu devenu le gardien du désordre établi.* »

Qui peut nier, en effet, l'étendue de ce désordre à l'heure où le mot de crise est dans toutes les bouches et où les professionnels de l'optimisme et de l'anesthésie doivent se résigner à changer de langage ? Le discours théologique du Père Cosmao, dont on vient de tenter de résumer les grandes lignes, ne constitue que la seconde partie d'un ouvrage qui s'ouvre sur une description saisissante de l'inacceptable état du monde et sur l'affirmation que, d'ici à la fin prochaine du millénaire, « *l'humanité devra s'engager collectivement dans la construction d'une terre habitable* », en prenant conscience « *des aberrations d'une histoire conduite par quelques-uns pour leur plus grand profit et pour le malheur du plus grand nombre, comme de la nécessité du passage de l'échelle des nations à celle de l'espèce* ».

On n'y parviendra pas sans peine, quand ce ne serait que parce que, en période de crise surtout, chacun songe d'abord à préserver ses privilèges. Et aussi parce que, contrairement à ce que croyaient les révolutions utopiques, messianiques ou scientifiques, « *ce n'est pas en se soumettant aux lois ou aux déterminismes de la nature ou de son histoire que l'humanité se construit* ». Ou alors elle se construit, le Père Cosmao aurait pu le rappeler au passage, selon les canons de la « nouvelle droite », qui enfonce les pauvres dans leur pauvreté et les faibles dans leur faiblesse. Ce qu'il faut, c'est une « *stratégie de résistance active artificielle, arbitraire, politique et culturelle, à l'inévitable glissement des sociétés vers l'inégalité* ». L'Ancien et le Nouveau Testament sont riches là-dessus d'un enseignement qu'il ne reste qu'à mettre en œuvre.

L'accord avec soi-même

Ce que le Père Cosmao nous dit là, dans un langage visionnaire, un peu rugueux, qui demande parfois effort de la part du lecteur, nous en retrouvons l'inspiration, mais sur un tout autre registre, sous la plume de Jean Girette, ce polytechnicien directeur de réseau à la S.N.C.F., qui, après la mort de sa femme, se fit, à cinquante-six ans, ouvrier tourneur et Frère de la communauté du Prado fondée au siècle dernier à Lyon par le Père Chevrier et que dirige à présent Mgr Ancel. Pierre Drouin a parlé dans ces colonnes (*le Monde* daté 7-8 janvier 1973) du très beau livre, *Je cherche la justice*, dans lequel il racontait son expérience. Le Frère Girette est mort en 1976. L'ouvrage qui paraît aujourd'hui rassemble des témoignages sur l'homme incomparable qu'il fut et des exposés faits par lui au cours de colloques ou de retraites. La plupart s'adressaient à des représentants de ce monde patronal auquel il avait appartenu pendant vingt-cinq ans de sa vie et qu'il ne désespérait pas d'ouvrir à la vérité du monde des pauvres auquel il s'était intégré sans esprit de retour.

L'expérience unique de Jean Girette était essentiellement tournée vers les réalités ouvrières en métropole, et ce n'est qu'au détour d'une page que l'on constate qu'il n'était pas moins conscient que le Père Cosmao de la nature et de l'ampleur des problèmes du tiers-monde : « *Il faut que les économies des pays riches se rendent capables de dégager les surplus nécessaires pour le don et l'investissement et pour l'envol d'hommes capables.* » Il insiste sur « *le lien inévitable entre des aspects techniques de l'économie et la réalisation d'impératifs évangéliques.* » Quant au sens de ces impératifs en tout cas, aucun doute n'est possible : « *La justice n'est satisfaite que là où est reconnue et réalisée l'égalité fondamentale qui existe entre les personnes, égalité sur le plan du droit naturel mais mieux encore égalité sur le plan surnaturel. Partout où cette égalité fondamentale sera méconnue soit par les lois, coutumes et règles, soit par la façon de les appliquer il y aura violation de la justice.* »

Beaucoup l'ont dit, écrit, et même cru. Peu ont mis leurs actes en telle conformité avec leurs propos, en prenant au pied de la lettre l'appel adressé par le Christ aux hommes de renoncer à tout pour le suivre. D'où le caractère insolite de ce témoignage qui fera écarquiller les yeux à beaucoup de ses lecteurs. Qu'avant de le reposer avec un sourire sceptique cependant, ils méditent tout ce que ce praticien dit des rapports humains dans l'entreprise et qui porte la marque non seulement de la Vérité à laquelle Jean Girette adhérait avec une « certitude absolue » mais de la vérité tout court. Et qu'ils mesurent à l'aune de leurs propres soucis cette force, cette paix profonde qu'il tirait de s'être mis en parfait accord avec soi-même.

ANDRE FONTAINE.

★ Vincent Cosmao, *Changer le monde, Une tâche pour l'Eglise*, éditions du Cerf, 189 p.

★ Jean Girette, *Vie et Ecrits*, éditions France-Empire, 373 p.

Les entrelacs de l'amour et de la charité

par HENRI FESQUET

« QUAND *j'entends parler d'amour en chaire*, disait un habitué des messes dominicales, *je sens des pistolets me pousser au bout des bras !* »

Outrance à part, voilà une réaction compréhensible. Car s'il est vrai que « *les prêtres sont préposés aux choses vagues* » (Paul Valéry), ils semblent se surpasser dans ce domaine qui supporte difficilement les poncifs et la grandiloquence. Il faut la sobriété des évangélistes et la parole en forme de scalpel de Jésus pour éviter la guimauve ou les faux-semblants.

L'histoire de Marie, dont l'Eglise romaine fête l'Assomption le 15 août, offre un exemple remarquable. On ne sait presque rien des relations entre Jésus et sa mère. De ce quasi-mutisme sur l'amour maternel comme sur l'amour filial, la théologie a fait un feu d'artifice dont les retombées n'ont pas toujours été heureuses comme s'il eût mieux valu répondre au silence par le silence.

Le discours moral sur l'amour est souvent dérisoire. Faut-il abandonner ce thème aux poètes, aux mystiques et aux sociologues ? Les scolastiques distinguaient méticuleusement l'amour de concupiscence axé sur l'égoïsme et l'amour de bienveillance ou d'oblation centré sur le bien des autres. Ainsi, il y aurait un amour égocentrique pouvant provoquer des crimes passionnels et un amour centrifuge secrétant l'héroïsme. L'amour totalement désintéressé est une abstraction qui n'existe que chez le Dieu des philosophes qui se suffirait entièrement à lui-même. L'homme a besoin d'aimer pour s'accomplir. C'est du même mouvement qu'il se gratifie et qu'il se donne. L'amour de soi est primordial. On ne peut aimer son semblable que sur cette base.

Jésus ne s'y est pas trompé qui demande explicitement d'aimer son prochain comme soi-même. Ce réalisme spirituel rejoint les acquisitions de la psychologie et démasque les illusions du masochisme. Le christianisme fait de la durée de l'amour un critère décisif de son authenticité au risque de provoquer de graves malentendus. Car les lois de l'amour d'inclination ne sont pas celles de l'amour de bienveillance, encore que la fidélité puisse créer un climat de générosité et des liens affectifs.

Le christianisme propose une référence onéreuse : l'amour de Dieu. Celui-ci est rarement pris en considération car il est total et sans repentance. L'Evangile énonce pourtant ce seul commandement en prenant soin de le lier intrinsèquement à l'amour du prochain.

Peut-on faire de l'amour l'objet d'un commandement et, qui plus est, d'un commandement universel ? Ce n'est pas évident sauf à se référer à une anthologie où le sentiment n'est certes pas dévalué, mais où il est mis en situation. L'amour ne peut faire l'économie ni de l'intelligence, ni de la volonté, ni de la spiritualité. Il ne gagne rien à être aveugle.

Le Christ privilégie l'amour du pécheur en distinguant celui-ci de son péché. Une telle distinction va à contre-courant de la sensibilité commune, mais sa fécondité éclate pour peu que l'on y réfléchisse. L'homme dépasse ses actes. « *Je t'aime plus ardemment que tu n'as aimé tes souillures* », fait dire Pascal à Jésus. En outre, le Christ réclame de ses disciples qu'ils aiment leurs ennemis, ceux qui les haïssent et les persécutent. « *Père, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font* », prie le crucifié.

Nous voici aux extrêmes conséquences de l'amour chrétien. A ce stade d'une générosité qui n'accepte aucune exclusive, on comprend mieux sa nature. La pire erreur consisterait à croire que cet amour est purement volontariste et qu'il ne peut déboucher dans l'inclination. Le témoignage des saints est unanime : l'amour chrétien inclut la pitié (au sens le plus noble de ce mot), la tendresse et l'humour chaleureux de ceux qui se comprennent à mi-mot.

Dans l'Evangile, à la différence du monde moderne, le bonheur n'est pas au centre des préoccupations, mais le désir de plaire à Dieu et de suivre sa conscience. La joie vient par surcroît comme la récompense gratuite d'une plénitude. L'homme a bien été créé pour être heureux, mais le bonheur est une résultante plus qu'un objectif immédiat.

Aimer tout le monde ? Oui, car, en définitive, tout le monde est aimable pour celui qui a l'œil pur et qui ne se laisse submerger ni par la méchanceté ni par la médiocrité.

Mais aimer tout le monde ne veut pas dire aimer également tous les êtres. Ce serait un piètre alibi que de prétendre aimer pareillement ceux qui sont loin et ceux qui sont proches, les gens sympathiques et les autres... Dans l'Evangile, le prochain jouit d'une priorité. Il est des proches faciles à aimer, d'autres non. Un enfant handicapé a plus besoin d'amour qu'un surdoué. Le chrétien est celui qui donne le plus d'amour aux plus démunis. Les actes gratuits demeurent irremplaçables : que l'on pense aux réfugiés asiatiques que Bernard Chapuis appelait « *les damnés de la mer* ». Ni les révolutions, ni la politique, ni les Croix-Rouges ne suffisent à soulager les malheurs des individus et des peuples ; il y faudra toujours des initiatives particulières et la chaleur de l'amitié.

L'Evangile place l'amour au-dessus de la foi et de l'espérance. Il en fait le pivot de la morale privée et publique. La théologie le déclare vertu, c'est-à-dire force. L'ascèse est nécessaire à son épanouissement. Précieuse leçon pour l'amour humain plus ou moins guetté par l'hédonisme.

Il est temps de réhabiliter le mot de charité. Laissons aux pense-petit la tentation de la réduire au sou qui tinte dans la sébile ! La charité est le nom de baptême de l'amour évangélique. Elle a culminé au Golgotha et le matin de Pâques ; elle est la carte d'identité du Verbe de Dieu. Il est bien des manières de donner sa vie pour ceux que l'on aime. La plus efficace et la plus tendre est peut-être la promesse de Jésus de rester au milieu des hommes jusqu'à la fin des temps.

Un voyage vers l'Asie

Bodnath : Bouddha dérangé

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Bodnath (Népal). — Pieds nus, j'entre en catimini dans une gompa (monastère tibétain) en prière. Le rouge laqué domine, avec l'or des statues et un œil de Bouddha grand ouvert à engloutir le monde. Une salle en rectangle, deux rangées de lamas et moinillons assis sur leurs talons devant de grands livres sacrés... Bouddha, qui est né pas loin d'ici, à Lumbini, n'a pas bronché, mais je me fais tout petit, modeste et occidental. Chacun à son verset, les lamas, petits et grands, récitent leurs textes à voix haute. Certains, les plus jeunes (huit ans peut-être), me lorgnent en coin et mettent dans leurs litanies la même « musique » espiègle que pour la liste des chefs-lieux de canton à la communale. Toutes ces voix font un murmure « moderato » qui monte vers les neiges du Makalu.

Comment vous dire ? Dehors, la vallée himalayenne vibre littéralement d'un très ancien magnétisme. Ce qui n'a rien d'étonnant. Voilà des millénaires que les dieux sont réfugiés sur le toit du monde et contemplent de là-haut nos petits chemins. C'est ici le perchoir du sacré, le grand château fort des âmes, avec des vallées loties de deux mille cinq cents stupas (temples), pagodes aux toits battant des ailes, lamasseries énormes accroupies, toutes jaunes sous leurs tuiles rouges. Voilà enfin les grands cirques de rizières vert cru couronnés de névés où de siècle en siècle convergent à date fixe tous les pèlerins de l'Asie. Sur les atlas d'Air France, j'ai toujours lorgné avec timidité ce grand croissant de couleur sombre, enfoncé de biais entre la Chine et l'Inde, exhaussé au-dessus des nations, sauvé des grands nivellements du siècle qui mélangent l'Orient à l'Occident, la terre au béton, Dieu et la sécurité sociale. J'aurais juré que Sir Edmund Hillary, quand il grimpait en 1953 sur l'Everest, courait moins derrière l'exploit d'alpiniste qu'au-devant d'un rendez-vous clandestin avec le dalaï-lama. Bref, si le Machupicchu péruvien sombrait un jour dans les papotages des veuves américaines venues par l'agence Cook, il nous resterait, pensai-je, le Népal et les crêtes inaccessibles du Kanchenjunga.

M'y voilà ; ému. Du stupa principal qu'escaladent les treize marches sacrées de l'initiation part un chemin de terre rouge. Des chiens m'y escortent à distance, galeux, mal foutus mais francs du collier. Le ciel est rempli d'oiseaux et de cerfs-volants cambrés sur le vent que tirent de petits moines en robes safran. Des bicoques tibétaines monte en permanence un drôle de tam-tam probablement liturgique. En escouades silencieuses, campées dans la gadoue à mi-mollets, des paysannes repiquent le riz avec une précision métronomique de machine à coudre. De temps en temps, éreintées, elles se redressent en renversant un peu la tête, le dos de la main sur le front. C'est le geste de tous les paysans du monde, le plus beau peut-être, qui dit la fatigue et la soumission aux saisons. La mousson tarde cette année au Népal ; on panique un peu. Après quatre ou cinq virages dans la boue séchée, le chemin bute sur l'entrée du grand monastère des karma-pa. Massif et rectangulaire, copie conforme de ceux qu'on voyait sur les photos sépia de Lhassa (capitale du Tibet) avant l'invasion maoïste. Les réfugiés karma-pa, sous-secte fondée en 1150, comme tous les moines tibétains fuyant les troupes chinoises, ont reconstitué à Darjeeling (Inde) ou au Népal, terres d'exil, leurs monastères et leurs communautés.

Une religion de plus s'installait ainsi dans la vallée de Katmandou, enrichissant encore une extraordinaire concentration de spiritualités diverses. Sans problèmes ni concurrence, ce qui est sidérant. Le Népal, en effet, incarne au moins deux grandes leçons que nous ferions bien d'apprendre par cœur. La première, c'est que, loin d'être séparé de la vie quotidienne, le sacré la gouverne intimement du lever au coucher, en dirige les plus menus gestes : cuisiner, manger, semer, habiter, caresser sa femme. Oh ! nos pauvres dissertations sur l'aliénation et la modernité !... Seconde leçon : sans commentaires ni théâtre, on pratique ici un œcuménisme placide. Les hindouistes, s'ils passent au pied des stupa tibétains, font tourner sans ostracisme les rouleaux à prière. Les lamas, de leur côté, ne ménagent pas, quand l'occasion se présente, leurs politesses à Vichnou. Syncrétisme modeste, tolérance naturelle...

Sans compter l'hospitalité à tous vents. J'entre donc sans frapper dans la cour principale des karma-pa où flotte une vague somnolence. Le temple principal est flanqué d'ailes sans étages où s'alignent les cellules des lamas. Les portes sont ouvertes. On aperçoit des moines couchés de côté sur leurs nattes et entourés de petites fumées. Encens ? Je jurerais, nez au vent, qu'on fume aussi des « shiloms » de hasch dans les coins. Pas un bruit... Je sais — on me l'a dit à Katmandou — qu'un jeune Français installé dans ce monastère vient d'entrer en méditation exclusive pour trois ans, trois mois et trois jours... Avis aux pusillanimes de Paris et aux snobs convertis le temps d'un week-end ! Ce Français-là, en tout cas, j'ai sacrément envie de lui foutre la paix. L'un des moinillons qui ânonnait tout à l'heure m'a suivi à la trace et surgit dans la cour, l'œil rigolard. Veut-il une roupie népalaise ? Je n'ai pas l'impression. Clignant des yeux, il court au contraire me chercher la clé du gros cadenas qui boucle le portail de la gompa principale. Les battants grincent. Bienvenue dans la maison de Padma Sambhava, mystique et magicien, « Guru Rimpoche » (précieux maître), fondateur de l'ordre...

On hésite sur le seuil. Deux gigantesques statues trônent dans la pénombre, celle du précieux maître, foudre dans la main, est à la droite de Bouddha. On a disposé des coupes d'eau fraîche devant les dieux, qui ont toujours soif, et mon moinillon me fait comprendre que « si je veux bien attendre, la prière commence à 4 heures du matin ». Je reviendrai peut-être au milieu des Thang-Kas (fresques) fabuleuses pour trois ans, trois mois et trois jours. Peut-être...

L'irruption de l'occidentalisme

Si l'on voulait tricher comme les conférenciers de Pleyel, on s'arrêterait à ce minuscule pèlerinage en faisant croire que l'Himalaya est encore une île en altitude, sauvée des vulgaires. Hélas ! Le retour vers Bodnath City me ramène sur terre. Autour du grand stupa, dans toutes les boutiques d'artisanat tibétain, on peut marchander en anglais avec des vendeurs yé-yé et même payer avec sa carte American Express. Le bruit des transistors couvre parfois celui des prières, et le disco fait fureur. Dans la page d'un bon guide consacrée aux temples de Bodnath, je recopie cette phrase extraordinaire et carrément métaphysique : « N'importe quelle heure du jour est propice pour prendre de bonnes photos. Cependant, la vue de la tour ne doit pas être prise alors que vous vous trouverez encore dans le petit passage, car votre image sera sillonnée de fils électriques. Avancez de quelques pas et vous tournez sur votre gauche. A 10 mètres environ de l'endroit où la ruelle débouche sur la place, il est possible d'éviter cet inconvénient en se plaçant à l'intérieur d'une porte de boutique (1). »

Ça veut dire en clair que, même ici, on arrive trop tard. C'est déjà râpé pour le « Népal inviolé », et les vallées alentour sont saisies à la vitesse grand « V » par ce qu'on appelle à Paris la « mondialisation » où l'uniformisation du monde. Autrement dit, le siècle n'a plus peur de l'altitude, et la modernité s'est jetée sur l'Himalaya en claquant des mâchoires. On jacasse maintenant autour des stupas avec l'accent de Saint-Ouen. On vend du Coca-Cola glacé sur les hauteurs divines de Swayambhu, et les pousse-pousse de Katmandou connaissent presque tous le cours du dollar. On ne peut même plus se consoler en se disant que, là-bas, très loin dans les montagnes, les villages sherpas, hors de portée des touristes, vivent encore à leur rythme. On construira demain un Hilton à Lhassa. Voilà des années enfin que les amateurs de trekking (randonnées montagnardes) accourus du monde entier vont emmerder les plus inaccessibles tribus mongoloïdes. Quant à l'Everest, on a planté sur ses genoux — à 3 875 mètres d'altitude — le célèbre hôtel Everest View, palace climatisé à 70 roupies la single-room, taxes et service compris. Phénomène classique, conquête inévitable, certes ! « Ne jouez pas les grincheux nostalgiques », me faisait comprendre un vieux résident de Katmandou qui slalome cocassement dans les embouteillages sur sa bicyclette à guidon hollandais. Inévitable, peut-être. N'empêche qu'au Népal cette irruption de l'occidentalisme s'est faite avec une soudaineté et une fulgurance sans précédent. Si j'étais boursier à Princeton, c'est là que je viendrais m'installer pour étudier sur modèle réduit le « choc des civilisations ».

Qu'on se rende compte. En 1950 — il n'y a pas trente ans — le Népal était encore bouclé sur lui-même, comme un œuf. Inconnu et préservé. Une simple piste reliait Katmandou à Raxaul, ville frontalière avec l'Inde. Quelques ladies anglaises intrépides s'y lançaient quelquefois en chaise à porteurs. Un riche marchand de Katmandou se faisait monter à dos d'homme une Bugatti en pièces détachées, seule voiture de la ville. Cette année-là aussi, John Hlavacek, de l' « United Press », et Rawle Knox, correspondant de guerre de l' « Observer », partaient sur des bicyclettes indiennes « couvrir » la guerre civile entre les congressistes népalais insurgés et les compagnies ghurkas du roi Tribhuvana (2).

La conquête du Népal par nos habitudes, s'est donc faite en moins de trois décennies. Qui dit mieux ? Mon ami cycloutouriste de Katmandou m'en rappelle les grandes étapes comme un général d'empire raconterait une campagne au Levant. 1951 : un roi démocrate ouvre au monde les frontières du pays. 1956 : le fameux « Boris de Katmandou » ouvre un premier hôtel, rendez-vous des globe-trotters. Puis affluent les expéditions himalayennes et les premiers touristes américains. On allonge la piste de Sinamangal Airport pour les Boeing des Indian Airlines. En 1968, débarquent en cohue les freaks de San-Francisco et du grand chambardement soixante-huitard. Roulez, roulez : les hôtels poussent à vue d'œil, comme le bitume et les climatiseurs. Les étudiants népalais, qui ne sont plus tombés de la dernière pluie, font des barricades pour réclamer une vraie démocratie (ils l'ont encore fait en mai 1979 après l'exécution d'Ali Bhutto au Pakistan). Bref, le Népal n'est plus ni médiéval, ni théocratique, ni « oublié du monde... »

Je sais bien qu'il serait abusif — et irresponsable — de trop larmoyer en voyant comment Bouddha fut ainsi dérangé dans ses méditations. Le Népal d'avant-hier était peut-être « fascinant », mais ce n'était pas le Walhalla (paradis) pour ses habitants. Dans les années 50, de terribles famines survenaient encore dans certaines régions du royaume.

Lèpre, tuberculose et variole décimaient des paysans pressurés par les grands propriétaires. En 1965, l'espérance de vie n'y était encore que de... vingt-neuf ans. « J'ai découvert une épidémie de variole dans la montagne », avouait alors un médecin britannique en voyant trop de cadavres au fil de l'eau.

Doucement les basses donc, avec le romantisme médiéval et les regrets qui fleurent l'européocentrisme navré ! Tracassé et tout coincé dans mes contradictions de petit Occidental déçu, je me suis contenté de foutre en l'air, rageur, les coupons gratuits pour un tour de baccara au casino de Katmandou qu'on m'avait donnés au Yello Pagoda Hotel. Je remâchais encore de vilaines nostalgies en allant prendre l'avion pour Calcutta qui se débat et hurle, là-bas, au bout du Gange. On n'est pas toujours logique avec soi-même, ni forcément d'abord avec les réalistes, qui ont pourtant raison.

(A suivre.)

(Voir le Monde *depuis le 3 août.)*

(1) *Népal*, de Robert Rieffel. Collection « Les grands voyages », édition Centre Delta.

(2) *Le Monde* du 22 novembre 1950 avait publié leur reportage, chef-d'œuvre d'humour glacé et prototype du « nouveau journalisme » (déjà).

Le Monde

étranger

LES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES DES PAYS SOCIALISTES

EN ROUMANIE

La crise énergétique pourrait remettre en cause la politique d'indépendance

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Jusqu'où le président Ceausescu est-il décidé à mener la *« guerre de l'essence »* au sein du Comecon, l'association économique de la communauté socialiste ? Vendredi 10 août, le dirigeant roumain a haussé le ton d'un cran en établissant un lien direct entre le poids des charges militaires au sein du pacte de Varsovie et les problèmes socio-économiques croissants que connaissent les pays socialistes.

Dans un discours prononcé dans la ville minière de Lupeni, dans le sud-ouest du pays, M. Ceausescu a déclaré : *« La politique d'armement a atteint un niveau que rien ne saurait justifier. Nous pensons qu'il est nécessaire d'assurer les conditions pour la défense de l'indépendance de la patrie. En ce qui nous concerne, nous respectons les obligations envers les pays auxquels nous sommes alliés. Mais nous trouvons que l'on a abouti à une limite au-delà de laquelle les dépenses militaires nous mettent en état d'insécurité, et jettent de lourds fardeaux sur les épaules des peuples, représentant ainsi un grave danger pour la paix mondiale. »*

Le dirigeant roumain a suggéré de réduire graduellement les dépenses militaires de 10 à 15 % d'ici à 1985 et de consacrer une partie des sommes ainsi dégagées au développement socio-économique.

M. Ceausescu avait formulé reproches similaires envers le pacte de Varsovie, auquel son pays appartient, au mois de novembre dernier. A l'époque, il avait publiquement annoncé que la Roumanie refusait désormais de suivre le rythme de la course aux armements et procéderait provisoirement à un « gel » de ses dépenses militaires. La contribution de Bucarest à l'effort financier exigé au sein du pacte de Varsovie par les charges de défense commune est en réalité assez modeste et nullement comparable en tout cas à celles de pays comme l'Allemagne de l'Est ou la Tchécoslovaquie. Les sérieux déboires que rencontre actuellement le gouvernement roumain sur le plan énergétique sont beaucoup moins à mettre au compte du poids trop lourd du budget des armées qu'à celui du mauvais fonctionnement de l'économie de ce pays, d'une série d'erreurs de planification à long terme depuis dix ans et des contraintes d'une politique étrangère se voulant indépendante.

M. Ceausescu a donné lui-même la semaine dernière, au cours de sa tournée dans la région minière d'Olténie, des exemples des *« sérieuses déficiences »* existant dans le fonctionnement du secteur énergétique. Selon ses propres indications, les retards constatés depuis le début de l'année dans la production de charbon du seul bassin de Gorj et dans la livraison d'énergie électrique par les deux centrales thermiques les plus modernes du pays équivaudraient à une quantité de 3,5 millions de tonnes de pétrole, soit une perte de 560 millions de dollars. On comprend mieux, dans ces conditions, les mesures draconiennes d'économie décidées brusquement à la fin du mois dernier.

Le manque d'efficacité de l'appareil de production, déjà constaté au cours du précédent quinquennat (1971-1975), avait déjà obligé les responsables du plan à revoir en baisse les objectifs pour 1980. En 1975, la production d'énergie électrique n'avait pu dépasser 53,6 milliards de kWh, soit 4 milliards de moins que le chiffre figurant sur le plan. Au vu de ce résultat, l'objectif pour 1980 (à l'origine 75 à 80 milliards de kWh) avait été fixé au maximum à 78,8 milliards de kWh. Or, selon les plus récentes données, la production ne dépasserait pas l'an prochain 74 milliards de kWh.

Ces erreurs répétées de prévisions paraissent être la conséquence directe, mis à part l'insuffisance de la productivité, d'une mauvaise appréciation de l'évolution de la structure énergétique depuis dix ans. L'exemple du nucléaire est particulièrement frappant. En 1970, le gouvernement roumain mettait au point un programme nucléaire à des fins énergétiques prévoyant jusqu'en 1980 l'installation d'une puissance de 1 800 à 2 400 MW et une production de 10 milliards de kWh. A ce jour, la construction de la première centrale nucléaire n'a toujours pas commencé, et il est maintenant plus modestement question d'une puissance installée de seulement 660 MW en 1985.

Il en va de même pour les autres sources d'énergie. En octobre 1974, M. Manescu, alors premier ministre, indiquait que la part de l'énergie électrique d'origine thermique et hydraulique devrait atteindre 60 % de l'ensemble de la production en 1980. Or, selon des estimations récentes, ce pourcentage sera inférieur à 58 % et, si l'on en croit M. Ceausescu, ce sont toujours les hydrocarbures qui contribuent actuellement pour 60 % à la production d'énergie électrique, ce qui semble être tout de même un chiffre étonnamment élevé par rapport aux indications dont on disposait jusqu'à maintenant.

L'acuité de la crise pétrolière mondiale a fait prendre conscience aux dirigeants roumains de l'urgence d'établir enfin des priorités. Compte tenu de l'épuisement d'ici environ quinze ans des ressources pétrolières nationales, la première place dans le secteur énergétique sera occupée à l'avenir par le charbon. Des mines sont ouvertes, de puissantes centrales thermiques sont en construction. La part du charbon dans la balance énergétique qui était de 28 % en 1975 devrait être de 40 % en 1980, de 55 % en 1985 et de 60 % en 1990.

Selon les projets de documents qui seront soumis au XII[e] congrès du parti au mois de novembre, le but de la Roumanie serait de devenir indépendante d'ici à la fin de la prochaine décennie pour son approvisionnement en carburant et en énergie. Etant donnée la stagnation, voire l'amenuisement de la production pétrolière nationale, pendant cette période, on voit mal comment sera réalisée une telle politique. Dans quelle mesure, d'autre part, celle-ci est-elle compatible avec les intentions soulignées de plus en plus souvent ces derniers temps de coopérer aux programmes énergétiques au sein du Comecon ? L'une des conséquences les plus sérieuses de la crise actuelle ne sera-t-elle pas, en fin de compte, de mettre à l'épreuve la politique d'indépendance suivie par la Roumanie ?

MANUEL LUCBERT.

EN YOUGOSLAVIE

Le gouvernement gèle les prix des produits et des services et restreint les crédits

Le récent rapport annuel de l'O.C.D.E. sur la Yougoslavie (« le Monde du 8 août) préconisait un freinage de la croissance, pour éviter que les tendances inflationnistes conjuguées au chômage ne remettent trop sévèrement en cause la stabilité économique. Or l'hiver s'annonce difficile, surtout après les dernières décisions du gouvernement.

De notre correspondant

Belgrade. — Avant de se séparer pour les vacances, les parlementaires ont examiné la situation économique du pays. L'Assemblée nationale a constaté l'existence de *« tendances positives »* : maintien d'un taux élevé de production et de l'emploi, résultats appréciables obtenus en utilisant du charbon, au lieu de pétrole et des matières premières nationales, effort des entreprises pour une exploitation efficace de leur capacité de production, etc. Mais son attention s'est portée surtout sur les *« tendances négatives »* dues, a-t-il été dit, au non-respect des accords sociaux sur lesquels repose le plan de 1979.

Ces tendances *« négatives »* se manifestent en premier lieu en matière de prix : en dépit d'un système de contrôle, d'ailleurs compliqué, les prix n'ont cessé de monter, et certains à un rythme vertigineux. On avait prévu que les prix de détail ne devraient augmenter, en 1979, que de 13 % par rapport à décembre de l'année dernière. Or au 1[er] juillet déjà, la hausse était de 15 % selon les sources officielles et de 19 % selon la presse. A la même date, les prix des produits agricoles et des services, qui n'auraient pas dû augmenter de plus de 9 %, avaient doublé. Seuls les prix des produits industriels se tiennent relativement bien. D'autre part, les statistiques officielles indiquent une augmentation du coût de la vie de 13,5 % (contestée par la presse qui avance le chiffre de 19 %, et M. Duzounovitch, membre du gouvernement fédéral, a déclaré que l'inflation *« approche de 20 %, ce qui ne s'est pas produit depuis des années »*.

Un tel état de choses est attribué à la hausse du prix du pétrole, mais aussi et surtout à une activité économique *« en surchauffe »*. La consommation a atteint un niveau jamais enregistré. Au cours du premier semestre, elle a été de 40 % supérieure à celle de la même période en 1978. Les investissements s'y sont taillé la part du lion. Pour les ramener aux possibilités du pays, les banques ont reçu l'ordre de ne plus accorder de crédits pour les investissements non productifs. On espère ainsi mettre un terme à un procédé en usage depuis des années qui permettait à diverses organisations socio-politiques, administratives, culturelles, sportives et autres de construire pratiquement sans posséder de fonds propres. La première conséquence de cette mesure sera l'ajournement de la mise en service de certains ouvrages ou l'arrêt pur et simple de constructions en cours. Des restrictions frappent également les crédits à la consommation qui se chiffrent chaque année par dizaines de milliards de dinars. Les autorités exigeront dorénavant une stricte application du principe selon lequel le montant du salaire doit être le résultat de la productivité et non de la hausse du prix des produits d'une entreprise ou de spéculations auxquelles les entreprises ont quelquefois recours pour s'assurer un revenu plus élevé. Si les accords autogestionnaires conclus à ce sujet ne sont pas respectés, les salariés devront restituer le trop-perçu. Les ouvriers et employés de cent quatre-vingt entreprises de Skoplje, annonce la presse, auront ainsi, du moins théoriquement, à rembourser 279 millions de dinars.

Déséquilibre de la balance commerciale

Parmi les facteurs de stabilisation économique il en est un auquel est attribué une importance toute particulière. La Fédération, les Républiques fédérées et les communes ont décidé, d'un commun accord, de *« geler »* jusqu'au 30 septembre les prix des produits et des services à leur niveau du 3 août. Par la suite, seuls les prix de certains produits pourront augmenter alors que les autres demeureront gelés ou seront ramenés au niveau prévu au début de l'année.

La décision a été saluée par l'opinion publique. Elle suscite cependant des réserves de la part des entreprises qui craignent une réduction de leurs revenus: Certaines entreprises ayant eu vent de ces mesures se sont dépêchées d'augmenter leurs prix avant le 3 août. Ce fut le cas, notamment, des postes qui ont annoncé, le 1[er] août, que le coût d'installation d'un apapreil téléphonique passait de 926 à 3 000 dinars...

Le déséquilibre de la balance commerciale s'est aggravé. De janvier à juin 1979, les importations se sont montées à 113,4 milliards de dinars et les exportations à 54,2 milliards. L'essentiel du déficit est enregistré avec les pays industriels où la Yougoslavie a acheté pour 67,7 milliards de dinars (40 % de plus qu'en 1978) et n'a vendu que pour 23,8 milliards. A ce propos, d'amers reproches sont adressés à la Communauté européenne, accusée d'avoir soumis les produits yougoslaves à un *« sévère régime de contrôle »*. Et comme les négociations en vue de la conclusion d'un nouvel accord avec l'organisation de Bruxelles traînent depuis plus d'un an, des suggestions sont faites de divers côtés en vue de rechercher d'autres partenaires qui feraient preuve *« d'une plus grande compréhension »* en ce qui concerne les revendications yougoslaves.

Le déficit de la balance commerciale sera cependant compensé en partie par les revenus du tourisme (on en attend plus de 800 millions de dollars) et les envois des ouvriers yougoslaves travaillant dans les pays occidentaux (2 milliards de dollars environ).

Le bilan de la situation economique serait incomplet si l'on ne faisait pas état du facteur épargne. Les citoyens avaient, fin juin, sur leurs comptes privés en banque, 140 milliards d'épargne en dinars et 115 milliards en devises étrangères. Cette somme considérable (elle représente près de 30 % du potentiel global des établissements financiers) est déposée au nom des ouvriers émigrés et des membres de leur famille, des propriétaires privés de pensions-restaurants et divers services qui font payer les touristes étrangers en devises, des exploitants agricoles privés qui vendent au marché libre leurs produits à prix d'or, et de toute une catégorie de gens aux revenus d'origine souvent douteuse, mais dont ne se préoccupent pas les banques. Ainsi, malgré les bouleversements actuels qui, par leur ampleur, dépassent tout ce que l'on avait. connu lors des multiples *« réformes économiques précédentes »*, la majorité des Yougoslaves ont pris, en juillet et en août, la route des vacances sans trop se soucier de l'hiver qui s'annonce pourtant difficile.

PAUL YANKOVITCH.

ESPAGNE

L'envoi d'un représentant officiel à la conférence des non-alignés de La Havane est critiqué dans certains milieux dirigeants

De notre correspondant

Madrid. — *« L'Espagne sera présente en qualité de pays invité à la conférence des pays non alignés qui se réunira à La Havane au mois de septembre »*, a annoncé, lundi 13 août, M. Marcelino Oreja, ministre espagnol des affaires étrangères. Cette décision, a-t-il ajouté, n'entraîne pas *« la moindre variation de la politique étrangère espagnole »*, et la position *« du gouvernement actuel envers l'OTAN, par exemple, demeure la même »*. Les spéculations sur la présence ou non d'un représentant espagnol au sommet de La Havane (*le Monde* du 3 août) sont désormais dissipées.

Répondant par avance aux commentaires sur le « tiers-mondisme » de l'Espagne, M. Oreja a affirmé que la décision du gouvernement avait été facilitée par le fait que le sommet de septembre se réunira dans un pays latino-américain, une zone dans laquelle la diplomatie espagnole déploie l'essentiel de ses efforts depuis la mort du général Franco. Le ministre a toutefois rejeté toute « institutionnalisation » de la présence de l'Espagne *« dans un groupe déterminé de pays »*.

La qualité du délégué espagnol à La Havane n'était pas encore précisée lundi. Selon M. Oreja, il ne s'agira pas d'un ministre. On estime généralement, à Madrid, que le choix se portera sur M. Carlos Robles Piquer, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

Des sources proches de l'Union du centre démocratique (U.C.D., gouvernemental) indiquent que M. Suarez a informé le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, de sa décision d'envoyer un représentant espagnol au sixième sommet des non-alignés. MM. Vance et Suarez se sont rencontrés vendredi dernier, à Quito, où les deux hommes assistaient à la prise de fonctions du nouveau président équatorien, M. Jaime Roldos. M. Vance, précisent les mêmes sources, a été « informé, mais non consulté ».

La participation au sommet de La Havane, fût-ce au titre de pays invité, c'est-à-dire non participant, à l'égal du Portugal lors du sommet de Colombo en 1976, ne fait pas l'unanimité dans l'équipe gouvernementale de M. Suarez. Selon le quotidien *A B C* (conservateur), trois ministres y sont hostiles : MM. Leopoldo Calvo Sotelo, chargé des relations avec la C.E.E., Joaquin Garrigues Walker, ministre adjoint à la présidence, et Pedro Perez Llorca, ministre de la présidence et ancien porte-parole de l'U.C.D. à la Chambre des députés. Les réticences les plus vives auraient été exprimées par M. Calvo Sotelo. Les trois ministres, selon *A B C*, s'interrogent sur les raisons qui poussent le gouvernement *« à développer la politique étrangère de l'opposition et non la sienne propre, définie au congrès de l'U.C.D. comme européenne et atlantique »*. — *(Intérim.)*

● *Un policier municipal de Portugalete* a été tué lundi 13 août, au Pays basque. Depuis le début de l'année, quatre vingt *dix-sept personnes* dont quarante-trois policiers, ont été victimes du terrorisme, soit exactement autant qu'au cours de toute l'année 1978. — *(A.F.P.)*

PORTUGAL

Mme Pintassilgo a présenté son programme de gouvernement au Parlement

De notre correspondant

Lisbonne. — Mme Maria de Lurdes Pintassilgo, premier ministre portugais, a présenté son programme gouvernemental à l'Assemblée législative le lundi 13 août. La discussion de ce document de quarante pages commencera le 16, après quarante-huit heures de *« réflexion »* pour les députés. Le débat pourrait se terminer samedi prochain.

Selon la Constitution, le programme du gouvernement n'est pas soumis à un vote, sauf si le gouvernement le fait accompagner d'une motion de confiance ou si l'un des partis représentés au Parlement dépose une motion de rejet. Il est probable que le parti social-démocrate usera de cette faculté, marquant ainsi son opposition radicale à l'exécutif dirigé par l'ancien ambassadeur du Portugal à l'UNESCO. Une motion de rejet, éventuellement présentée par le P.S.D., ne serait appuyée que par le Centre démocratique et social (C.D.S.) ; sa portée serait donc symbolique, les deux partis de l'« alliance démocratique électorale » étant loin de réunir la majorité absolue des deux cent soixante-trois députés en exercice.

Immédiatement après la clôture des débats parlementaires, le président de la République promulguera le décret de dissolution de la Chambre. De nouvelles élections auront lieu dans un délai de quatre-vingts à quatre-vingt-dix jours.

Pendant cette période, le cabinet de Mme Pintassilgo bénéficiera d'un atout considérable : puisque son programme n'aura pas été repoussé par l'Assemblée, il pourra prendre des mesures dépassant la simple gestion des affaires courantes. La Chambre étant dissoute, le contrôle de l'activité du gouvernement ne sera assuré que par les deux autres organes de souveraineté légalement en fonctions : le président de la République et le Conseil de la révolution.

Le fait que le gouvernement puisse fonctionner sans contrôle parlementaire suscite des critiques à droite et quelques appréhensions à gauche. Lors de la présentation de son programme, Mme Pintassilgo a laissé clairement entendre qu'elle ne s'abstiendra pas d'adopter toutes les dispositions considérées comme nécessaires au redressement économique et social du pays... même celles ayant des effets à long terme.

J. R.

IRLANDE DU NORD

CRITIQUANT LA « POLITIQUE FUTILE » DE LONDRES

Une organisation protestante menace de reprendre ses activités para-militaires

A la suite des manifestations qui ont marqué, samedi 11 et dimanche 12 août, le dixième anniversaire de l'arrivée en Irlande du Nord des troupes britanniques, l'Association pour la défense de l'Ulster (U.D.A.) a menacé de reprendre l'action directe contre l'IRA. L'association protestante, qui assure être en mesure de rassembler dix mille hommes, a abandonné depuis trois ans ses activités para-militaires pour la lutte politique. En brandissant cette menace, elle a sans doute voulu faire pression sur le gouvernement britannique, qu'elle accuse de s'être engagé « dans une politique futile visant à contenir la violence ». De nombreux protestants sont mécontents que les autorités ne se soient pas opposées à la manifestation des catholiques de l'IRA, dimanche, à laquelle participaient des hommes armés et masqués.

D'autre part, le journal travailliste « Daily Mirror » estime, dans son éditorial de mardi, que la Grande-Bretagne doit retirer ses troupes d'Ulster, qui doit être libre de décider de son propre destin.

De notre envoyé spécial

Belfast. — A *Falls*, le plus peuplé des quartiers catholiques de Belfast, les gros taxis noirs ne s'arrêtent même plus devant les camions et les voitures en feu, alors que d'épaisses colonnes de fumée montent au-dessus de la ville. Les incidents qui opposent les enfants catholiques à l'armée britannique se multiplient, mais la violence est si commune qu'on l'oublie.

Les habitants de Belfast lèvent les bras vingt fois par jour pour se prêter à une fouille consciencieuse. Les autorités redoutent tout particulièrement les attaques de leurs patrouilles par les hommes de l'IRA provisoire, ou le dépôt d'une bombe dans le centre ville qui s'est ainsi transformé en un véritable fortin (1).

Le gouvernement de Londres en a fait un périmètre entièrement contrôlé dans lequel seuls les autobus et les véhicules de livraison peuvent pénétrer. Encore les autobus ne peuvent-ils pas prendre de passagers.

Les dix-sept points d'accès au centre ville sont gardés conjointement par l'armée et la Royal Ulster Constabulary. Chaque personne désirant s'y rendre est contrôlée, comme à l'entrée des magasins. Le principe d'un périmètre sous le contrôle des forces de l'ordre a été décidé en 1971. Mais à cette époque, il existait quatre secteurs bien distincts les uns des autres. En 1977, ils ont été réunis en un seul, et la circulation des voitures blindées en est facilitée.

En dehors de ce centre, les « troubles » de ces dix dernières années ont conduit à la création d'innombrables barrages et de dos-d'âne destinés à faire ralentir les véhicules. Les voitures, par souci de sécurité, ne sont pas autorisées à se garer aux abords du centre.

Dans les quartiers périphériques, militaires et policiers, protégés par des gilets pare-balles et prêts à tirer, contrôlent sans cesse les voitures et leurs passagers. Dans les quartiers catholiques, des blindés partent toutes les dix minutes, pour une tournée d'incroyables fortins entourés de fil barbelé et de grillages.

LAURENT GREILSAMER.

(1) Mille neuf cent trente-six personnes sont mortes, dont trois cents soldats et cent trente policiers, depuis dix ans en Irlande du Nord.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● LES QUATORZE DETENUS POLITIQUES de la prison Milton Moreira de Rio poursuivent depuis vingt-deux jours une grève de la faim pour protester contre leur exclusion du projet d'amnistie gouvernemental.

Les prisonniers ont reçu, dimanche 12 août, la visite de membres du Mouvement démocratique brésilien (M. D. B.), parti d'opposition, ainsi que de militants de diverses organisations réclamant une amnistie générale et inconditionnelle. — *(A.F.P.)*

Chili

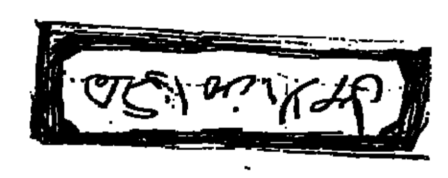
● UN DIRIGEANT DU PARTI SOCIALISTE A ETE TUE, le lundi 13 août, au cours d'un affrontement avec les forces de sécurité du port de Coquimbo, au nord de Valparaiso. Selon les informations officielles, M. Daniel Acuna, ancien secrétaire régional du P.S. chilien, a fait exploser une grenade alors que des membres de la police politique s'apprêtaient à perquisitionner son domicile, dans lequel des armes et des explosifs ont été découverts. — *(A.F.P.)*

Liban

● L'AMBASSADEUR D'IRAK AU LIBAN, M. Abdel Hussein Moslem Hassan, a échappé, lundi 13 août, à un attentat, alors qu'il se rendait à son domicile à Beyrouth-Ouest.

Tchad

● LA QUATRIÈME CONFÉRENCE DE RÉCONCILIATION NATIONALE, qui devait débuter lundi 13 août, à Lagos, a été retardée de vingt-quatre heures afin de permettre l'arrivée de toutes les délégations.



PROCHE-ORIENT

IRAN : le spectre de la contre-révolution

II. — Le désenchantement du Bazar

De notre envoyé spécial ÉRIC ROULEAU

La nationalisation du secteur bancaire et de la majeure partie du capital industriel, ainsi que de nombreuses confiscations de biens, ont dressé encore davantage entre l'imam Khomeiny les anciennes classes possédantes, ainsi que les puissances lésées par la révolution islamique (« le Monde » du 14 août). Cette dernière est de plus en plus contestée par les classes moyennes.

Téhéran. — *« Si je devais répéter en public ce que je viens de vous confier, je serais taxé de contre-révolutionnaire, de taghouti »* (partisan de l'ancien régime impérial), nous dit M. Z... A..., avant de nous demander de respecter son anonymat. Grand et robuste, les biceps saillants et les cheveux noirs en brosse, ce grossiste du Bazar aux allures de fier-à-bras vient de dresser un sévère réquisitoire contre l'imam Khomeiny, qu'il a pourtant soutenu jusqu'au retour de celui-ci en Iran, il y a six mois. Sa boutique, de dimensions modestes, encombrée de rouleaux de tissus, donne le change, mais plusieurs commandes reçues par téléphone, un va-et-vient constant de détaillants en quête de marchandises, d'imposantes liasses de billets de banque qu'il ne cesse de compter d'un doigt leste tout au long de notre entretien, témoignent de l'ampleur de ses activités commerciales.

« Les affaires vont mal, très mal », répète-t-il avec un gros soupir. Pour en savoir davantage, il convient d'aller interroger les représentants des marchands de tapis, la corporation la plus influente du Bazar. Un Iranien sur six, quelque six millions d'éleveurs, d'artisans, d'employés, de producteurs de colorants, de commissionnaires, de vendeurs, d'exportateurs, etc., vivent de l'industrie du tapis, la seconde en importance du pays après celle de l'« or noir », qui fournissait naguère 20 % des exportations non pétrolières.

« Le gouvernement vient d'interdire la vente de tapis à l'étranger », nous annonce d'emblée, sur le ton de la catastrophe, l'un des cinq dirigeants de la corporation, réunis pour l'occasion chez l'un d'eux. Des centaines de tapis entassés comme des crêpes, en piles distinctes selon les dimensions, valant sans doute des dizaines de millions de francs, sont alignés dans le vaste hangar où se tiennent, de loin en loin, des employés désœuvrés.

Ce n'est qu'au fil de la conversation, et en réponse à des questions insistantes, que la *« scandaleuse »* décision gouvernementale s'éclaire d'un autre jour : elle a été dictée par la nécessité de donner un coup d'arrêt à la fuite de capitaux qui, dans les mois qui ont précédé et suivi la chute de la monarchie, avait pris la forme — entre autres — d'expéditions massives à Jérusalem, Bonn, New-York ou Paris de tapis de qualité, facturés à vil prix et dont le coût réel avait fait un bond de 10 %. Le gouvernement entend réglementer désormais l'exportation : il prélèvera, en guise de dépôt de garantie, remboursable après le rapatriement du produit de la vente, près du tiers du prix, lequel ne sera établi qu'après une expertise officielle de la marchandise. C'est dire que pour les marchands de tapis l'ère des vaches grasses est révolue... Et pour nombre de petits et moyens fabricants, c'est le marasme et peut-être même le chômage qui s'annoncent.

« Cette révolution-là n'est pas la mienne »

« Sous le chah, notre situation était bien meilleure », déclarent à l'unisson nos interlocuteurs. Les mérites économiques de l'ancien régime qu'ils énumèrent sont autant de critiques implicites de la politique des nouveaux dirigeants. Tout d'abord, *« l'argent coulait à flot autrefois, le commerce du tapis était florissant grâce à la production, toujours en hausse, du pétrole »*. Une manière de dire que la politique de conservation de l'« or noir », appliquée par le nouveau régime, ne les enchante guère. *« Oui, les récentes nationalisations des banques, des compagnies d'assurances, de la majeure partie des industries sont une excellente chose pour le pays »*, assurent-ils machinalement avant de se répandre en louanges de la liberté d'entreprise à l'époque du chah. Non, il n'y avait ni inflation excessive, ni injustices sociales criantes, ni bidonvilles, ni misère. *« Tout cela, c'est de la propagande impérialiste »*, dit l'un. *« La preuve*, dit l'autre triomphalement, *il n'y a eu ni vols ni pillages lors des manifestations insurrectionnelles ! »*

Le Bazar, soutiennent-ils, a participé au combat révolutionnaire pour des raisons *« exclusivement morales »*, pour mettre un terme à une autocratie qui ne respectait aucune valeur humaine. C'est pourquoi, expliquent-ils, l'on pouvait voir *« l'aristocrate en manteau de vison manifester, côte à côte, avec la blanchisseuse en tchador »*.

Bien qu'ayant convenu, avant l'entretien, que l'on ne parlerait pas de politique, Z... A... se propose d'aborder ce chapitre délicat en nous raccompagnant aux portes du Bazar, par des dédales de ruelles tortueuses, bordées d'une multitude d'échoppes bariolées qui exhalent des effluves de parfums d'essences mêlés aux odeurs de cuirs et d'aromates. Rien n'a changé depuis notre dernier passage il y a trois mois, sinon un détail significatif : les affiches révolutionaires ont disparu et les portraits de l'ayatollah Chariat-Madari, suspendus aux devantures, sont au moins aussi nombreux que ceux de l'imam Khomeiny. *« Nous voterions, en majorité, pour Chariat-Madari parce qu'il veut écarter le clergé du pouvoir »*, nous dit Z... A... *« Nous avons besoin d'un Etat laïque, moderne et libéral, d'un Etat qui mettrait un terme à l'anarchie, à la faveur de laquelle pas moins de dix-sept partis et groupements marxistes ont réussi à avoir pignon sur rue. Quoi qu'en dise l'imam Khomeiny, notre seul ennemi, c'est l'U.R.S.S., les Etats-Unis étant nos protecteurs et nos principaux fournisseurs en technologie, sans laquelle aucun progrès n'est possible.* Il conclut : *« Ne vous méprenez pas sur mon compte. Je suis un authentique révolutionaire. J'ai milité vingt ans contre le chah et j'ai été arrêté à seize reprises. Mais, croyez-moi, cette révolution-là n'est pas la mienne. »*

Comment en serait-il autrement puisque la révolution islamique appartient, paradoxalement, à tous et à personne ? Le peuple iranien, quasi unanime, s'est soulevé pour renverser un régime honni ; ses différentes composantes sociales découvraient, dès le lendemain, que leurs motivations profondes, leurs conceptions de l'avenir et leurs intérêts respectifs ne coïncidaient pas, voire s'opposaient. Facteur aggravant : ceux-là mêmes qui prétendent conduire le pays vers de nouveaux horizons, d'ailleurs imprécis, sont divisés malgré leur idéologie islamique et ne disposent ni de doctrine structurée, ni de programme, ni d'encadrement politique adéquat.

Aucun des dirigeants, religieux ou laïcs, n'a la moindre expérience de gouvernement. Revenant d'exil ou sortant des geôles du chah, ils ont été, pour la plupart, coupés des réalités de leur pays pendant dix, quinze et parfois vingt-cinq ans. Boudés par la majeure partie de l'intelligentsia, qui ne veut pas se compromettre avec un régime mal défini à l'avenir incertain, et de surcroît intolérant, ils ne peuvent même pas pallier leur déficience en s'entourant de cadres compétents. Ainsi, par exemple, la masse de documents secrets abandonnés par la SAVAK, pourtant d'un intérêt crucial pour la sécurité intérieure et extérieure du pays, n'ont pas été à ce jour rassemblés, encore moins triés et analysés...

Plus de six mois après son instauration, le nouveau régime n'a pas de politique étrangère discernable, sauf celle qui consiste — par souci d'indépendance — à s'en prendre tout autant à l'Est qu'à l'Ouest, démarche que l'on qualifie officiellement d'*« équilibre négatif »* (sic) mais qui ne conduit, selon des diplomates iraniens chevronnés, qu'au *« splendide isolement »*. On n'en est pas encore là sur la scène intérieure, mais la politique économique du gouvernement, qui ne pêche pas non plus par excès de cohérence, risque fort de lui aliéner une partie des citoyens, en particulier le Bazar, nom générique qui sert à désigner les classes moyennes.

Certes, le parti pris de l'imam Khomeiny en faveur des déshérités (les moustazefin) contribue à entretenir les espoirs — ou les illusions ? — de larges couches de la population. Pour la première fois depuis des années, des millions de paysans — dont certains ont occupé impunément les domaines de grands propriétaires — pourraient aspirer à un mieux-être : des récoltes abondantes, obtenues cette année grâce au double effet d'une pluviosité favorable et de généreuses subventions de l'Etat (doublées pour certaines cultures, notamment le blé), devraient leur assurer des revenus appréciables.

Quant aux ouvriers, bien qu'ils ne donnent pas aux journalistes de passage l'impression d'être des fervents de la République islamique, ils expriment néanmoins leur reconnaissance à l'imam Khomeiny, qui a fait interdire les licenciements, même pour raisons économiques, et décréter le relèvement de 50 % de leurs salaires et de 100 % du « SMIG ». Un million de chômeurs recensés reçoivent des indemnités, d'ailleurs modestes, de l'Etat, qui a choisi, au demeurant, d'ignorer l'existence d'au moins autant de travailleurs sans emploi. La baisse considérable des loyers, la saisie des terrains non bâtis en vue de la construction de logements à bon marché, le projet de loi actuellement à l'étude tendant à assurer la gratuité des soins médicaux, ont de quoi séduire, enfin, les « économiquement faibles ».

Cependant, en l'absence d'une vision globale, ces mesures ou projets, conçus au coup par coup comme des palliatifs, ont à peine ébranlé les bases économico-sociales de l'ancien régime. La hausse de salaires, ne correspondant pas à une augmentation de la production, contribue à la dévalorisation du pouvoir d'achat. Le revenu moyen des citadins est toujours de sept à dix fois plus élevé que celui des ruraux, selon M. Bani Sadr, le théoricien le plus en vue de la révolution islamique. La seule ville de Téhéran, a-t-il calculé, absorbe près de la moitié de l'ensemble des produits consommés par le pays ! Après la nationalisation du secteur bancaire et de la majeure partie du capital industriel, l'Etat a désormais les moyens de trancher dans le vif, mais il n'en fait rien. *« Notre malheur*, conclut M. Bani Sadr, *est que la révolution iranienne a été confiée à un gouvernement réformiste ! »*

« L'anarchie menace notre survie »

Le plus grave peut-être est que le régime bicéphale d'Iran, qui oscille entre le réformisme de M. Bazargan et le populisme de l'imam Khomeiny, ne parvient pas à satisfaire les classes moyennes, dont le rôle politique pourrait être déterminant pour la survie du régime. Outre les marchands et les boutiquiers — représentés par le bazar, — la bourgeoisie industrielle, du moins ce qu'il en reste, va à sa ruine. En raison de la réduction draconienne, par mesure d'économie, des importations de matières premières, de la dislocation des mécanismes économiques, de l'agitation ouvrière permanente, notamment, la plupart des entreprises ne fonctionnent plus qu'à 40 % ou 50 % de leur capacité normale, en attendant de déposer leur bilan. L'armée des chômeurs — évalués par le département américain du commerce à 35 % de la population active — grossit dangereusement et pourrait, un jour, descendre dans la rue pour menacer — les partis et les organisations marxistes aidant — jusqu'à l'existence de la « République islamique » elle-même.

Hauts fonctionnaires et cadres supérieurs — dont les traitements ont été réduits parfois des deux tiers, — professeurs et instituteurs, excédés par les épurations et le climat *« mai 68 »* qui persiste dans leurs établissements, médecins menacés par la nationalisation de leur profession, modestes épargnants effrayés par le « socialisme islamique », l'ensemble des classes moyennes, effarouchées par l'interdiction à la consommation de l'alcool, des baignades mixtes, de la musique occidentale à la radio et autres mesures puritaines édictées à Qom, sont gagnées par le désenchantement, voire par la colère.

« Par-dessus tout, nous disait un dirigeant du Bazar, *c'est l'anarchie qui menace notre survie. »* L'anarchie, pour des catégories sociales viscéralement attachées à l'ordre, c'est, avant tout, la prolifération des pouvoirs et des contre-pouvoirs qui caractérisent l'Iran d'aujourd'hui : armées et polices parallèles, milices partisanes, prétoriennes ou privées ; comités islamiques, conseils ouvriers d'autogestion, syndicats ; une cinquantaine de partis, d'organisations ou de groupuscules politiques ; mouvements autonomistes, parfois séparatistes, mais, en règle générale, insurrectionnels dans diverses provinces.

Incapables de rétablir fût-ce même un semblant d'ordre, les autorités ont visé la cible la plus aisée à atteindre : la presse, qui n'est, d'une certaine manière, que le reflet de l'anarchie que l'on prétend éliminer. Téhéran ne compte pas moins de cent quatre-vingts quotidiens, hebdomadaires et mensuels, fondés, pour la plupart, depuis la révolution avec des fonds dont on ne connaît pas l'origine. Il est possible, comme le soutiennent les autorités, que certains d'entre eux arborent le masque de la gauche laïque pour mieux défendre les intérêts des puissances et des « taghoutis » lésés par la révolution. Il n'en reste pas moins que la presse, animée par une intelligentsia qui ne s'identifie pas à la République islamique, exprime, *grosso modo*, les doléances et les aspirations de ces classes moyennes que le pouvoir cherche, précisément, à ne pas s'aliéner. La bâillonner risque fort d'accélérer le processus qui conduit à une explosion tenue désormais pour probable.

Guerre civile ou coup d'Etat ? Telle est la question lancinante qui revient dans toutes les conversations.

Prochain article :

LES ARMÉES DU PEUPLE

Soudan

LE PRÉSIDENT NEMEIRY ANNONCE DES MESURES DESTINÉES A RÉDUIRE LE MÉCONTENTEMENT SOCIAL

Khartoum *(A.F.P.)*. — Le président soudanais Nemeiry, dans son discours annuel à la nation, a annoncé, lundi soir 13 août, une prochaine réorganisation du parti unique, l'Union socialiste soudanaise (U.S.S.). Il a pris, d'autre part, un certain nombre de mesures destinées à réduire le malaise social.

Le président Nemeiry, qui avait destitué dimanche le premier vice-président et secrétaire général de l'U.S.S., M. Abdel Gassem Mohamed Ibrahim (*le Monde* du 14 août), le remplaçant à ces deux postes par le lieutenant-général Abdel-Magid Khalil, l'actuel ministre de la défense, a estimé que l'U.S.S. avait manqué à ses devoirs dans plusieurs domaines. Ainsi l'U.S.S. a été incapable de régler le problème posé par la grève des cheminots et d'enrayer la progression du coût de la vie, a noté le chef de l'Etat.

Le président Nemreiny s'est déclaré résolu à régler les problèmes de l'inflation, du rationnement et des ruptures de stocks. Le prix de l'essence sera réduit pour corriger la forte augmentation, entre 34 et 66 %, ces dernières semaines, augmentation qui a été la cause de récentes manifestations d'étudiants. Les exportations de viande de bœuf et de mouton seront également réduites de 30 % pour satisfaire la consommation intérieure. Les transports publics seront réaménagés, notamment par l'importation de nouveaux autobus. Un contrôle des prix sera exercé sur le pain et les céréales.

Par ailleurs, le chef de l'Etat a accusé les communistes soudanais d'avoir fomenté les récentes émeutes qui ont opposé forces de l'ordre et étudiants et a déclaré que les coupables seraient traduits en justice. Il a notamment accusé les professeurs communistes d'avoir dressé les étudiants contre le régime et a appelé les organisations professionnelles à exclure les communistes de leurs rangs.

AMÉRIQUES

États-Unis

Le gouvernement fédéral cite en justice la ville de Philadelphie pour violences policières

De notre correspondant

Washington. — Il y a un peu plus d'un an, le 8 août 1978, la police de Philadelphie prenait d'assaut le siège d'une organisation radicale, Move. L'opération fut violente : un policier fut tué, mais les caméras de télévision enregistrèrent aussi l'image d'un manifestant, couché à terre et menottes aux poignets, frappé à coups de pied par une demi-douzaine d'agents. A la suite de cette affaire, le ministère fédéral de la justice avait ouvert une enquête qui a débouché, lundi 13 août, sur un résultat spectaculaire : l'attorney général (ministre de la justice), M. Griffin Bell — qui cède ses fonctions jeudi prochain à M. Civiletti, — a déposé une plainte devant un tribunal de Philadelphie contre le maire de la ville, M. Rizzo, et les dix-neuf principaux responsables de la police municipale pour *« violation systématique de la Constitution et des lois des Etats-Unis... actes de violence fréquents, arbitraires, déraisonnables et heurtent la conscience »*. Il demande la cessation de ces méthodes et, en attendant, la suspension de l'aide fédérale à la ville. C'est la première fois qu'une action de ce genre est intentée contre l'ensemble des responsables d'une grande cité.

La plainte du ministère de la justice est sévère pour la police de Philadelphie, la quatrième du pays par son importance, avec huit mille quatre-vingt-cinq agents et huit cent quatre-vingt-dix civils. Cette police a la gâchette facile : en moyenne, soixante-quinze personnes par an essuient ses coups de feu, notamment des suspects qui ne sont pas tous en fuite et des passants innocents. A cela s'ajoutent trois cents plaintes pour mauvais traitements en prison et huit cent cinquante autres pour comportement brutal des policiers dans les rues, perquisitions illégales, etc. On ne s'étonnera pas d'apprendre que les cas les plus graves (usage d'armes à feu et violences infligées aux détenus) ont pour victimes, *« dans leur écrasante majorité, des Noirs et des Américains d'origine hispanique »*.

M. Bell et ses collaborateurs ont décidé d'agir au civil et non au pénal, sans poursuivre de cas particuliers, d'une part, parce que cette dernière méthode n'a donné aucun résultat dans le passé (six policiers seulement ont été condamnés en cinq ans), mais surtout parce que le mal, comme ils l'écrivent, *« ne résulte pas de la conduite délictueuse de certains policiers isolés ou d'une action concertée »*. Ce qui est en cause, c'est *« une politique des pratiques et des procédures »* qui généralisent les abus et qu'il faut donc changer. Si, par exemple, les policiers dégainent aussi facilement, c'est qu'aucune directive ne leur est donnée sur l'emploi de leur arme. Les « enquêtes » sur les brutalités dans les prisons sont menées par le même bureau qui est chargé d'établir la culpabilité des détenus, non par un organisme indépendant. On force les témoins de ces violences à subir l'épreuve du détecteur de mensonge, non pas les policiers contre lesquels des accusations sont portées. Plus simplement encore, le directeur des prisons, M. Lyons, a donné l'ordre, il y a un an, de ne plus rechercher l'origine des blessures relevées sur les détenus et de ne plus rapporter de tels incidents...

Un maire de choc

La personnalité de M. Francis Rizzo avait attiré depuis longtemps l'attention des militants des droits civiques sur Philadelphie et sa police. Cet immigrant italien corpulent, catholique et démocrate est lui-même un policier modèle, qui a gravi tous les échelons de la carrière, depuis sergent de ville jusqu'à la direction générale des forces de l'ordre. Il avait été décoré en 1972 pour avoir fait de Philadelphie la plus sûre des grandes cités américaines. En fait, comme le révèle la plainte de M. Bell, plusieurs des pratiques incriminées aujourd'hui ont été introduites de son temps. Elu maire il y a sept ans, M. Rizzo avait tenté, en novembre dernier, de modifier la constitution de la ville pour se faire réélire une troisième fois. Au terme d'une campagne musclée, axée sur *« la loi et l'ordre »* et fortement teintée de racisme, sa proposition avait été rejetée par les électeurs : il devra quitter ses fonctions en janvier prochain. Il a néanmoins vertement dénoncé, lundi, l'action dont il est l'objet comme *« ayant des motifs politiques »*. Annonçant qu'il n'en *« sortirait rien »*, il a invité les plaignants de Washington à *« se mettre quelque part »* les subventions fédérales dont la suspension menace sa municipalité.

Le ministère de la justice n'attend pas lui non plus de résultat rapide. Toutefois, à l'heure où le Ku-Klux-Klan relève la tête et noyaute la police dans plusieurs régions du Sud, il espère inciter à la modération les maires d'autres villes dans lesquelles des abus similaires ont été constatés.

MICHEL TATU.

Nicaragua

Des révolutionnaires raisonnables

(Suite de la première page.)

Les révolutionnaires de Managua vont-ils renverser à nouveau la tendance ? Leur aventure survient au moment où les excès de la dictature commencent à lasser Washington. Certes, une bonne partie du Congrès et de l'administration, le Pentagone et la C.I.A., un certain nombre de multinationales préféreraient conserver les despotes actuels. Des gouvernants politiques et des hommes d'affaires clairvoyants en mesurent les inconvénients croissants. Pourvu que leurs intérêts économiques et stratégiques soient sauvegardés, les Etats-Unis pourraient accepter une démocratisation qui correspon mieux à leur idéal. Costa-Rica ne fait pas moins partie de leur empire que les tyrannies qui entourent cette Suisse de l'Amérique latine, lesquelles commencent à devenir gênantes par leurs excès. Le président Carter s'est montré d'une modération remarquable en face de la guerre civile du Nicaragua. Il aurait préféré une solution de compromis qui écarte la gauche du pouvoir. Malgré tout, il paraît disposé à établir de bons rapports avec le nouveau régime, voire même à l'aider.

La modération des sandinistes n'est pas moins remarquable. Ils ont fait preuve jusqu'ici d'une exceptionnelle sagesse. Une telle volonté d'atténuer des répressions pourtant si naturelles, d'empêcher des vengeances parfois si justifiées, cela n'est pas commun. Un tel effort pour se démarquer des idéologies, pour se libérer du verbiage, pour rester sur le terrain du réalisme pour chercher l'entente avec la puissance impériale, cela est encore plus rare. Comme celle de la Résistance en France, la lutte commune de la bourgeoisie et des guérilleros contre la dictature a tissé des liens humains entre les conservateurs, les libérauex et la gauche, même extrémiste. Les conditions d'un compromis national sont réunies, comme celles d'un compromis avec Washington. Il n'est pas absolument impossible d'envisager au Nicaragua une social-démocratie de type nouveau, ni qu'elle puisse faire tache d'huile.

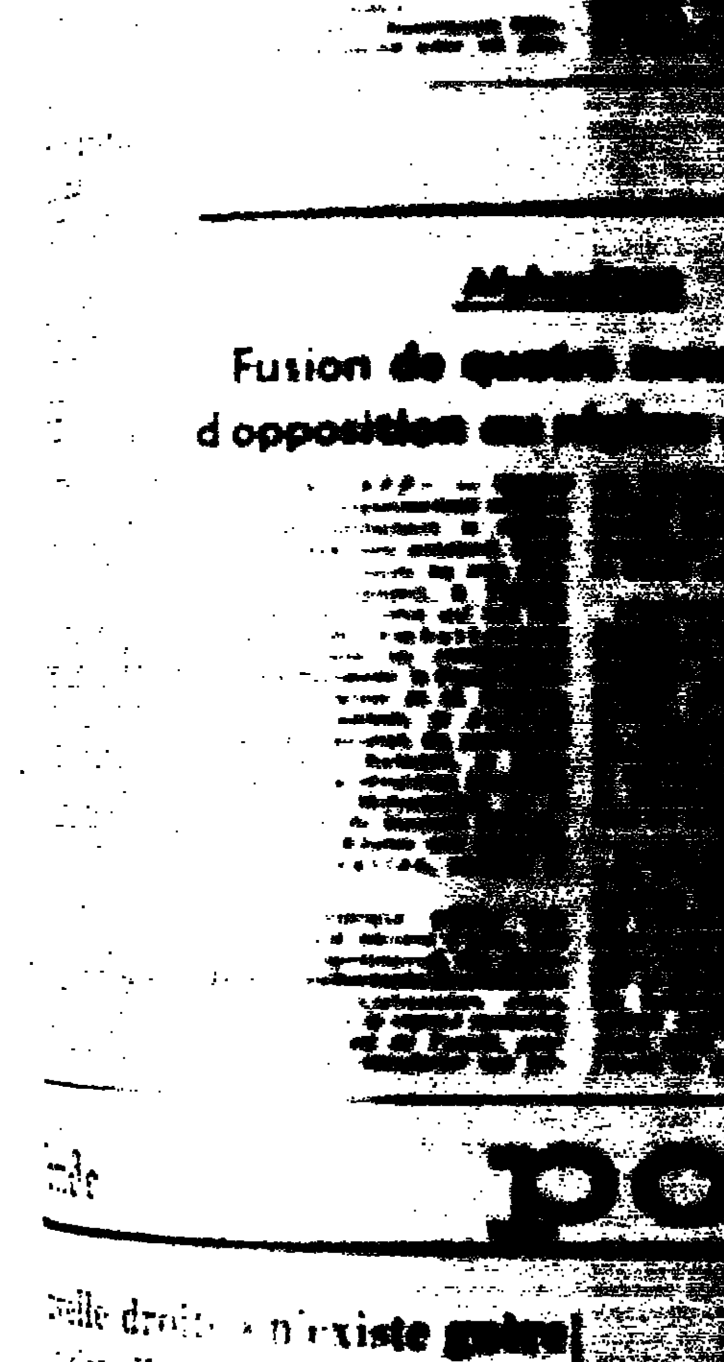
Une telle entreprise reste extraordinairement difficile. La social-démocratie n'a fonctionné jusqu'ici que dans des pays très développés, fort éloignés de la situation latino-américaine. Tout est à inventer dans ce domaine, en partant d'un canevas sommaire basé sur des idées générales plutôt que sur des techniques d'organisation. On doit le faire *dans une situation terrible qui ne* dispose pas à la patience, et dans un contexte culturel qui porte vers la phraséologie plutôt que vers l'efficacité.

Les sandinistes affrontent la contradiction fondamentale qui guette tous les révolutionnaires. Trop raisonnables au départ, ils n'osent pas déclencher un mouvement de révolte qui exige toujours une audace exceptionnelle. Trop téméraires une fois au pouvoir, ils ne savent pas s'arrêter avant de dépasser les limites du possible. Puissent les vainqueurs de Somoza ne point oublier que le premier devoir du révolutionnaire n'est pas de faire la révolution, mais de la réussir. Cela suppose qu'il mesure exactement jusqu'où l'on ne peut aller plus loin. Il est choquant pour la morale que l'isthme de Panama et le continent sud-américain soient dominés par Washington et c'est un fait dont toute politique efficace doit tenir compte. On pourrait affaiblir lentement cette hégémonie. On pourrait la faire coexister avec des régimes relativement démocratiques, où les libertés s'accompagneraient d'une régression des inégalités. On ne peut pas la supprimer par la force au profit de régimes communistes ou gauchistes. Pour l'avoir tenté, Fidel Castro et « Che » Guevara ont favorisé l'extension des dictatures. Des révolutionnaires raisonnables : voilà bien l'espèce politique la plus rare. C'est aussi l'une des plus précieuses.

MAURICE DUVERGER.

● *Une équipe médicale cubaine* de vingt membres s'apprête à partir pour le Nicaragua. Une première équipe, composée de soixante médecins, infirmières et techniciens, était partie le 27 juillet dernier ; elle était présidée par le vice-ministre cubain de la santé publique, le docteur Pedro Azcuy. Le nouveau groupe se dénomme « Carlos Ulloa », du nom d'un Nicaraguayen mort lors de l'expédition de la baie des Cochons en avril 1961. — *A.F.P.)*

● *Six réfugiés haïtiens se sont noyés*, le lundi 13 août, au large des côtes de Floride, alors qu'ils tentaient d'entrer illégalement aux Etats-Unis, a annoncé la police de Palm-Beach. D'autres réfugiés, au nombre de neuf, ont été repêchés et arrêtés. Des milliers de personnes fuient chaque année l'île dans l'espoir de trouver un emploi aux Etats-Unis. — *(A.F.P.)*



re-révolution

azar

Nicaragua

Des révolutionnaires raisonnables

AFRIQUE

Guinée-Équatoriale

« Le régime de Macias n'est pas vraiment tombé »

déclare le chef d'un des principaux mouvements d'exilés

« Pour l'instant, le régime de Macias n'est pas vraiment tombé. » De passage à Paris, M. Eya Nchama, secrétaire général de l'un des plus actifs mouvements d'exilés équato-guinéens, l'Alliance nationale pour la restauration démocratique (A.N.R.D.), demeure très circonspect sur les chances de voir renaître la démocratie dans son pays. *« La chute du dictateur constitue naturellement un grand pas en avant,* ajoute M. Nchama. *Mais il ne faut pas se réjouir trop vite. Si les nouveaux dirigeants militaires ne remplissent pas les conditions minimales que nous leur avons posées, nous considérerons que le coup d'Etat du colonel Nguema Mbazogo n'est qu'une révolution de palais. Dès lors, nous continuerons la lutte.* »

Le sort des détenus politiques

L'A.N.R.D. formule diverses exigences : libération de tous les détenus politiques, retour immédiat de tous les exilés et réfugiés, sauvegarde de l'intégrité territoriale, fixation d'une date pour la fin du régime militaire, désignation d'une assemblée constituante, abolition des méthodes de gouvernement arbitraires, dissolution des organes de répression. M. Nchama demande également la mise en jugement de tous les responsables des atrocités commises par l'ancien régime.

Pour ce qui concerne le sort des détenus politiques — dont l'élargissement avait été promis par les nouveaux dirigeants dès leur prise du pouvoir — l'A.N.R.D. relève qu'elle n'a eu jusqu'à présent confirmation d'aucune libération. M. Nchama ne cache guère sa méfiance envers le colonel Nguema Mbazogo. Il rappelle que sous la dictature ce dernier a non seulement pris part à la répression, mais systématiquement éliminé les dix officiers qui avaient été naguère ses camarades de promotion à l'académie militaire de Saragosse. Parmi cette équipe initiale, un seul officier a survécu, le colonel La Nseng. Il vient d'être libéré par le conseil militaire suprême.

Selon M. Nchama, le nouvel homme fort de Guinée équatoriale ne doit pas se contenter d'un appel général aux exilés, mais aussi prendre contact directement avec chaque mouvement d'opposition. Pareille démarche, pour l'instant, n'a pas été entreprise. *« Nos droits de responsable politique de l'opposition ne sont pas suffisamment garantis »,* note le secrétaire général de l'A.N.R.D. Cet ancien professeur — dont le mouvement recourt à un langage marxisant, évoquant par exemple la *« conscientisation des masses populaires »,* reconnaît que les contacts entre groupements d'opposition n'ont abouti pour l'heure à aucune action commune. M. Nchama opère d'ailleurs une distinction entre les vrais patriotes et les exilés qui ne songent, selon lui, une fois retournés au pays, qu'à se comporter en « petits Espagnols ».

Pour sa part, l'Association française de solidarité avec les peuples d'Afrique (AFASPA), qui accueillait lundi 13 août M. Nchama dans ses locaux, a diffusé un dossier mettant l'accent sur les intérêts économiques français en Guinée-Equatoriale : construction du palais d'Ekuku par la Société des dragages, exploitation de 150 000 hectares de forêts par la compagnie forestière du Rio Muni, conclusion de marchés pour l'électrification du pays, présence de la SNIAS et de la Société Guillemand. L'AFASPA — organisation proche du parti communiste — n'a pas souligné de la même façon les avantages économiques retirés, sous la dictature, par certains pays socialistes, notamment les contrats léonins conclus par l'U.R.S.S. aux dépens de Malabo, en matière de pêche. — J.-P. L.

ASIE

Afghanistan

Fusion de quatre mouvements d'opposition au régime de Kaboul

Peshawar *(A.F.P.).* — Quatre importantes organisations rebelles afghanes combattant le régime de M. Taraki ont annoncé, lundi 13 août, leur fusion au sein d'un nouveau mouvement, le Teiman Atahad-Islami (ceux qui ont fait le serment de combattre pour l'Islam). Dans un communiqué publié à Peshawar, le Front national de libération de M. Seghbatullah Mujjaddedi, le Jamiat Islami-Afghanistan du professeur Buhranuddin Rabanni, le Mouvement de la révoluton islamique du Maulavi Mohammadi et le Hezbi-Islami du Maulavi Mohammed Yunus Khales ont annoncé leur unification, réalisée le 11 août.

Le communiqué précise que l'union a été décidée *« pour une meilleure coordination des Mujehédins* (combattants musulmans) *dans notre Afghanistan chéri, pour déraciner le régime fantoche, pourri et illégal de Taraki, pour consolider et réconforter nos frères musulmans soucieux d'unité partout où ils se trouvent, et finalement pour la fondation d'une République islamique basée sur le Coran et la Sunna ».*

L'unification de ces quatre groupes survient après un an de tractations et de rapprochements manqués. Le nouveau mouvement n'inclut pas deux groupes influents : le Hezbi-Islami de M. Gulbuddin Ekmatiar et la Révolution islamique de M. Gilani. Il constitue cependant désormais le rasemblement le plus important au sein de la rébellion.

Il n'est toutefois pas sûr, note-t-on à Peshawar, que ces chefs religieux disposent d'une véritable influence hors de leur propre tribu et des quelque cent quarante mille réfugiés afghans recensés par le gouvernement pakistanais. De nombreux groupes semblent opérer indépendamment, notamment dans le centre, le nord et l'ouest du pays.

LA CRISE SAHARIENNE

Nouakchott dénonce à l'ONU et à l'O.U.A. l'« agression » marocaine au Tiris-El-Gharbia

Commentant la prise de contrôle par Rabat du Tiris-El-Gharbia — rebaptisé aussitôt « oued Eddahab », traduction arabe de Rio-de-Oro, — le quotidien algérien « El Moudjahid » condamne, dans un éditorial, un « nouveau coup de bluff qui relève du brigandage érigé en système ». Toutefois, Alger n'avait pas encore fait connaître de réaction officielle ce mardi 14 août, en fin de matinée.

Dans une interview diffusée lundi par France-Inter, Me Abderrahim Bouabid, secrétaire général de l'Union socialiste des forces populaires, principal parti d'opposition au Maroc, a estimé que la décision de Hassan II traduisait « l'union sacrée pour la défense de notre territoire, ce qui est tout à fait légitime ». Il a déclaré : « La politique du gouvernement algérien, je ne dis pas du peuple algérien, va conduire à une déstabilisation de la région et à des guerres intestines absolument inutiles. »

De notre envoyé spécial

Rabat. — En ce mois de Ramadan, l'heure où la nuit tombe, celle de la rupture du jeûne, est un moment de joie. Mais, ce mardi soir, les dattes fraîches et la soupe parfumée auront un goût de triomphe au palais royal de Rabat et d'amertume dans les casernements mauritaniens du Tiris-El-Gharbia. Ici ce sera la cérémonie d'allégeance au trône — initialement prévue pour lundi et reportée, — l'accueil des tribus par la mère-patrie. Là-bas, une triste veillée, la dernière avant le repli, sous l'œil goguenard des troupes chérifiennes.

Toutefois, les festivités de Rabat pourraient bien être assombries. Après vingt-quatre heures de réflexion, Nouakchott a, en effet, réagi sèchement lundi aux *« manifestations spontanées »* d'attachement au trône alaouite organisées samedi à Dakhla en présence du colonel Dlimi et des quatre ministres dépêchés par le roi Hassan (*le Monde* du 14 août).

« La Mauritanie — a déclaré son premier ministre, M. Heydalla, à l'issue d'une réunion extraordinaire du comité militaire de salut national, *considère l'occupation par le Maroc du Tiris-El-Gharbia comme une agression contre son administration provisoire. »*

La riposte choisie est des plus pacifiques puisque Nouakchott, en guise de représailles, annonce que tous ses soldats auront évacué le Tiris-el-Gharbia d'ici le 15 août, et demande seulement le « *retrait immédiat* » de Mauritanie des troupes marocaines que Rabat a déjà entrepris, de son propre chef, de redéployer autour de Dakhla.

En revanche, sur le plan diplomatique, la protestation mauritanienne ne peut pas laisser indifférent le Maroc déjà très isolé depuis la conférence panafricaine de Monrovia. Humiliés par Rabat, les dirigeants de Nouakchott ont refusé — contrairement à ce que semblait espérer le gouvernement royal après la visite vendredi de M. Heydalla — de donner leur aval, fût-ce tacitement, à l'état de fait créé dans le Tiris-El-Gharbia.

Le premier ministre mauritanien, parlant de l' « impossibilité » dans laquelle se trouve son pays de *« faire face à ses obligations »,* a lancé un appel à l'ONU et à l'O.U.A. pour qu'elles *« prennent toutes leurs responsabilités ».* Cet appel n'a pu qu'être bien accueilli par l'Algérie, dont un ministre-conseiller de la présidence, M. Ahmed Taleb Ibrahim, se trouve en ce moment à Nouakchott.

« Ménager la chèvre et le chou »

Tentant de ménager la chèvre et le chou, le lieutenant-colonel Heydalla a envoyé lundi à Rabat son ministre des affaires étrangères tout en dépêchant à Alger une délégation de haut rang pour *« réaffirmer la volonté de paix »* de son pays et faire part de son *« souci d'éviter de sortir d'une guerre pour entrer dans une autre ».*

On peut toutefois se demander si l'évidente sincérité d'une équipe, qui semble de plus en plus dépassée par les événements, suffira à épargner à la Mauritanie les troubles que son premier ministre semble redouter en demandant aux *« forces vives de la nation de se mobiliser pour défendre l'intégrité territoriale du pays ».*

La presse de Rabat, pour sa part, continue à faire état des protestations et des tensions que susciterait, au sein de la population et de l'équipe dirigeante de Nouakchott, la signature des accords d'Alger avec le Polisario. Il n'en reste pas moins que les dirigeants marocains ne se laissent pas aller à la même exaltation que les éditorialistes et les partis politiques. Le ministre des affaires étrangères, M. Boucetta, a visiblement irrité plusieurs de ses collègues du gouvernement en faisant allusion, le week-end dernier, devant le comité central de l'Istiqlal, dont il est secrétaire général, aux distributions d'armes qui auraient été faites aux *« populations des régions limitrophes de l'Algérie pour leur permettre de faire face aux agressions des mercenaires ».* C'est toujours en respectant une prudente ambiguïté sur le statut qui sera donné au Tiris-el-Gharbia qu'on prépare la cérémonie d'allégeance des populations du territoire au trône alaouite.

BERNARD GUETTA.

Angola

● UN NOUVEAU MOUVEMENT REVOLUTIONNAIRE cabindais, le Mouvement populaire de libération du Cabinda (M.P.L.C.), a été créé le 1er juin dernier par les Forces armées de libération du Cabinda (FALC), indique un communiqué parvenu samedi 11 août au bureau de l'A.F.P. à Kinshasa. Le communiqué ajoute que le M.P.L.C., sans être hostile aux puissances occidentales, est un mouvement « progressiste » et qu'un comité directeur a été élu, dont le secrétaire général est le commandant Vicente Balenda. Le M.P.L.C., qui affirme contrôler tout le frond sud et centre de l'enclave de Cabinda, estime que le FLEC (Front de libération de l'enclave de Cabinda), s'est rendu coupable d'actes *« irresponsables et ouvertement impérialistes »,* tout en s'assurant *« l'exploitation des énormes richesses du Cabinda ».* — *(A.F.P.)*

Le Monde

politique

La « nouvelle droite » n'existe guère

déclare M. Louis Pauwels

M. Louis Pauwels, directeur du *Figaro-Magazine,* déclare, dans une interview publiée par *le Point* du 13 août, que le débat sur la « nouvelle droite », *« logorrhée estivale »,* relève du *« phénomène du bouc émissaire ».* Il explique : *« Toute-puissante il y a quelques années, la gauche intellectuelle découvre qu'elle ne pense pas et qu'elle ne fait plus rêver. Il faut un coupable : ce sera la « nouvelle droite ». Notez bien que celle-ci n'existe guère. Il y a simplement des gens qui se déclarent de droite et qui réfléchissent. Ils ne sont pas très nombreux. Une gauche fantomatique va donc se jeter sur une droite embryonnaire. »*

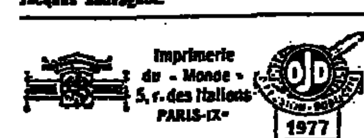
M. Pauwels suggère *« une autre explication possible »* du bruit fait autour de la « nouvelle droite ». « Le Figaro-Magazine, dit-il, *se porte bien ; suggérer qu'il couvre une idéologie « fascisante », c'est effrayer sa clientèle libérale, créer un malaise parmi ses collaborateurs. Ce n'est pas si bête, même si c'est faux. (...) Je n'appartiens ni au GRECE ni au club de l'Horloge. Je lis ce qu'ils publient depuis longtemps, et avec intérêt. J'ai simplement fait mon métier : j'ai porté à la connaissance du public un courant de pensée nouveau, car il y avait une organisation du silence autour de leurs travaux. Lorsque la gauche a constaté que ce système de censure organisée ne fonctionnait plus, elle a fait une grosse colère. C'est bête. Une droite vivante ferait grand bien à une gauche qui cesserait de marmonner ses lieux communs. »*

Interrogé sur les articles que Mme Annie Kriegel a consacrés à la « nouvelle droite » dans *le Figaro* du 10 juillet *(le Monde* des 11 juillet, 2 et 3 août), et en conclusion desquels l'historienne évoquait le danger d'une *« sorte de polarisation aux extrêmes, avec dérive de la droite classique qui, se soumettant comme le fit le droite allemande à la trique nazie, bascule dans l'horreur »,* M. Pauwels déclare : *« C'est la preuve du caractère pluraliste du* Figaro. *Une débat d'importance peut s'y dérouler sans que les portes claquent. (...) Je voudrais dire, à propos de la conclusion que vous rapportez, qu'elle me paraît tout de même un peu légère : il est vrai que si les circonstances étaient différentes, si les gens de la « nouvelle droite » écrivaient autre chose que ce qu'il écrivent, on mettrait Paris dans une bouteille. »*

Dans le *Nouvel Observateur* du 13 août, M. Jean-François Kahn répond aux critiques que lui avait adressées *l'Humanité,* notamment dans un article de M. Pierre Juquin *(le Monde* du 4 août), à la suite d'une chronique où le journaliste avait mis en parallèle *« néo-stalinisme de gauche et de droite ». « Avec l'idéologie du GRECE vulgarisée par Pauwels, le phénomène de retournement du concept stalinien devient proprement hallucinant »,* écrit M. J.-F. Kahn. Il cite, parmi d'autres traits communs au stalinisme et à la « nouvelle droite », la *« prétention à la détention d'une théorie « scientifique » opposée aux doctrines « humanistes » qui ne le sont pas »,* l' *« utilisation de données biologiques partielles à des fins idéologiques, autrement dit « lyssenkisme » à l'envers »,* la *« substitution du déterminisme social à la lutte des classes ».*

Quant au *« néo-stalinisme de gauche »,* M. J.-F. Kahn souligne : *« J'ai écrit, très exactement, que l'on assistait à la résurgence d'un stalinisme de gauche « et pas seulement au P.C. ». Ce qui signifie que le phénomène est tout aussi perceptible au sein du parti socialiste et dans les rangs gauchistes. (Certains de ces derniers sont d'ailleurs fascinés par la nouvelle droite.) »*

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Les municipalités d'Arles et de Grasse entrent en conflit avec l'administration préfectorale

Marseille. — L'allégement de la tutelle de l'administration sur les communes constitue l'une des principales dispositions du projet de loi cadre sur la réforme des collectivités locales dont l'examen doit être repris à la rentrée au Parlement. Deux conflits opposant, d'une part, la municipalité à majorité communiste d'Arles au sous-préfet de l'arrondissement, M. Jean-Louis Duffeigneux, et, d'autre part, la municipalité de Grasse, également à majorité communiste, au préfet des Alpes-Maritimes, M. Pierre Lambertin, tendent à prouver que l'esprit de la réforme n'inspire pas encore les relations entre les élus et les autorités de tutelle.

De notre correspondant régional

A Arles, c'est une lettre du sous-préfet au maire, M. Jacques Perrot, critiquant sévèrement la politique d'équipement de la ville, qui a mis le feu aux poudres.

Dans sa lettre datée du 5 juillet, M. Duffeigneux reproche à la municipalité *« un investissement très actif accompagné d'un endettement en progression très rapide, des réalisations souvent trop onéreuses, surdimensionnées ou non prioritaires »* et par *« une mauvaise utilisation du système de subvention de l'Etat ».*

Le sous-préfet d'Arles écrit : *« Tout cela constitue un faisceau d'erreurs inquiétantes et me conduit à vous conseiller d'apporter dans vos choix budgétaires davantage de rationalité, dans vos décisions de dépenses un plus grand souci d'économie, et dans l'établissement de vos plans de financement une recherche plus systématique des moyens d'alléger la participation communale ».*

Le ton de cette missive est volontairement sec, et la réponse du maire d'Arles, le 18 juillet, n'est pas plus amène. *« Votre ingérence dans la gestion municipale,* écrit M. Perrot, *ne peut être acceptée (...). Vous semblez ignorer que la municipalité d'union démocratique élue en 1971, et la municipalité d'union de la gauche élue en 1977, ont été amenées à la gestion de la ville d'Arles non pas sur une promesse vague (...) mais sur la base d'un contrat communal qui comprend des investissements mis en cause. »*

Le maire juge cette intervention *« intempestive »* et récuse le *« rôle d'opportunité »* que prétend assumer le sous-préfet. Il réfute aussi les chiffres et les faits avancés par M. Duffeigneux. Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la réponse de M. Perrot. Selon ses collaborateurs, M. Duffeigneux n'a fait qu'exercer son rôle de conseil et ses observations avaient un caractère confidentiel et ne visaient pas à mettre la municipalité en difficulté devant l'opinion.

A Grasse, la municipalité et le préfet des Alpes-Maritimes s'opposent sur un seul dossier : celui de l'implantation d'une grande surface commerciale — du groupe Montlaur — dans la haute ville, dans des conditions contestées par le groupe concurrent, Monoprix, et confuses. Le préfet, M. Lambertin, juge que les travaux d'aménagement justifient un permis de construire et qu'ils doivent être interrompus ; le maire de Grasse s'y oppose et refuse d'exécuter les arrêtés successifs du préfet. *« Toutes les mesures prises par mes services dans cette affaire* — affirme M. Lambertin — *ne l'ont été que dans l'intérêt de l'Etat et de la commune. Notre souci a été d'éviter que les autorités administratives ne se trouvent engagées dans un procès avec Monoprix, dont l'issue nous est apparue incertaine. Les procédures suivies ont toutes été régulières, sans qu'il y ait eu d'empiètements d'un pouvoir sur l'autre. Nous n'avons pas davantage fait preuve de complaisance à l'égard de Monoprix. »*

Les élus grassois sont loin d'adhérer à cette dernière affirmation. *« Des interventions multiples et pressantes ont eu lieu au plus haut niveau,* déclare l'adjoint à l'information, M. Gilbert Andruccioli. *On a voulu empêcher coûte que coûte l'ouverture de Montlaur, qui a mis un terme au monopole de Monoprix à Grasse. La municipalité, et elle seule, a défendu les intérêts des consommateurs grassois. »*

L'affaire n'est pas terminée, car le conseil municipal sera appelé lors de sa prochaine séance, en septembre, à autoriser le maire à introduire une action devant le tribunal administratif.

GUY PORTE.

Une lettre de M. Pierre Boutang

M. Manuel de Diéguez ayant répliqué, dans le Monde *du 7 août, à une « Libre opinion » de M. Pierre Boutang parue le 28 juillet, ce dernier nous adresse la lettre suivante :*

Sans plaisir, me voilà contraint de m'occuper du domestique quand je pensais n'avoir affaire qu'au maître. Brièvement :

1) M. Diéguez lâche d'abord ceci : « Monarchiste, dont la race a traité le paysan de *manant* durant tant de siècles... » Il n'y a pas de *race* de monarchistes ; et *manant* voulait dire (voir les dictionnaires Richelet, Trévoux, Furetière, etc.) ceux qui sont originaires du lieu dont on parle. Les manants de ma famille étaient sur la glèbe, ou meuniers, ou boulangers. Je peux dire où. Ce M. Diéguez, avec ses quinze ans en Normandie, est *raciste* au-dessus de ses moyens. Il parle de *boursouflé,* c'est qu'il espagnolise ;

3) M. Diéguez m'interpelle et moi « la race des gens de lettres ». Encore la *race* ! Ces *vilains,* « ignorés depuis toujours chez nous » par le pouvoir (François Ier, Louis XIV, de Gaulle...), ont l'aveuglement de ne pas saisir *« la perche que leur tend »* l'actuel chef de l'Etat. Curieuse expression, devenue fort vulgaire, sans doute tirée de la vénerie : les fauconniers mettaient les oiseaux sur la perche. La leur tendaient ils ? M. Diéguez saisit, agrippe ce qu'on lui tend. Qu'il reçoive la Légion d'honneur, s'il ne l'a pas déjà ;

3) M. Dieguez m'interpelle et me tutoie, ce qui serait plutôt amusant : *« Manant abusif (...) tu n'aurais pas osé écrire, même d'un ministre, ce que tu écris aujourd'hui d'un chef de l'Etat qui a promis qu'il s'offrirait aux coups. »* La servilité n'exclut pas nécessairement l'information et ce monsieur, sans me connaître, comme il dit « dans les encoignures », pourrait savoir (son maître le sait bien) qu'à l'heure de l'Algérie abandonnée et des harkis livrés aux vengeances, je n'ai pas crié à la forfaiture des ministres, mais à celle du chef de l'Etat. Avais-je tort ou raison, sur ce point ? Du moins ai-je *dit* et *fait.* J'ai été le journaliste le plus lourdement condamné pour ces « offenses ».

C'est cela qu'une polémique intelligente eût rappelé. J'aurais répondu qu'en conscience (cette *conscience* qu'invoque justement ce grand d'Espagne) je n'avais pu éviter ce crime de « lèse-majesté ».

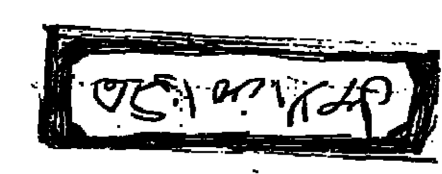
Aujourd'hui, si le chef de l'Etat ne « s'offrait aux coups » — Sacher-Masoch ou Saint-Sébastien ? — je plaiderais encore coupable. Autrement :

Oui, moi, manant abusif, bourgeois de lettres et refuseur de perches, je me reconnais coupable de lèse-abjection.

**

Nous avons soumis cette lettre à M. Manuel de Diéguez pour une éventuelle réponse. Il nous a répondu :

« M. Boutang ne m'appelant pas par mon nom, je ne répondrai pas à cette nouvelle preuve de petitesse. »



Le Monde

société

LES INCENDIES DE FORÊT

Le plan Orsec est levé dans le Var

Après trois jours d'application, le plan ORSEC (Organisation des secours), a été levé, lundi 13 août à 18 heures, dans le département du Var où, à l'exception d'un foyer proche de Sainte-Anastasie, les incendies, qui ont ravagé 13 000 hectares de végétation, sont considérés comme éteints.

Dans les Bouches-du-Rhône, dans l'Hérault, dans le Gard et dans le Vaucluse, la situation est également jugée « bonne ». Des sapeurs-pompiers venus de trente-cinq villes de France ont relevé les sauveteurs locaux afin de neutraliser définitivement certains foyers qui couvent encore et qu'un éventuel retour du mistral pourrait ranimer.

Dans une interview au « Figaro », M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a déclaré qu'il fallait s'orienter vers une action de « quadrillage » de la forêt, ajoutant qu'il proposera « à la fin de la saison, au premier ministre, de tenir un comité interministériel destiné à dresser un certain nombre de mesures ».

M. Jacques Baumel, député des Hauts-de-Seine (R.P.R.), propose de mettre en œuvre un plan de lutte comportant la création de centres agricoles, viticoles et arboricoles dans les massifs des Maures et de l'Estérel.

Le parti socialiste dénonce, pour sa part, les « carences » du gouvernement dans la lutte et le manque d' « orientation d'ensemble » et de « volonté » dont ont témoigné les propos du président de la République le 11 août. Toutes paroles qui paraissent déjà bien dépassées aux responsables, sur place, de la lutte contre le feu et de l'aménagement de la forêt.

Repartir de zéro

De notre envoyé spécial

Marseille. — *« C'est la mort de vingt-trois touristes français, dans un camping de la presqu'île de Saint-Tropez, qu'ils seulent ? Ci c'est ce qu'ils attendent, ils peuvent se rassurer : parce que cela va arriver ! »* Sornettes, ces propos d'un officier de sapeurs-pompiers ? Non, simple mouvement d'humeur d'un homme harrassé, découragé par une lutte de trois jours dans le massif des Maures (Var), et à qui l'émotion fait oublier l'obligation de réserve. Mais une opinion somme toute voisine de celle émise par d'autres spécialistes des incendies de forêts de Provence, et qui semblent eux aussi abandonner la règle du silence administratif après la catastrophe des derniers jours. Réaction libératrice, mais peut-être exagérée. Bien sûr, si vingt-trois touristes français périssaient dans un camping, on aurait alors immédiatement réclamé des comptes. Il ne faut pourtant pas se plaindre. Les grands incendies de juillet dans les Bouches-du-Rhône, puis surtout les 9 000 hectares d'arbres morts des Maures n'ont pas été inutiles, en permettant au moins de remettre en cause bien des idées reçues.

Ils ont réduit en poussière des plans nationaux, des « mesures de sauvegarde » annoncées après les grands incendies de 1965 et de 1968, 1970, 1971, 1975... Ils ont balayé des monceaux d'affirmations satisfaites sur des efforts « consentis », sur des « travaux déjà entrepris ». Ils ont rendu vaines ces querelles d'un autre âge, mais toujours vivantes, sur le choix des espèces végétales en rapport avec l'économie de la forêt méditerranéenne.

S'ils avaient de la mémoire, les dizaines de responsables départementaux, régionaux et nationaux devraient aujourd'hui porter le deuil. *« Nous nous trouvons à peu près dans la situation de 1962, après le grand incendie du massif de l'Esterel »*, estime un ingénieur forestier.

Cette année-là, le feu avait pris les autorités publiques au dépourvu. *« Plus jamais cela »*, avait titré la presse régionale. A la fin de l'été 1962, on avait déjà prévu de faire ce que le président de la République propose aujourd'hui : réfléchir pour ne plus se tromper. Dix-sept sans plus tard, l'embrasement du massif des Maures offre un bel exemple d'insolence : le feu a brûlé comme paille les bois aménagés du « périmètre d'intervention » de La Garde-Freinet, qu'on faisait visiter aux délégations étrangères.

Le seul courage ne suffit pas

On disait avoir prévu au moins l'essentiel dans cette zone à « hauts risques » naturels : les renforts des sauveteurs sont arrivés en désordre — certains pompiers sont même venus par le train, avec des moyens inadaptés au relief et aux conditions climatiques ; le carburant et l'eau ont fait défaut lors de l'application du plan ORSEC. « *Surtout*, note un météorologue, *ces renforts arrivent trop tard. Nous avions calculé mètre par mètre que la sécheresse du sol allait atteindre un niveau rarement enregistré. Nous savions que, si les vents se levaient, nous allions devoir affronter des dizaines de foyers en même temps. Nous l'avions dit. Les pompiers ont demandé, dès le printemps, que des moyens supplémentaires soient envoyés en Provence et sur la Côte d'Azur pour la durée de l'été.* »

Les « bombardiers » Canadair, gros éteigneurs d'incendie en temps normal, n'échappent pas tout à fait non plus à la critique. Certes, ils ont été d'un grand secours, intervenant dans des endroits inaccessibles pour les sauveteurs au sol. Mais, dans le vent qui soufflait parfois à près de 100 kilomètres-heure, les pilotes, malgré leurs prouesses, n'ont pas toujours pu effectuer des « lâchers » de précision. D'où une relance de la polémique qui oppose, depuis le début des incendies, d'un côté l'association Cinquante Canadair pour la Provence, M. Gaston Defferre, les élus de l'opposition et le quotidien *le Provençal*, et, de l'autre, les autorités régionales. Le journal du maire socialiste de Marseille demande à ses lecteurs d'écrire au président de la République pour obtenir des avions supplémentaires. *« Il est impossible d'acquérir plusieurs dizaines de Canadair*, répond M. Lucien Vochel, préfet de la région Provence-Côte d'Azur. *Il en coûterait 1 milliard de francs à l'Etat et, de toute façon, l'usine Canadair ne pourrait pas fournir ces avions avant deux ans. »*

L'administration, sans rien promettre, estimait, ces dernières semaines, préférable d'acquérir des « moyens intermédiaires », par exemple des hélicoptères *Puma* capables de transporter chacun une citerne et une équipe de sauveteurs, et des avions plus légers comme les Pilatus.

Les leçons que les pompiers tirent des derniers incendies font de cette querelle une polémique déjà dépassée. « *Bien sûr nous avons besoin de Canadair et de Puma*, explique un officier du CIRCOSC (Centre interrégional de coordination opérationnelle de la sécurité civile) installé à Valabres (Bouches-du-Rhône), *mais les véritables besoins ne sont pas là.* » « *Il faut de toute urgence réorganiser le dispositif de lutte au sol* », n'hésitent pas à dire les responsables du CIRCOSC, au risque de paraître parfois critiques à l'égard de leurs collègues départementaux. Si les sauveteurs ont témoigné de leur courage habituel, leur mode d'intervention a été souvent pris en défaut dès que les foyers, attisés par un vent fort atteignaient une certaine ampleur. Le déclenchement des alertes a parfois été trop lent, dans des sinistres où chaque seconde compte ; les informations sur la nature du disponibles ou les voies d'accès, feu, sur les bouches d'eau trop imprécises. Des colonnes de pompiers se sont perdues dans la garrigue, ont été retardées par l'absence d'agents forestiers ayant une bonne connaissance de la zone sinistrée. Il a fallu, cette fois encore, pomper l'eau des piscines de lotissements qui devraient pourtant, réglementairement, être pourvus de citernes de secours.

Déjà constatées, ces difficultés n'ont pas été corrigées : dans les Bouches-du-Rhône, dix équipes de pompiers avec deux ou trois véhicules ont été dispersées en divers points éloignés du département, et se chargent, en collaboration avec les brigades communales de sauveteurs volontaires, des premières interventions. *« Il en faudrait dix fois plus »*. Les différences de statut des pompiers, le découpage départemental des services de secours, ont aussi des effets absurdes. N'a-t-on pas vu des colonnes de pompiers des Bouches-du-Rhône immobilisées à quelques centaines de mètres d'un incendie déclaré sur une commune du Var, dans l'attente d'un ordre administratif qui se faisait attendre ? Va-t-on enfin créer, comme le demandent les officiers, un commandement central coiffant l'ensemble des départements ?

Pas de miracle du ciel

L'attrait des Canadair porte lui-même, indirectement, une part de responsabilité dans la désorganisation des secours. « *Les maires des communes*, raconte un officier du CIRCOSC, *n'ont souvent plus qu'une idée en tête : réclamer la venue de nos avions dès qu'un feu se déclare, alors qu'eux seuls peuvent enrayer l'incendie en faisant intervenir très rapidement leurs moyens, même réduits.* » Les demandes d'intervention des Canadair arrivent chaque jour en avalanche au P.C. de Valabres. Les pompiers au sol subissent, eux aussi, paraît-il, « l'effet Canadair » : *« baisser trop vite les bras, ne plus se battre que pour les habitations en abandonnant la forêt aux flammes et attendre que le miracle vienne du ciel »*. Il ne vient pas toujours, hélas. Ou alors pas immédiatement.

Les équipes qui sillonnent les lieux des sinistres, depuis lundi, pour préparer les premiers rapports réclamés par M. Giscard d'Estaing, établissent toutes le même constat. Tout a brûlé sur les 9 000 hectares du passage du feu, sauf en quelques endroits ridiculement réduits où l'homme avait su concevoir des pare-feu naturels : des champs, quelques vignes, quelques hectares de pinède sans broussaille. La très vieille évidence de la forêt méditerranéenne s'impose à nouveau : le feu prend toujours près du sol, parmi les argelas, les touffes de romarin, les chênes kermes, ces sous-bois broussailleux, trop touffus parce que trop exposés au soleil en raison des ouvertures de la futaie, souvent chétive, des résineux.

Or 80 % de la forêt de Provence appartient à des propriétaires privés, qui ne parviennent plus, depuis la raréfaction des essences vertes et la disparition du bois de chauffe, à rentabiliser leurs surfaces boisées. Aussi laissent-ils, le plus souvent, leur bien en l'état, les condamnant, en fait, à une lente dégradation. *« Ils seraient prêts à vendre leurs forêts à des promoteurs*, explique l'un de leurs représentants, *mais l'Etat a classé près de 90 % des forêts méditerranéennes en zones inconstructibles »*.

Pourquoi, dans ce cas, assureraient-ils l'entretien des forêts interdites à la vente et qui ne rapportent rien ? Voilà pourquoi à peine deux pour cent des surfaces boisées ont connu le bulldozer et les sécateurs du débroussaillage. En visite, la semaine dernière, sur les lieux des incendies des Bouches-du-Rhône, M. Pierre Mehaignerie, ministre de l'agriculture, a anoncé qu'un fonds spécial européen allait permettre d'abaisser — avec l'aide de l'Etat — la participation financière des propriétaires à cinq pour cent des coûts d'entretien des forêts. Cette tardive mesure suffira-t-elle ? Même les collaborateurs du ministre qui l'accompagnaient semblaient en douter.

M. Mehaignerie a également proposé de subventionner quelques centaines de jeunes agriculteurs qui iraient s'installer sous les pinèdes. Ils travailleraient la terre, créant ainsi des pare-feu végétaux et assureraient parallèlement : l'entretien de la forêt. Cette fois l'entourage du ministre se montrait franchement suprême. « *Même les pins, pourtant peu regardants, ne parviennent que difficilement à tenir sur cette terre*, répond un spécialiste de l'Office national des forêts (O.N.F.) *Qui pourrait la cultiver ?. On ne pourra jamais révolutionner cette forêt méditerranéenne, assure* M. Antoine Blanc, directeur départemental de l'agriculture pour les Bouches-du-Rhône.

Rien à faire donc, ou pas grand-chose. Réfléchir, a proposé le président de la République. Réfléchir en sachant qu'il a plus de miracle en Provence, que sa forêt est naturellement fragile, que les risques d'incendie seront toujours plus élevés ici qu'ailleurs et qu'en conséquence, les dépenses à entreprendre ne pourront jamais avoir vocation économique, mais simplement écologique. L'Etat est-il prêt, maintenant qu'il connaît mieux ses faiblesses, à payer le prix, énorme, pour rendre sa beauté à une terre malade ? « *Cela vaut le coup*, estime le colonel Marc Egloff, directeur du CIRCOSC, *ces forêts, Monsieur, ce sont nos toiles de maîtres.* »

PHILIPPE BOGGIO.

DANS LE VAUCLUSE

A Mornas, on mobilise

De notre correspondant

Marseille. — *Persuadé que les différents incendies qui se sont déclarés sur le territoire de sa commune ne sont pas le fait du hasard, M. Claude Fontès, trente-quatre ans, pharmacien, maire de Mornas, un village de cinq cents habitants, au nord d'Orange (Vaucluse), a provoqué, dimanche soir 12 août, une réunion extraordinaire de son conseil municipal au cours de laquelle il a été décidé de créer un corps de volontaires chargés d'organiser la surveillance pour prévenir les incendies qui pourraient être d'origine criminelle.*

Les gendarmes de Mornas ont révélé plusieurs indices permettant de penser à l'action de pyromanes à propos des deux sinistres qui ont éclaté dimanche après-midi à trois cents mètres l'un de l'autre, suivis le lendemain matin par un troisième qui a pu être circonscrit.

M. Fontès, qui se défend d'avoir créé une milice, précise que les surveillants ne sont armés... que de jumelles, portent un brassard blanc et un document de la mairie les accréditant dans leur tâche de surveillance. Une soixantaine de volontaires, agriculteurs, commerçants ou simples touristes, par équipes de vingt, se relaient de deux en deux heures, jour et nuit.

J. C.

POINT DE VUE

Pour une stratégie inversée

par SERGE REZVANI (*)

« *La forêt ne prend feu que lorsque trois conditions sont réunies : la sécheresse le mistral, les broussailles. Comme on ne peut rien contre les deux premières, il ne reste qu'à nettoyer les sous-bois en hiver.* » Voilà ce que disent depuis toujours les forestiers du massif des Maures et voilà ce qu'ils pratiquaient jusqu'à ce que le pouvoir central le leur interdise.

En parlant du nettoyage d'hiver, les Maurins évoquent une civilisation ancestrale fondée sur l'utilisation du feu contre le feu. Jusqu'à ces dernières années, les forestiers choisissaient leur moment pour nettoyer par le feu les sous-bois embroussaillés. Ils appelaient ça le « petit-feu ».

Je me souviens du spectacle paisible de nos collines brûlant doucement par les nuits d'automne ou d'hiver. Les forestiers contrôlaient merveilleusement ces petits-feux qui, de vallon en vallon, faisaient le net sous les arbres. Ce petit-feu, ils en avaient une pratique millénaire, léguée de génération en génération depuis leurs ancêtres les Ligures ; ils en connaissaient le rituel et jamais ils n'en perdaient la maîtrise.

⁂

Jusqu'à présent, le feu était en quelque sorte le produit négatif de leurs terres, il leur appartenait, et personne ne se serait avisé de leur donner des leçons. Et lorsqu'il arrivait en été que malgré les grands nettoyages d'hiver des arpents éloignés de la forêt prennent feu, les forestiers (à l'époque libres de leurs initiatives) allumaient, selon une stratégie antique, des *contre-feux* sur des points particuliers et bien connus de leur territoire. Là encore ils annulaient le feu par le feu, c'était une science, un savoir dont ils tiraient une légitime fierté. Nous avons vu ici même, en plusieurs circonstances, autour de notre maison des bois, le feu vaincu par ces savants contre-feux que de vieux paysans provoquaient sans se presser aux moments qu'ils jugeaient opportuns. Et jamais ils ne se sont trompés. Le contre-feu demande une parfaite connaissance du terroir, seuls des hommes qui vivent la forêt, qui en sont, pour mieux dire, en quelqu sorte une excroissance vivante, peuvent en garder la maîtrise absolue. Ils sont cette forêt, ils la savent de toutes leurs fibres, ils y chassent, elle est leur verger, ils y sont nés, ils l'ont façonnée, ils en connaissent chaque vallon, chaque ruisseau, chaque sentier, chaque arbre, chaque caillou. Jusqu'à ces derniers temps, les Provençaux en étaient les seuls garants, et, tant qu'elle leur appartenait encore, le feu n'y faisait pas des ravages comme ceux que nous venons de subir.

Les Maures viennent sous nos yeux — et jusqu'au seuil même de notre maison — de brûler comme elles n'avaient jamais brûlé. Ce feu, les habitants de la Garde-Freinet et des villages d'alentour l'attendaient. Ils savaient où il devait prendre, par quels défilés il devait monter à l'assaut des collines. Ils connaissaient les quatre ou cinq points stratégiques sur lesquels ils pouvaient allumer des contre-feux et le stoper — comme depuis des siècles il avait toujours été stoppé sur ces points mêmes.

Que demandaient en fait les forestiers des Maures ? Le droit de défendre leur territoire par des moyens éprouvés. Cela leur a été interdit ! Les pouvoirs publics leur ont confisqué cette ultime autonomie. Ils leur ont proprement interdit de s'exprimer devant le cataclysme. Aujourd'hui, en ce matin de cendre, une violente et profonde colère gronde chez les habitants de la Garde-Freinet. Ils ont vu « sur le tas » l'impuissance de l' « armée du feu », l'impuissance de sa technologie, de ses Canadairs, de son P.C. devant la réalité de ces flammes de plus de 30 mètres de haut. Et aujourd'hui, devant le fantastique échec de la technologie de pointe, dont les commandes remontent jusqu'aux bureaux feutrés de l'Elysée, ces forestiers, fils du feu, exigent d'en rester les maîtres. Au lieu de se trouver paralysés, le moment venu, par des bureaucrates en képi, ils souhaitent retrouver leurs responsabilités entières. Que la préfecture, avec ses fantastiques moyens, se mette donc au service de ces hommes de science forestière et non le contraire. Que le désastre d'aujourd'hui porte au moins ce fruit-là. Un peu d'humilité, messieurs les énarques, devant des hommes qui, sur ce point, en savent plus que vous ! Maintenant les Maures en ont pour dix ans — non pas à reformer leurs forêts, mais pour que les broussailles repoussent et offrent le combustible nécessaire pour un ultime ravage.

⁂

Que faire ? Comment, à partir de cette table rase— dont la responsabilité revient,hélas ! au pouvoir central — envisager l'avenir ? Quelle leon tirer de ce désastre pour que dans dix ans les Maures ne reçoivent pas le coup de grâce ? Bien sûr, il reste peu de forestiers. Leurs terres sont passées aujourd'hui aux mains des agents immobiliers, des résidents secondaires, ou, pire encore, « gelées » en quelque sorte par les jeux de la spéculation foncière pratiqués par les banques européennes. Les forêts sont à l'abandon. Elles ne rapportent rien de vital, elles ne nourrissent presque plus personne. C'est du *paysage*, peu d'hommes en connaissent encore le détail. Il reste quelques chasseurs, quelques agriculteurs, quelques bûcherons, derniers héritiers de cette science du feu, dont je parle plus haut. Cette science est encore transmissible... Attention, dans une génération elle sera irrémédiablement perdue ! Il est tout juste temps de la recueillir et de l'utiliser. Une jeune génération, sans doute clairsemée, est là, elle est prête à continuer, à condition qu'on l'encourage à rester.

Que l'on écoute ces hommes du terroir. Il faut qu'ici, à la Garde-Freinet, Collobrières, les Mayons, etc., se forme un conseil des anciens, que des sages obtiennent l'autonomie de décision. Que l'armée se mette à leur service et non le contraire.

Il est nécessaire de retourner, non pas en arrière, mais à une stratégie qui a fait ses preuves. C'est aux hommes de choisir quand le feu doit passer, à quel moment, en quelle saison et non le contraire ! D'accord pour quelques Canadair, d'accord pour le simulacre de guerre... mais en hiver ! La forêt doit être brûlée sous contrôle et sous les directives des gens du cru. Que l'armée du feu que nous avons vue cet été impuissante avec ses généraux, ses véhicules coûteux, ses avions-citernes, ses hommes de troupe, organise en hiver de grandes actions de nettoyage pacifique. Un feu d'hiver est aisé à contrôler, il est malléable et souple, on en fait ce que l'on veut. Tant que les préfectures s'obstineront à confisquer le feu au profit d'une action à chaud, inutile et guerrière, tant qu'on préférera une fausse chirurgie à des soins constants, une action héroïque et inefficace à un travail patient et sans gloire, le feu restera le maître. L'action violente à l'américaine c'est beaucoup de bruit pour rien. Un peu d'humilité et de patience, voilà ce que demande la forêt : de l'amitié et des soins en toute saison nous la rendra amie. Les opérations « coup de poing » (horrible langage né du béton) sont sans valeur ici.

Pitié pour la forêt, citadins ! Si elle était encore là avant-hier, cette forêt, c'est bien aux populations rurales que nous la devions. Laissez-leur le soin de la faire revivre. Ne leur imposez pas l'idéologie du béton, du goudron, de l'avion. La forêt va lentement, elle. Pour se refaire, il lui faut cinquante ans.

Ecrit à chaud, ce lundi 13, dans sa maison des Boisbrûlés.

(*) Ecrivain.

FAITS ET JUGEMENTS

« Pariscope » renonce à la publicité des « salons de massage ».

A la demande de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme, l'hebdomadaire *Pariscope* a cessé, depuis le 12 juin, de publier des annonces sur les saunas et instituts de massages spéciaux. Les policiers ont acquis la conviction que la trentaine d'établissements de ce genre existant à Paris et dans la région parisienne sont en réalité des maisons de prostitution. Une démarche a été faite auprès de M. Daniel Filipacchi, directeur de la publication, pour l'avertir qu'il pourrait encourir une inculpation de proxénétisme. Le code pénal prévoit la poursuite de celui *« qui d'une manière quelconque, aide, assiste ou protège sciemment la prostitution d'autrui ou le raccolage en vue de la prostitution »*.

Bien qu'elle ait pris la précaution de vérifier que les établissements visés étaient régulièrement inscrits au registre du commerce et que certains d'entre eux puissent difficilement être considérés comme des « maisons de prostitution », la direction de l'hebdomadaire a préféré obtempérer pour éviter une inculpation de M. Filipacchi. Les annonces incriminées occupaient trois à cinq pages de l'hebdomadaire. Elles représentaient un chiffre d'affaires annuel brut de 2 millions de francs.

Un arrêté modifie les modalités du concours d'accès à l'Ecole de la magistrature.

L'arrêté fixant les modalités du concours d'accès, en mars 1980, à l'Ecole nationale de la magistrature (E.N.M.) a été publié au *Journal officiel* du 11 août. Ce concours sera le premier des deux prévus pour 1980 puisque, désormais, l'E.N.M. recrutera deux promotions annuelles — cent-cinq places chacune— pour faire coïncider la fin du cycle d'études avec les deux départs annuels à la retraite des magistrats en poste (*le Monde* du 23 juin).

« *Deux concours*, prévoit l'arrêté, *sont ouverts pour l'accès d'auditeurs de justice à l'Ecole nationale de la magistrature aux candidats remplissant les conditions fixées. (...) Le premier concours est ouvert aux candidats âgés de vingt-sept ans au plus au 1er janvier 1980 et titulaires d'un diplôme national sanctionnant le second cycle d'études supérieures ou d'un des diplômes ou titres énumérés à l'article 17-1 du décret du 4 mai 1972.* » Les candidats à la licence en droit peuvent présenter leur candidature sous réserve de la confirmer aussitôt après les résultats de la licence, en tout cas avant le 15 novembre 1979. Ils devront produire une copie du diplôme ou une attestation en tenant lieu.

« Le second concours est ouvert aux candidats âgés de quarante ans au plus au 1er janvier 1980 et justifiant, à la date de clôture des inscriptions (25 octobre 1979), d'une durée de cinq ans au moins de service en qualité de fonctionnaires ou d'agents de l'Etat des collectivités territoriales ou d'un établissement public. Les épreuves d'admissibilité des deux concours se dérouleront les 3, 4, 5 et 6 mars 1980. (...) Le nombre total de places mises au concours est fixé à cent-cinq dont vingt pour le second. »

Seins nus s'abstenir.

Il convient de délimiter sur les plages des zones interdites aux femmes qui ont les seins nus, estime l'association des juristes catholiques du Languedoc-Roussillon. Mᵉ Paul Pierchon, secrétaire général de cette association, créée en 1978 « *pour une réflexion sur les mutations de la société* », a indiqué, à Montpellier, que les juristes catholiques avaient été saisis, à ce sujet, de « *nombreuses plaintes émanant des familles* ».

● *Un ravisseur de M. Revelli-Beaumont arrêté en Argentine.* — M. Moracio Francisco Rossi, quarante-trois ans, considéré comme le « cerveau » du groupe qui avait enlevé, en 1977, M. Luchino Revelli-Beaumont, ancien directeur général de Fiat-France (*le Monde* du 7 décembre 1977), vient d'être arrêté par la police de Buenos-Aires.

t levé dans le Var

ne stratégie inversée

TS ET JUGEMENTS

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

LES RECHERCHES SUR LES PLANTES ORNEMENTALES

La mutagénèse et les produits chimiques vont-ils remplacer le sécateur et la tondeuse ?

Les pelouses exagèrent vraiment à la belle saison ! Leur herbe n'en finit pas de pousser. Et les tondeuses s'épuisent à juguler cette luxuriance. Le moindre relâchement du rythme des coupes a tôt fait de donner des airs de savane à ces surfaces enherbées...

A-t-on planté des arbustes ? L'attrait de chacun d'eux est éphémère. Et seule une heureuse mosaïque de plusieurs espèces et variétés peut réjouir les yeux au fil des semaines et des mois. Mais la magnificence d'une telle palette est souvent inconciliable avec l'étroitesse des limites de la plupart des jardins.

A moins de créer et sélectioner de petits arbrisseaux nains et des gazons moins exubérants ou de disposer de substances chimiques capables de contenir la croissance du matériel végétal déjà cultivé : deux pistes explorées à l'Institut national de la recherche agronomique (I.N.R.A.).

LA sélection d'arbustes nains peut faire appel à l'hybridation. Mais celle-ci engendre des descendants très diversifiés, parmi lesquels la détection du rejeton avantageux exige l'observation répétée d'un grand nombre de leurs caractères dans différents milieux.

Il en va tout autrement avec la mutagénèse mise en œuvre par M. L. Decourtye au laboratoire d'amélioration des arbustes ornementaux de l'INRA à Beaucouzé, près d'Angers. Une mutation, c'est-à-dire le brusque changement héréditaire affectant un gène ou un fragment de chromosome, apparaît tout d'abord bien adaptée au cas des plantes à multiplication végétative que sont les arbustes ornementaux. Cette modification affectant un individu peut, en effet, être transmise d'emblée, et à de nombreuses copies, par le bouturage, le greffage ou le marcottage, sans qu'il soit nécessaire de se soucier de la nature génétique du caractère nouveau et de sa fixation sur les deux chromosomes d'une même paire.

Autre gain de temps : la mutagénèse, en ne modifiant qu'une faible part du patrimoine de la plante, conserve au mutant l'essentiel des aptitudes de la variété d'origine. C'est dire que le savoir antérieur reste toujours valable pour cultiver et faciliter la diffusion du mutant.

Bref, là où il faudrait au moins dix ans avec l'hybridation, il en suffit de cinq à la mutagénèse pour proposer un arbuste nouveau.

Aux rayons gamma

Les mutations spontanées sont choses naturelles. Mais l'intérêt du phénomène tient surtout au fait qu'on dispose aujourd'hui d'agents chimiques et physiques capables d'accroître considérablement leur fréquence dans une petite population.

Ce peut être, comme à Angers, une exposition à un rayonnement gamma du cobalt 60 jusqu'à des doses de cinq à sept kilorads. Ce traitement a d'abord été appliqué, en fin d'hiver, à des bourgeons « dormants » de weigelia et de forsythia.

Chacun d'eux, et plus précisément le tissu jeune de leur méristème en voie de division, comporte de nombreuses cellules. Seules quelques-unes d'entre elles sont mutées. Et il faut s'attendre que, sur la nouvelle pousse donnée par le bourgeon irradié, la lignée cellulaire née d'une cellule mutée ne soit représentée que par un « secteur » de la tige, bien entendu indiscernable. Dans ces conditions, seule l'exploration méthodique de toute la circonférence du rameau juvénile issu du bourgeon manipulé procure la certitude de l'isoler.

Ce qui pour weigelia et forsythia conduit à bouturer à chaque fois, outre la pousse terminale, deux paires d'yeux successifs sous-jacents.

Depuis 1972, trois mille plants de forsythia et sept cents pieds de weigelia ont, ainsi, été obtenus, puis observés pendant deux années en conteneurs. Une partie d'entre eux a ensuite été transplantée en pleine terre afin de mieux juger leur valeur horticole. Et ce, depuis plus de trois ans, pour de nouvelles variétés de weigelia.

Le mutant le plus spectaculaire a réduit des deux tiers le volume normal d'une touffe de forsythia viridissima ! Cette miniaturisation est sans doute abusive. Et il semble qu'il ne faille pas dépasser une compression au tiers pour conserver un arbuste à la vigueur suffisante et à la floraison satisfaisante.

Cette évolution vers le nanisme est bien loin, cependant, d'épuiser toutes les possibilités de la mutagénèse. On a aussi obtenu des chimères chlorophyliennes propices à des panachures du feuillage. Un mutant weigelia de la variété le Printemps développe, ainsi, une coloration automnale rouge à la périphérie des feuilles. Laquelle, associée à la disparition progressive du vert de la chlorophylle, déploie un effet ornemental digne d'attention.

Ce sont d'ailleurs de nouveaux weigelia : deux mutants compacts, deux autres panachés et un cinquième au coloris rouge plus vif qui, les premiers, seront prochainement proposés à l'amateur par l'intermédiaire des professionnels groupés dans le Syndicat d'amélioration des plantes horticoles ornementales (SAPHO).

Weigelia aujourd'hui, forsythia demain ; après-demain, ce peut être le tour, parmi les arbustes qui possèdent la plus grande importance économique, des seringat, deutzia et buddleia. Mais aussi des tamaris et de tous les prunus, malus et autres groseilliers à fleurs.

Les avantages de la simplicité

Réduction de vigueur et panachure des feuilles, aujourd'hui ; la mutagénèse ouvre la perspective de modifier, demain, le port des arbustes, la coloration de leurs fleurs ou de leur feuillage, l'intensité de fructification, etc.

Un exemple. Le forsythia est très prisé pour le bouquet jaune qu'il offre aux prémices du printemps. Seul regret : la brièveté de cette bouffée florale. Mais les premières expériences d'irradiation montrent qu'on peut au moins créer de nouvelles variétés qui fleurissent plus tôt ou plus tard.

La mutagénèse mobilise des moyens modestes. Et ses premiers pas avec des arbustes ornementaux sont prometteurs. Néanmoins, elle ne révélera pleinement ses potentialités que lorsqu'on saura augmenter la fréquence globale des mutations, confinée pour le moment, dans le cas de weigelia et forsythia, à une efficacité de trois à quinze mutants pour cent bourgeons irradiés et cinq cents boutures. Elle reste fort éloignée de la perfection des cent pour cent de mutants obtenus avec certains pommiers.

Ce contretemps semble lié à la nature pluricellulaire du bourgeon irradié. Et la proportion des cellules mutées par les rayons gamma serait notablement relevée dans la mesure où le méristème de l'organe exposé en contiendrait moins au départ.

C'est une voie de recherche actuellement expérimentée à Angers avec l'irridiation de bourgeons néoformés, entre la racine et la tige, sur le collet de touffes de weigelia, débarrassé, au préalable, de tous ses bourgeons visibles. Les espoirs les plus sûrs reposent, cependant, sur des boutures de racines et, surtout, la culture *in vitro* de ce type d'espèces ligneuses. Des coupes longitudinales de plantules ainsi produits en tube étalent, en effet, sous le microscope un méristème apical contenant, environ, cent fois moins de cellules que celui des spécimens cultivés en plein air.

Si la réduction de la vigueur végétale, que laisse entrevoir la mutagénèse, est une solution séduisante, ce n'est pas la seule. Et la chimie propose une autre manière d'aborder le même problème.

Un nouveau produit d'origine suisse, le dikegulac-sodium (2,3 : 4,6-di- O -isopropylidène-2-kéto-L-gulonate de sodium), permet de contrôler l'expansion verticale des plantes de haie.

Une bouillie de cette matière active pulvérisée sur des troènes, par exemple, immédiatement après leur taille, est absorbée par les feuilles puis véhiculée par la sève jusqu'à l'extrémité des pousses : elle est alors à même de freiner la croissance des pointes végétatives et des bourgeons apicaux. Ce qui, en compensation, donne un coup de fouet au développement des bourgeons axillaires et des pousses latérales, favorable à la formation de troènes touffus, bien garnis du pied.

Ce même traitement appliqué à des espèces à fleurs telles que des bégonias, des cyclamens, des fuchsias ou des azalées remplace avantageusement le classique recours au sécateur pour leur « pincement » mécanique, tout en multipliant les boutons floraux.

La chimie sur la pelouse

De tels régulateurs de croissance seraient évidemment les bienvenus pour la maîtrise de la pousse de l'herbe. Bien au-delà du gazon familial il faut, en effet, convenir que l'on commence à regretter la multiplication, presque inconsidérée, des pelouses autour des bâtiments collectifs et autres équipements urbains tant leur entretien nécessite des tontes répétées. Le long des autoroutes les trois ou quatre coupes annuelles engloutissent de la sorte plus de la moitié des sommes consacrées au maintien du bon état des zones de verdure qui les bordent.

Autre exemple : les campus universitaires exhibent, le plus souvent, une débauche de surfaces enherbées. Il y en a près de 45 hectares à Rennes. Et le coût du carburant pour l'armada des tondeuses nécessaires a bloqué, à lui seul, 2 des 9 millions de francs affectés, l'an dernier, à cet espace vert.

Deux matières actives chimiques : l'hydrazide maléique et le chlorfurenol sont actuellement homologuées en France pour réduire la croissance foliaire et limiter plus ou moins totalement l'épiaison. Leurs résultats sont médiocres.

Le traitement n'est, en effet, efficace que dans la mesure où il a lieu au début de la montée de l'apex, c'est-à-dire au stade de l'ébauche de la tige herbacée. La marge d'erreur est, dans tous les cas, bien inférieure à trois semaines. Le choix de la date d'intervention devient, dans ces conditions, presque l'affaire d'un spécialiste scientifique... D'autant que ce qui est valable pour une graminée donnée ne l'est plus pour ses consœurs présentes dans la plupart des gazons.

Faut-il, dès lors, placer tous ses espoirs dans l'Embark ? Ce produit d'origine américaine, présenté jusqu'ici sous le nom de code MBR 12325, a été la vedette incontestée du dernier congrès international du gazon à Munich. Il s'agit de la « N-(2,4-diméthyl-5-(((trifluorométhyl) sulphonyl) amino) phényl) acétamide » de la famille des morphactines et dont la principale originalité est de manifester une rémanence de deux à trois semaines autour de la montée de l'apex. Ce qui ne peut qu'accroître la commodité de son emploi et l'impact de son action sur les graminées.

Les premiers tests de ce composé ont été lancés en 1976, au lycée agricole et horticole de Saint-Germain-en-Laye, par M. Chevallier, du service d'expérimentation et d'information de l'INRA, et MM. Cairol et Monnet. Un gazon de fétuque rouge (variété Dawson) traité le 8 avril présentait le 26 mai suivant une réduction de la pousse des feuilles de 53,5 %. Et ce pourcentage égal à 22 %, le 12 octobre, prouve que les effets de la pulvérisation chimique étaient encore sensibles à l'automne.

Des dégâts

Mais une intervention plus tardive sur une autre parcelle, décalée de seulement treize jours par rapport à la date de l'épandage précédent, a suffi pour que ces deux pourcentages tombent respectivement à 28,5 et 0 %.

On ne saurait, d'autre part, taire le tribut non négligeable en accidents phytotoxiques payé par la pelouse à l'efficacité de ce composé comme à celle de tous les autres régulateurs de croissance de gazons employés jusqu'à présent.

Les chercheurs cités repèrent les dégâts sur une échelle graduée de 1 (absence de dommages) à 9 (destruction totale de la pelouse). Dans ces conditions, les phytotoxicités observées les 15 mai, 24 juin et 12 octobre, sur des lots de fétuque rouge traités le 8 avril étaient respectivement mesurées par 2, 4 et 3.

Certes, des feuilles abîmées, cela ne prête guère à conséquence le long d'une autoroute. Mais il n'en est plus ainsi avec un « gazon ornemental de prestige » chouchouté pour son esthétique ou même pour un gazon d'agrément plus utilitaire. Dès lors, il ne saurait être question, au début du printemps, de traiter à plusieurs reprises ces pelouses avec de tels produits comme le voudrait, pourtant, l'assurance de réguler la croissance de toutes les diverses graminées présentes.

A l'évidence, des recherches complémentaires sont indispensables avant de pouvoir renvoyer les tondeuses au magasin des accessoires inutiles... Reste à la personne désireuse de diminuer de moitié environ la fréquence du passage de ces engins, à faire preuve de bon sens en accordant, par exemple, la préférence à de la fétuque rouge par rapport à du ray-grass anglais dans l'optique d'ensemencer un gazon moins proliférant.

Il apparaît, en effet, que le choix d'un matériel végétal bien adapté au milieu environnant (froid, sécheresse, parasites) et à l'utilisation que l'on veut en faire (piétinement plus ou moins intense) est encore l'approche la plus réaliste pour un gazon sur mesure, comme en témoigne les travaux de l'équipe de M. P. Mansat à la station d'amélioration des plantes fourragères de Lusignan (INRA).

YVES CHAVAGNE.

Libres opinions

TÉLÉVISION ET CULTURE SCIENTIFIQUE

par DANIEL CONFLAND (*)

A l'orée du troisième millénaire, il n'est question çà et là, et à juste raison, que de défis technologiques à relever, de combats pour l'innovation à livrer, de redéploiements industriels et énergétiques à mettre en œuvre. Chacun pressent le rôle de la recherche scientifique et technique dans cette partie.

Mais pareil effort implique davantage : le soutien de la collectivité, son adhésion entière devant l'enjeu, l'affermissement d'un consensus dont l'information des citoyens est le moyen et la contrepartie.

Certes, la télévision n'a pas en matière de culture scientifique populaire de monopole obligé. Mais elle tient, dans cette affaire, une place prépondérante. On ne doit pas s'en étonner. L'image est un support particulièrement adapté pour traiter des matières scientifiques. Grâce à son pouvoir d'évocation, à la restitution du mouvement, à l'utilisation des techniques d'animation, l'image parvient mieux que tout autre moyen d'expression à gommer le langage abstrait et facilement empreint d'hermétisme par lequel s'exprime d'ordinaire le discours scientifique.

L'impact particulier du médium, l'« effet de loupe » qui caractérise les messages qu'il véhicule, le fait qu'il touche la plupart des foyers et que le téléspectateur est, dans une large mesure, un spectateur « captif », confèrent tout à la fois à la télévision une dimension et une responsabilité exceptionnelles.

D'autre part, le législateur a imparti à la télévision non seulement la mission de *distraire*, mais aussi celle d'*informer* et d'*éduquer*. Fait dominant de la civilisation du vingtième siècle, le progrès scientifique s'enracine profondément dans la culture de l'homme d'aujourd'hui. Touchant toutes les couches socio-professionnelles de la population, sans distinction d'âge et de sexe, la télévision représente potentiellement un instrument éminent de réduction des inégalités sociales, un moyen ouvert au plus grand nombre pour se réapproprier un savoir de plus en plus spécialisé et difficile à maîtriser.

Or, faute d'y discerner clairement les lignes de pensée, les principes d'action, on est en droit de se demander si notre télévision remplit ces fonctions, voire si elle en mesure toute la portée De la présence — au reste modeste — de la science sur les écrans, les chaînes semblent seulement escompter ce « juste-ce-qu'il-faut » de respectabilité culturelle qui désamorce les critiques où se complaisent les grincheux du savoir pour tous. Car au-delà, les influents zélateurs de l'indice d'écoute égrènent des sentences plus terre à terre, qui conduisent à reléguer les émissions scientifiques aux heures tardives de la programmation. Psychologiquement, cette situation renforce dans l'esprit du grand public le caractère « élitiste » qu'il attribue aux programmes culturels en général, et décourage d'entrée maints spectateurs. En outre, le contenu de ces émissions scientifiques conduit davantage le public à la connaissance des faits, à la compréhension du monde, qu'à une éducation sur le rôle de la recherche et la prise de conscience des corrélations intimes que la science entretient avec les problèmes et le destin de nos sociétés, ces deux éléments fournissent pourtant les ressorts indissociables d'une information scientifique et technique bien comprise. Quant aux autres émissions (informations générales, magazines spécialisés pour les jeunes, les femmes, etc.) où la science fait d'épisodiques apparitions, la tentation est grande de s'abandonner au côté spectaculaire et sensationnel de la « découverte ».

∴

Sans catéchiser, la télévision pourrait user de son formidable impact au mieux de l'intérêt national pour informer véritablement l'opinion.

● *D'abord sur les finalités de la science.* — Cet aspect est particulièrement important à un moment où, sur le mode néo-rousseauiste, se développe chez certains une remise en cause de la technique, rendue responsable de tous les maux de notre société. Cela pourrait à terme affaiblir la volonté de recherche de la collectivité, si l'on ne parvenait pas à convaincre l'opinion de quelques énoncés de bon sens : la science et la technique ne sont nuisibles qu'en fonction des abus qu'on en fait ; comme l'art pour l'art, la recherche pour la recherche est une vue de l'esprit, le progrès scientifique construisant les bases du développement économique de demain ; dans ce processus, la recherche fondamentale joue un rôle essentiel que le public ne perçoit pas toujours, en raison du laps de temps qui s'écoule entre le progrès de la connaissance et l'application pratique.

● *En démystifiant la recherche aux yeux du public, ensuite.* — La télévision peut, en effet, aider à rétablir la vérité lorsqu'elle disparaît sous le manteau de l'apparence, de la crédulité ou du charlatanisme. Les OVNI ne sont pas l'astronomie, l'astrologie s'en est séparée depuis le seizième siècle, les greffes du cœur forment un rameau minuscule de la médecine, et il ne faut pas attendre des chercheurs qu'ils guérissent le cancer par un coup de baguette magique. De même, peut-elle utilement battre en brèche la confusion des esprits entre le « scientifique » et le « non-scientifique », en évitant de s'intéresser exclusivement aux sujets réputés « consommables » par le grand public, ou d'entretenir la coupure artificielle entre les sciences exactes — seules présumées sérieuses et utiles — et les sciences humaines, que le petit écran cantonne trop souvent dans le genre ambigu des « documentaires ». A cet égard, avant d'espérer développer l'esprit critique du citoyen, la télévision doit d'abord veiller à ne pas devenir par elle-même le miroir déformant de la réalité.

● *En démystifiant l'image de la science et du savant, enfin.* — Dans bien des cas, la complexité croissante de la recherche, le jargon qui lui est propre, interdisent au profane l'entrée de la cité des savants. Aussi l'imagerie traditionnelle, celle du chercheur solitaire reclus dans son laboratoire, peut-elle subsister. La révérence marquée dans les interviews à l'égard du « professeur », dont on semble attendre la révélation de la science, va dans le même sens en composant du chercheur un portrait statufié où l'homme apparaît rarement. La télévision peut débusquer ce stéréotype. En faisant état du fonctionnement de la recherche, qui est aujourd'hui affaire d'équipes, affaire de terrain et non seulement de laboratoire, affaire de coopération internationale et de coopération interdisciplinaire, elle concourrait à « démarginaliser » la communauté scientifique, à l'intégrer véritablement parmi les forces vives de la nation.

Reconnaissons, cependant, qu'il serait injuste et vain d'inviter la télévision à mener seule cet effort de clarification. Accroître le nombre et les moyens des émissions scientifiques, éclairer le citoyen sur les choix et les mutations du monde où il vit, démontrer qu'il est possible dans le ton de faire simple sans dénaturer, d'être clair, sans être simpliste, rigoureux sans distiller l'ennui, telle pourrait être la part qui lui revient. Et, sur ce dernier point, il est à la télévision des journalistes spécialisés qui s'y emploient avec succès.

Mais il est clair que rien ne se fera sans une égale prise de conscience de la communauté scientifique pour lever les réticences perceptibles de ses membres envers les « saltimbanques » de l'image, pour se pénétrer du devoir d'informer et des concessions qu'il implique, pour comprendre à temps que le « ventre mou » de la recherche peut également résider dans l'impuissance à communiquer.

(*) Responsable des programmes et réalisations audio-visuels du C.N.R.S. et président de l'association Science et Audio-visuel.

MÉDECINE

A Vierzon

Un médecin du Cher est déconventionné pour avoir prescrit trop d'arrêts de travail

Le docteur Jacques Lebigue, généraliste à Vierzon (Cher), a été condamné par la Caisse d'assurance maladie du Cher, à un déconventionnement à partir du 1er avril 1979 et juusqu'au 1er mai 1980, parce qu'il délivrait un nombre d'arrêts de travail supérieur à la moyenne départementale.

Les patients de ce médecin, âgé de soixante-huit ans, qui exerce depuis trente-cinq ans et qui est chef de service à l'hôpital de Vierzon depuis vingt-cinq ans, ne sont donc plus remboursés des actes pratiqués par celui-ci. Le docteur Lebigue vient d'introduire un recours en conseil d'Etat.

A la Caisse d'assurances du Cher on déclare que le déconventionnement du docteur Lebigue est justifié par le non respect de l'engagement conventionnel.

Dès 1977, le docetur Lebigue reçoit un avertissement de la Caisse d'assurance maladie. Il lui est reproché d'accorder trop d'arrêts de travail. Le docteur Lebigue ne s'inquiète pas, considérant qu'il est dans son bon droit. Vierzon est une ville ouvrière. Et lorsqu'il interroge les responsables de la Caisse sur la durée souhaitable d'un arrêt de travail, pour une angine par exemple, il n'obtient aucune réponse. Cependant, le 26 février 1979, il accuse réception d'une note de la Caisse d'assurance maladie du Cher lui signifiant son déconventionnement à compter du 1er avril 1979 et jusqu'au 1er mai 1980, soit la durée la plus longue pour ce genre de sanction.

Les conclusions d'un ordinateur

Depuis, le docteur Lebigue a perdu plus de la moitié de sa clientèle. Seuls quelques patients continuent à le consulter. A certains, connaissant leurs difficultés financières, il ne réclame pas d'honoraires. Il est décidé à tenir. Trente-cinq ans d'exercice lui ont permis de faire des économies. Mais un jeune médecin aurait dû, dans la même situation, fermer son cabinet.

« Est-ce un assassinat social du médecin et un vol pour les patients fidèles ? », nous déclare-t-il désabusé. A tout le moins, c'est, à ses yeux, une atteinte à la liberté du travail et à la liberté de prescription des praticiens. Le docteur Lebigue ajoute que la sanction dont il est l'objet ne repose que sur les « conclusions » d'un ordinateur. Aucune enquête, dit-il, n'a été faite, au préalable, à son cabinet. Pour lui, cette pratique est contraire à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, parue au *Journal officiel* du 7 janvier 1978, qui indique dans son article 2 : *« Aucune décision administrative ou privée impliquant une appréciation sur le comportement humain ne peut avoir pour seul fondement un traitement automatisé d'informations donnant un définition du profil ou de personnalité de l'intéressé. »*

Le sursis à exécution demandé par le docteur Lebigue au tribunal administratif d'Orléans a été refusé. Le médecin vient donc d'introduire un recours devant le Conseil d'Etat.

Dr PHILIPPE LEDUC.

MORT DU PROFESSEUR ERNEST-B. CHAIN
Prix Nobel 1945

Le biochimiste britannique Ernest B. Chain, co-lauréat du prix Nobel en 1945, pour ses travaux sur l'isolation de la pénicilline, est mort, le 12 août en république d'Irlande, à l'âge de soixante-treize ans.

[Né à Berlin en 1906 d'une famille d'origine russe, Ernst B. Chain suit ses études dans cette ville. Il se fait ensuite connaître par ses travaux sur les protéines, qu'il a entrepris à la section de pathologie de l'institut de l'hôpital de la Charité à Berlin. Il quitte l'Allemagne en 1933 après l'avènement du national-socialisme et se fixe en Grande-Bretagne, où il acquiert la nationalité britannique. Ernst B. Chain reprend tout d'abord ses travaux à l'université de Cambridge, aux côtés de Sir Frederik Gowland Hopkins, puis à l'école de pathologie de Sir William Dune.

Collaborateur du professeur Howard Florey, il étudie avec lui, en 1938, la pénicilline, substance élaborée par des micro-organismes. Ils en découvrent les propriétés antibiotiques trois ans plus tard, l'isolent et la purifient. Ernst B. Chain reçoit le prix Nobel en 1945 avec Fleming et Florey

Enseignant de 1935 à 1950 à l'université d'Oxford, il avait depuis accepté un poste au Centre international de microbiologie de l'Institut supérieur Di Sanita.]

Médicaments et grossesse
Les risques de l'automédication

Au cours du premier trimestre d'une grossesse, une agression qu'elle soit d'origine infectieuse (rubéole, toxoplasmose) ou toxique (thalidomide par exemple : tranquillisant jugé « doux » dont on découvrit en 1962 les effets désastreux) peut entraîner de graves malformations de l'embryon qui élabore; pendant cette période, tous ses organes. Le bon sens voudrait donc que la prise de médicaments par les femmes enceintes soit limitée au strict nécessaire et qu'un avis médical soit requis systématiquement.

Il n'en est, en fait, rien, et il ressort d'une récente enquête de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) (1) que 50 % des femmes enceintes consomment au moins un médicament occasionnellement ou régulièrement pendant les trois premiers mois de leur grossesse et que, sur cent médicaments absorbés, trente le sont sans avis médical. Les produits le plus fréquemment pris sont l'acide acétylsalicylique, les laxatifs, fortifiants et anti-émétiques, et plus de 10 % des femmes interrogées prennent des psychotropes.

Cette étude réalisée à Paris (maternité Baudelocque et Saint-Vincent-de-Paul du centre hospitalo-universitaire Cochin) et à Lille (maternité Salengro) d'octobre 1974 à juin 1977 repose sur l'analyse de 3 451 interrogatoires. Ces données, qui ont été confrontées aux résultats d'une enquête prospective menée à Paris sur 13 000 dossiers entre 1963 et 1969 ainsi qu'à des travaux réalisés à la même époque (Grande-Bretagne, Suède, Finlande et Etats-Unis), permettent actuellement d'innocenter certains médicaments jadis suspectés, et de formuler certaines réserves sur d'autres.

Les anti-épileptiques et les barbituriques pour lesquels des observations inquiétantes avaient été publiées sur ce point il y a quelques années n'ont pas, semble-t-il, d'effet tératogène. A l'inverse, certains produits multiplieraient par trois ou par quatre le risque de malformations chez l'embryon en gestation. Il s'agit notamment de certains médicaments du système nerveux central, fréquemment prescrits (sauf, bien sûr, chez la femme enceinte), des œstro-progestatifs de synthèse utilisés malencontreusement comme test de grossesse, alors qu'il existe d'autres moyens de diagnostic simple, peu coûteux et totalement inoffensifs. Cependant, cette augmentation du risque de malformation n'est pas constante d'une étude à l'autre, et, bien que réelle, elle pourrait n'être en fait que modérée.

En revanche, ces travaux permettent d'écarter avec certitude l'hypothèse d'un effet tératogène pour certains produits comme la pénicilline, les sulfamides anti-infectieux, les antiémétiques non dérivés de la phénothiazine, etc. Enfin, pour d'autres, leur faible consommation ne permet pas de conclure. Mais ces études délicates et longues à entreprendre sont, malgré leur importance considérable, encore balbutiantes, et on ne saurait recommander avec la plus grande vigueur aux femmes enceintes de s'abstenir d'absorber des médicaments, principalement au cours du premier trimestre de leur grossesse. Et si cette consommation s'avère indispensable, de ne le faire qu'après avoir pris un avis médical ou, à tout le moins, de lire attentivement la notice qui accompagne le produit. — Dr PH. L.

(1) Unité 149 de l'Inserm. Groupe de recherche épidémiologique chez la mère et l'enfant, B.P. 34, 78110 Le Vésinet.

ÉDUCATION

Pas de vacances pour l'école Decroly

Ce boucher de Saint-Mandé est étonné de l'achat de quarante chipolatas... en plein mois d'août. A chaque repas, ils sont entre vingt et trente personnes autour de la grande table dressée à côté de la cantine : l'école expérimentale Decroly est « occupée » par des parents d'élèves, des enseignants et des élèves pendant toute la durée des vacances. *« Decroly vivra »*, proclament les banderoles apposées sur les grilles et les murs de l'école.

Parents et enseignants se relaient pour faire sortir le « dossier Decroly » du maquis administratif dans lequel il s'est égaré. Bien que des subventions aient été dégagées par le conseil général du Val-de-Marne et par le ministre de l'éducation, et malgré la présence d'un tiers d'élèves parisiens, la Ville de Paris, propriétaire des terrains et bâtiments, refuse d'être le maître d'ouvrage pour la reconstruction du bâtiment central, qui s'écroule.

M. Morley, âgé de plus de soixante-dix ans, un des fondateurs de l'école Decroly, vient quotidiennement prendre ses repas avec les permanents inscrits au « tableau de service ». Des élèves sont là aussi, dont Jérôme (quatrième) : *« Je veux rester à Decroly. J'y suis depuis la maternelle. Je passe ici une dizaine de jours. Je lis, je joue aux cartes »*, et, ajoute-t-il, tout fier : *« J'ai couché une fois à Decroly ! »* Pendant le mois de juillet, un méchoui a été organisé, et, le 4 août, c'était une fondue, avec plus de trente personnes... Pour sa part, M. François Germond, parent d'élève, a organisé un stage de sculpture dans « la menuiserie », avec une dizaine de participants, dont des élèves : *« Je ferai ce qu'il faudra pour que Decroly ne ferme pas à cause de la force d'inertie de l'administration. Ça ne fermera pas ! »*

Depuis le début de la permanence, parents et enseignants s'efforcent de mettre sur pied un syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM), qui pourrait se substituer à la Ville de Paris pour gérer l'école une fois réouverte. L'agrément du SIVOM appartient à M. Lalanne, préfet du Val-de-Marne, qui serait favorable à cette initiative.

Pour M. Le Bihan, président de l'Association Decroly, qui regroupe parents et enseignants, et M. Goareguer, instituteur, *« il y a une volonté farouche chez les parents, les enseignants et les élèves. Et, s'il le faut, nous entrerons dans l'illégalité. Comme les autonomistes corses ou bretons. La Ville de Paris ne peut se comporter comme si elle n'était pas propriétaire des lieux. »*

A la fin de ces vacances studieuses, tous les « decroliens » seront présents, le 10 septembre, jour de « leur » rentrée.

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● École nationale supérieure de police de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. Liste (par ordre de mérite) des candidats admis au premier concours d'élève-commissaire (extérieur) :

CANDIDATES :

Mmes Mynsalin, Diard, Roullère, Baccanini, Bertrand, Doglioni.

CANDIDATS :

MM. Choutry, Servoz, Breque, Squarcini, Rouger, Peres, Grandil, Pey, Guitard, Coignard, Synaklewcz, Legrand, Sautier, Cohade, Flaesch, Gay, Marchado, Bonnafous, Monrastier, Ducorroy, Cuffon, Fournier, Reymon-Cuyamier, Democrate, Soutric, Zerbi, Neyret, Guiraud, Ehlinger, Sauvaitre, Petronille, Michelin, Tiercin, Bongrain, Duchniak, Paloa, Cibe, Scoffoni, Bertrand, Couture.

Liste (par ordre de mérite) des candidats admis au second concours d'élève-commissaire (intérieur) :

MM. Castano, Bellour, Bouverol, Rodrigues, Begue, Venobre, Mehaut, Zerbone, Barre, Pirouelle, Hardhuin, Marza, Portal, Cadenel, Ambrosi, Barboni, Nusset, Taxis, Guerin.

DÉFENSE

L'U.R.S.S. construirait des croiseurs lourds à propulsion nucléaire

Selon l'encyclopédie britannique spécialisée *Jane's Fighting Ships 1979-1980*, l'Union soviétique développerait actuellement pour sa marine un nouveau type de croiseur lourd à propulsion nucléaire. Dans sa nouvelle édition, parue mardi 14 août, à Londres, le *Jane's* précise qu'une douzaine de navires de cette classe, *« puissamment armés »* et jaugeant quelque 32 000 tonnes, pourraient être construits. Deux seraient déjà en cours de réalisation aux chantiers de Leningrad, sur la Baltique, et le premier d'entre eux pourrait commencer ses essais l'an prochain.

Pour le capitaine John Moore, rédacteur en chef de l'annuaire britannique, il est difficile de rattacher à une catégorie existante ce nouveau type de navire sur lequel on ne dispose que de peu d'éléments. *« Ces bâtiments*, dit-il, *qui n'ont pas et qui n'auront pas d'équivalent dans la marine américaine, seront les premiers navires de surface militaires soviétiques à propulsion nucléaire. »* Ce choix devrait leur permettre d'opérer loin des bases soviétiques.

Longs de 247 mètres, ces navires seront, de par leur taille, les plus grands bâtiments de guerre soviétiques après les porte-avions *Kiev* et *Minsk*. En dépit de ces dimensions, il ne semble pas qu'ils puissent être assimilés à cette catégorie — taille trop effilée — bien que les experts pensent qu'ils seront équipés d'avions à décollage vertical et d'hélicoptères. Cet ensemble, complété par une formidable batterie de canons et une large panoplie de missiles de types divers, devrait, selon le rédacteur en chef du *Jane's*, permettre à ces croiseurs de bataille de jouer un rôle déterminant dans les conflits où ils auraient à intervenir.

CARNET

Naissances

— Marianne et Henri-Edme WALLARD ont la joie d'annoncer la naissance de

Julie,

le 4 août 1979.
19, rue Lhomond,
75005 Paris.

Décès

— Nous apprenons le décès de

M. Pierre CARON,

officier de la Légion d'honneur, survenu à Neuilly-sur-Seine, le 10 août.

[Né le 19 juillet 1907 à Beaumont-sur-Oise (Seine-et-Oise), Pierre Caron était diplômé de l'Ecole supérieure de commerce et de l'industrie de Paris. Directeur adjoint puis directeur (1930-1955) des approvisionnements de la Standard française des pétroles (Esso Standard depuis 1952), il devint en 1955 directeur général de la Société du caoutchouc Butyl (Socabu), dont il fut successivement administrateur-directeur général (en 1962), P.-D. G. (de 1965 à 1972); administrateur (de 1972 à 1978) et président d'honneur. Pierre Caron était également, depuis 1974, P.-D. G. de la Société immobilière du Palais des Congrès (SIPAC) et administrateur d'un grand nombre de sociétés. Il avait été, de 1965 à 1972, membre de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, dont il avait présidé la commission du commerce extérieur. Pierre Caron était passionné de cyclisme, discipline dans laquelle il avait été champion de France universitaire et sélectionné pour les Jeux olympiques universitaires en 1926.]

— Mme Jean Chirouze, née Marie-Thérèse de Bigouse, son épouse,
Le docteur Pierre Chirouze, Isabelle et Marie,
M. et Mme Benoît Le Roux, François et Claire,
M. et Mme Michel Chirouze, Anne, Catherine et Vincent,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Claude Palu et leurs enfants,
ses neveux et nièce,
Les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean CHIROUZE,
agrégé de l'Université,
croix du combattant volontaire de la Résistance,

dans sa soixante-dix-huitième année, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu à Gervans (Drôme), le 9 août 1979.

Le soir venu, il leur dit :
« Passons sur l'autre rive ».
(Marc, 4, 35.)

28, rue Duguay-Trouin,
22000 Saint-Brieuc.

— Mme Jean-Pierre Glotz,
Mme Georges Glotz,
Me Michel Bertin, Me Elisabeth Glotz-Bertin et leurs enfants,
Le docteur et Mme Alain Boche et leurs enfants,
M. Denis Glotz,
M. Michel Glotz,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Anne-Marie GLOTZ.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 30 juillet 1979.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Benoît HALNA du FRETAY,
ingénieur des Mines,

décédé accidentellement en montagne à l'âge de vingt-neuf ans, le 8 août.
De la part de :
Anne et Saskia, son épouse et sa fille,
M. et Mme Jean Halna du Fretay, ses parents,
Olivier, Eudes, Gildas et Xavier, ses frères,
M. et Mme Henri Walter, ses beaux-parents,
M. et Mme Charles Walter,
Mlle Sylvie Walter,
ses beau-frère et belles-sœurs.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, le 14 août, en l'église de Ploaré, Douarnenez (Finistère).
Cet avis tient lieu de faire-part.
10 bis, rue Henan, 75016 Paris.
14 bis, rue d'Alleray, 75015 Paris.

— Nous apprenons le décès de

M. Patrick HENNESSY,

survenu le 9 août, en son domicile de « La Gibauderie » (16200).

[Né le 16 juillet 1902 à Boulogne-sur-Seine (Seine), Patrick Hennessy était ingénieur agronome. Fils aîné de Patrick-Jean Hennessy, ambassadeur de France, ancien député de la Charente, Patrick Hennessy a été cogérant, avec son frère Kilian et son cousin Maurice, de la société Hennessy, célèbre maison de négoce de cognac, jusqu'en 1970. Patrick Hennessy était particulièrement chargé des questions viticoles et des affaires sociales de la société. Il était propriétaire d'une écurie de course et membre du Polo de Paris.]

— M. Pierre Lelièvre,
M. et Mme Jean Lelièvre,
M. et Mme Philippe Lelièvre,
M. et Mme Bernard Sigros et leurs enfants,
Mlle Cécile Lelièvre,
M. et Mme Yves Lecœur,
Mlle Elisabeth Lelièvre,
Mlle Marie-Dominique Lelièvre,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre LELIÈVRE,
née Simone Lancelin,

leur épouse, mère, grand-mère, arrière-grand-mère,
survenu le 11 août 1979, dans sa quatre-vingt-cinquième année, munie des sacrements de l'Eglise.
Le service religieux sera célébré le vendredi 17 août 1979, à 10 h. 30, en l'église de la Sainte-Trinité, place d'Estienne-d'Orves, sa paroisse, et l'inhumation dans l'intimité familiale, au cimetière du Père-Lachaise.

40, rue Blanche, 75009 Paris.
24, rue d'Alleray, 75015 Paris.
78, avenue de Suffren, 75015 Paris.

— Le docteur et Mme Claude Loisy,
Le docteur et Mme Pierre Kolopp,
Jean-Patrick et Chantal Loisy et leurs enfants,
Jean-François, Jean-Pierre et Mirjana, Jean-Louis, Marianne, Jean-Jérôme, Marie-Catherine, Marie Nathalie et Jean-Nicolas Kolopp,
Mlle Marie Loisy,
font part du décès de

Mme Louis LOISY,
née Marie-Henriette Lagorie,

survenu à Monaco, le 8 août 1979, dans sa quatre-vingt-sixième année.
123, boulevard des Etats-Unis, Vichy.
50, rue de Gaulle, Longueville-lès-Metz, 57050 Metz.
4, rue Bosio, Monaco.

— Le Provincial des dominicains de Toulouse,
Les Pères dominicains de Marseille et du Mexique,
Ses parents proches et alliés,
Ses nombreux amis de France, d'Uruguay et du Mexique,
Les « Anciens de Dachau »,
ont la douleur de faire part du décès du

Père Alexandre MORELLI,
dominicain,

survenu le 7 août 1979, à Marseille, à l'hôpital du C.R.A.C.M., au terme d'une terrible maladie et de très grandes souffrances.
Le Père Morelli avait soixante ans. Il était officier de la Légion d'honneur.
Les obsèques ont eu lieu, le vendredi 10 août, dans l'église des Réformés, à Marseille.
Le corps a été inhumé au cimetière Saint-Pierre, dans le tombeau de famille.
[*Le Monde* du 10 août.]

— M. et Mme Jacques Peccia-Galletto,
Le docteur Nicole Peccia-Galletto,
M. François Peccia-Galletto,
ses enfants,
Ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Sa sœur, son beau-frère, sa belle-sœur et toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Léon PECCIA-GALLETTO,
née Marguerite Lang,

munie des sacrements de l'Eglise, survenu le 8 août 1979.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, le 10 août, en l'église Notre-Dame-des-Champs, sa paroisse.
Cet avis tient lieu de faire-part.
143, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris.
34, avenue du Roule, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Le docteur Marguerite Pitot,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Georges PITOT,

survenu le 9 août 1979, à Beaucaire.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le vendredi 10 août, à Saint-Gilles (Gard).

— On nous prie d'annoncer le décès accidentel du

docteur Jacques RANQUET,

survenu à Orange (Vaucluse), le 8 août 1979, à l'âge de cinquante-deux ans.
De la part de :
Mme Jacques Ranquet, née Nicole Bèque, sa femme,
Mme Edouard Ranquet, sa mère,
Et de tous les siens.
Les obsèques ont été célébrées le 10 août 1979, en l'église Saint-Florent d'Orange.
28, rue du Noble,
84100 Orange.

— Mme Bernhard Salinger, son épouse,
M. et Mme René Salinger,
ses enfants,
Emmanuel, Anne, Benjamin, Jérémie, Joachim,
ses petits-enfants,
Mme veuve Selma Spielmann,
sa sœur,
M. et Mme Herbert Spielmann,
ses beau-frère et belle-sœur,
Raymond, Yvonne, Claude, Franceline, ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernhard SALINGER,

survenu à Dijon, le 10 août 1979, dans sa soixante-dix-huitième année.
Les obsèques ont été célébrées à Dijon, le lundi 13 août, suivies de l'inhumation au cimetière de Dijon.
Cet avis tient lieu de faire-part.

« Mon fils, puisses-tu accueillir mes paroles, te pénétrer de mes recommandations, en prêtant une oreille attentive à la sagesse et en ouvrant ton cœur à la raison ! »

18, rue Gagnereaux, 21000 Dijon.
33, square Montsouris, 75014 Paris.

Remerciements

— M. et Mme Maurice Monge,
Mlle Sergine Evrard,
Et toute la famille,
dans l'impossibilité de répondre personnellement à toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Mlle Renée EVRARD,

adressent à tous leurs amis leurs très sincères remerciements.

— Les familles Guedj, Aharfi, Baracassa, Marion, Zadgorski, Zemmour, Tabet, Fhal,
très sensibles aux marques de sympathie et d'affection dont elles ont été entourées lors du décès de

Mme veuve Léon GUEDJ,
née Céleste Baracassa,

survenu à Marseille, le 3 août 1979, prient toutes les personnes qui, par leurs messages, témoignages et par leur présence se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leurs remerciements les plus sincères.

Anniversaires

— Son épouse et ses enfants rappellent à tous ses amis le souvenir de

Oscar WEISSEBERG,

décédé le 15 août 1974.

Visites et conférences

MERCREDI 15 AOUT

11 h., entrée, place Edmond-Rostand, Mme Zujovic : « Le Luxembourg et ses statues ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « Hôtel de Sully ».
15 h., façade, portail gauche, Mme Pennec : « Notre-Dame de Paris et l'île de la Cité » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., entrée côté Seine : « Le parc de Bagatelle » (L'Art pour tous).
15 h., 2, rue des Ciseaux : « Saint-Germain-des-Prés » (Mme Barbier).
15 h., 23, quai Conti : « Institut de France » (Mme Camus).
15 h., métro Abesses : « Cité d'artistes et jardins secrets de Montmartre » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., 93, rue de Rivoli : « Ministère des finances » (Mme Ferrand).
15 h., métro Saint-Paul-Le Marais : « Le Marais inconnu » (Lutèce visites).
15 h., 2, rue Frochot : « Bas Montmartre » (Paris inconnu).
15 h., 1, rue Saint-Louis-en-L'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (M. Teurnier).









Le Monde

culture

Festivals

A LOCARNO

Le miracle Ozu

Il n'y avait pas foule, en mars 1978, quand, quinze ans après la mort du cinéaste, le premier film du Japonais Yasujiro Ozu, jamais projeté sur nos écrans en séance commerciale régulière, *Voyage à Tokyo*, entama sa carrière. Malgré l'hommage rendu par Georges Sadoul dans son feuilleton des *Lettres françaises* du 19 décembre 1963 (« *Un très grand réalisateur est mort* »), malgré la brochure que lui consacra Max Tessier dans *l'Anthologie du cinéma en 1971*, la critique française et la distribution française avaient rechigné devant un metteur en scène traitant de sujets exclusivement modernes, loin de l'exotisme du film à costumes, comme en marge des grands thèmes politiques.

Yasujiro Ozu n'entrait pas dans la catégorie du film d'auteur telle que l'avait imposée la jeune génération critique des *Cahiers du cinéma, en* 1971, la critique française Truffaut, Godard, Rohmer, au cours des années 50. Aucune odeur de souffre n'émanait de sa production, qui aurait pu séduire les rédacteurs de la revue *Positif* à l'époque. Ozu traitait de sujets très banalement quotidiens, dans un style dépouillé au possible, qui séduirait vite la critique anglo-saxonne.

Notre premier contact, tout théorique, nous l'eûmes par le truchement de la revue londonienne *Sight and Sound*, début 1958, en lisant un article de Lindsay Anderson, « *Two Inches off the Ground* » (50 centimètres au-dessus du sol), consacré à *Tokyo Story*, notre *Voyage à Tokyo*. L'initiateur du mouvement du « Free Cinema » avec Karel Reisz, l'auteur de l'admirable *Every-day Except Christmas*, alors riche de ses seuls documentaires — il devait réaliser plus tard des films de fiction comme *The Sporting Life* et *If...*, — se reconnaissait dans une œuvre qui liait, inséparablement, présence du quotidien, rigueur de la forme et qualité de l'émotion. Lindsay Anderson et, bien avant lui, son modèle Yasujiro Ozu annonçaient tout un mouvement *moderne* où documentaire et fiction semblent fusionner.

C'est d'ailleurs par le biais de cinéastes contemporains comme Chantal Akerman, Peter Handke, Wim Wenders, avouant leur admiration inconditionnelle pour Ozu — on aurait pu y ajouter Alain Tanner, formé, il est vrai, lui aussi, à Londres même du temps du « Free Cinema » de 1956-1959, — que *les Cahiers du cinéma* ont commencé à remettre en question leur ignorance. Et tout d'un coup le miracle s'est produit. Ozu est en train de devenir en France, avec le décalage déjà mentionné, l'auteur par excellence : *Voyage à Tokyo* (1953) fut finalement un succès, *le Goût du saké* (1962), le dernier film tourné par le cinéaste, plus encore. Trois autres films de la dernière période d'Ozu vont être projetés la saison prochaine. La jeune femme qui osa prendre le risque de montrer Ozu en France était au jury de Locarno cette année (*le Monde* du 14 août).

Jean-Pierre Brossard, le directeur du Festival de Locarno, avait vu grand. Matin et soir, dans deux cinémas de la ville, un public fidèle allait voir chacun des douze films retenus, échelonnés entre 1931 et 1962. Une brochure, éditée pour la circonstance, avait le mérite de grouper un ensemble d'études, françaises ou anglo-saxonnes, dont le rapprochement même ne manquait pas de saveur. Pour Paul Schrader, l'ancien critique devenu metteur en scène (*Blue Collar* et *Hardcore*), Ozu, avant même Dreyer et Bresson, a porté à la perfection absolue le style qu'il nomme « transcendental », disons spiritualiste, en schématisant. Mais un autre critique anglo-saxon, un peu plus loin, n'hésite pas à le qualifier de « réactionnaire », rejoignant les préjugés autrefois nourris, de façon plus ou moins consciente, par *les Cahiers du cinéma* et *Positif*.

Un élément capital manquait au dossier, la référence au livre juste paru à Londres, sous le titre *To the Distant Observer*, de Noël Burch, cet Américain naturalisé français qui enseigne la théorie du cinéma à Paris mais a dû se remettre à écrire dans sa langue natale pour pouvoir être publié. Noël Burch tente une nouvelle analyse du cinéma japonais en général, et d'Ozu en particulier, à partir de ce qu'il définit comme une approche « matérialiste » de la forme, en référence à Eisenstein et à Brecht. Il étudie minutieusement la technique d'Ozu dans ses films muets — trois d'entre eux étaient présentés à Locarno — et ses premiers films parlants jusqu'à 1940. Ozu, pour lui, atteint la perfection en 1942 avec *Il était un père*, achevé après Pearl-Harbor, puis perd son originalité par une « graduelle pétrification dans la rigidité académique ».

Une morale de la famille

Le Ozu des films muets, ceux que nous avons vus, et d'abord *Je suis né, mais...* (1932), raconte, avec la liberté du cinéma muet américain qu'il a admiré, une histoire souvent drôle du point de vue des enfants, particulièrement importants dans cette période de l'œuvre du cinéaste : enfants qui questionnent leur père sur sa servilité face à un patron tout-puissant. *Il était un père*, assez marqué par le climat de l'époque, celui de l'engagement total du Japon dans la guerre, définit une morale de la famille qui, après-guerre, s'épanouira dans une direction juste opposée, celle du Japon démocratique façonné par l'Amérique victorieuse. *L'homme* triomphe, au sens humaniste occidental, outre Voyage à Tokyo, dans deux œuvres encore plus subtiles, la seconde « remake » de la première, *Printemps tardif* (1949), en noir et blanc, et *Fin d'automne* (1960, en couleur).

La problématique et la stylistique d'Ozu telles que nous les retrouverons dans ses meilleurs films après 1945 ont le caractère de l'évidence. Rôle immuable de la famille, primauté des rapports parents-enfants, place occupée par la femme qui s'émancipe dans la société actuelle avec *Fin d'automne*, d'une part. Mais aussi mise au point d'une écriture raffinée qui doit beaucoup à l'art du romancier, avec des scénarios très élaborés, un dialogue dont l'importance est capitale, un travail sur le comédien inégalé à ce jour.

L'art d'Ozu ouvre définitivement sur la modernité par son refus du mélodrame, des temps forts, de toute dramatisation, grosso modo de la technique consacrée par le cinéma hollywoodien hérité de Griffith. Ses films ont parfois la subtilité du cinéma direct sans le moindre mouvement de caméra, ou presque, ils étalent le temps, la matérialité du temps, comme le meilleur cinéma expérimental. Mais ils continuent à raconter des histoires : Yasujiro Ozu touchait le plus large public ! Le miracle aujourd'hui relève de la légende.

LOUIS MARCORELLES.

CINQ CENTS FILMS A MOSCOU

Le XI° Festival international du film, qui s'ouvre ce mardi 14 août à Moscou, prend cette année une importance particulière pour le soixantième anniversaire du cinéma soviétique. Jusqu'au 28 août, plus de cinq cents films de cent quatre pays seront présentés. Près d'un millier de cinéastes sont présents à Moscou à cette occasion, parmi lesquels Francis Ford Coppola, Carlos Saura, Francesco Rosi ; des acteurs tels que Gian-Maria Volonte, Daniel Olbrychski, Claudia Cardinale et Irène Papas participent également à la manifestation.

M. Léonide Mossine, directeur général du Festival, a déclaré qu'il ne devait pas être seulement « *une arène d'émulation créative, mais aussi un forum d'échange amical et de compréhension mutuelle dans l'esprit de l'Acte final de la conférence d'Helsinki* ». C'est le réalisateur Christian Jaque, qui représentera la France dans le jury.

A PARIS : HALFFTER, MANOURY ET IVES

Le quatuor et la conversation

Conçu plutôt comme un divertissement artistique à l'usage des touristes mélomanes que comme une manifestation culturelle à part entière, le Festival estival pourrait fort bien éviter de prendre le risque d'inscrire à son programme des œuvres contemporaines. On peut prévoir qu'elles n'attireront qu'un public spécialisé, d'autant plus limité que la plupart des amateurs qui le composent habituellement sont hors de Paris à cette époque de l'année. Le mérite de Bernard Bonaldi, directeur du Festival, n'en est que plus grand d'avoir tenté l'aventure en invitant le quatuor à cordes de l'Ensemble 2e2m, qui présentait le Quatuor n° 3 *de Cristobal Halffter (1930) en création française, un* Quatuor *de Philippe Manoury (1952) en première audition, et le* Second Quatuor *de Charles Ives (1874-1954).*

Ecrit en un seul mouvement de vingt-cinq minutes, le Troisième Quatuor *de C. Halffter peut cependant se décrire en quelques phrases : des murmures indistincts coupés de silences, avec, parfois, une note tenue qui porte à elle seule tout le poids de l'expression, et de temps en temps un éclat fugitif de tous les instruments, qui disparaît aussitôt pour laisser la place aux chuchotements du début. Par la suite, des contrepoints très calmes en notes égales s'élèvent à fleur de cordes, que de brusques chutes « sforzando » viennent briser, tandis qu'on revient au pianissimo.*

Tout cela est très clair, très simple, un peu trop peut-être pour intéresser de bout en bout, et les quelques mots d'introduction dont Philippe Manoury a fait précéder l'audition de son quatuor témoignent assez bien d'une démarche tout à fait opposée. « J'ai cherché, *dit-il,* à écrire une musique qu'on ne puisse pas réduire à un plan trop évident, qui mette en échec la description synthétique, de la même façon qu'il est impossible de résumer *le Neveu de Rameau*, par exemple. En cela, je m'oppose à certaines tendances simplificatrices de la musique contemporaine. J'ai voulu mettre l'accent sur le discours lui-même et non sur les éléments dont il se compose. »

L'importance du ton

S'il est regrettable, pour les commodités de la critique, que le compositeur ait effectivement atteint son but, rendant ainsi caduque toute velléité de décrire la forme et le déroulement de sa partition, on peut du moins évoquer le caractère pur et dur d'une musique concentrée, toujours jaillissante, qui ne développe les idées saillantes que pour s'en servir de tremplin vers de nouveaux horizons. Le souvenir du Trio *de Schoenberg passe parfois fugitivement, dans la tension instrumentale, dans une certaine âpreté harmonique et rythmique, mais c'est peut-être parce que l'écriture pour les cordes seules doit toujours payer son tribut à l'histoire.*

L'exécution, compte tenu des très grandes difficultés de justesse et de mise en place, a paru excellente, mais il y manquait peut-être encore l'interprétation, et, si cette réserve ne met pas en cause la qualité des quatre musiciens (Daniel Remy, Alain Chomarat, Jean-François Benatar et Pierre Moschetti), elle a son importance car le « ton » est, bien souvent, l'élément le plus important d'un discours. En l'absence de toute intrigue littéraire et de toute progression dramatique évidente, comment une musique qui refuse par ailleurs de montrer son architecture peut-elle soutenir l'intérêt pendant trente minutes, si l'interprétation ne vient pas donner à l'instant présent quelque chose d'unique et d'irrésistible ? Naturellement, de nouvelles exécutions de l'œuvre ne manqueront pas d'aller dans cette direction et donneront une image chaque fois plus proche de ce qu'attendait le compositeur.

Le Second Quatuor *de C. Ives pose un peu le même problème ; le titre même des deux premiers mouvements : « Discussion » et « Arguments », indique bien qu'il s'agit également d'une musique évoluant de façon imprévisible et dont la cohérence obéit à d'autres lois qu'à celles de l'architecture traditionnelle. Mais si le langage, très avancé pour l'époque (1907-1913), est désormais devenu aussi classique que celui de l'école de Vienne, la partition est presque totalement dépourvue d'indications de nuances. Il semble que le compositeur ait voulu réserver aux interprètes le choix de celle-ci, exactement comme un dramaturge ne spécifie qu'assez rarement le ton, que les comédiens doivent trouver eux-mêmes.*

C'est affaire de tradition, et les œuvres d'Ives sont encore si rarement jouées en France que, au lieu de regretter que le Quatuor 2e2m nous ait donné une vision uniforme et un peu laborieuse de l'œuvre, il vaut mieux se réjouir qu'il ait osé l'affronter, même s'il ne doit en découvrir l'expression juste qu'un peu plus tard. Récemment constitué, le Quatuor 2e2m a l'avenir devant lui.

GÉRARD CONDÉ.

Exposition

Le voyage Fluxus

L'art d'avant-garde a la vie dure à Nice, mais il parvient à survivre, contre vents et marées, bien que la ville ait réduit son aide. De temps à autre, il fait une apparition qui rappelle que le terreau niçois a également produit des artistes qui furent, à leurs débuts, dans les années 60, « refusés », mais figurent maintenant dans les musées sous la dénomination d' « *Ecole de Nice* ». Yves Klein en fut l'un des agitateurs de proue.

Aujourd'hui, c'est Ben Vautier qui est à l'avant-garde de cette avant-garde niçoise. Grâce à lui, la galerie des Ponchettes, qui dépend des musées de la ville, accueille l'exposition Fluxus, d'abord présentée à Lyon, avant d'aller en Hollande et au Danemark. Fluxus est un mot « trouvé », sinon inventé par un artiste, George Maciunas. Comme le mot dada, il ne veut rien dire, mais il est assez ambigu pour évoquer quelque chose de vital et de dérisoire à la fois.

Périodiquement au cours de son histoire, l'art qui se prend au sérieux sécrète son contraire, un antidote salutaire qui agit comme un rappel à l'ordre. « *Tout grand artiste a le sens de la provocation* », disait sans ciller Cravan. Les artistes de Fluxus ne cessent donc de provoquer l'art des musées et de guerroyer contre lui. Comme si l'art était chose trop sérieuse pour être laissé aux seuls artistes. Selon Ben Vautier, l'art est partout et on n'a nul besoin d'être patenté pour en faire.

Les grands-pères de cette lignée d' « enfants gâtés », comme dit l'un d'eux, Naim June Paik, ce sont Satie (« *L'art m'emmerde* »), Duchamp (« *L'art est un mirage* »), Cage, musicien, inventeur d'un morceau de silence de quatre minutes trente-trois secondes. Le second a effacé les images de l'œuvre, le troisième les sons.

A quelques pas du bord de mer où l'on s'ébat au soleil, la galerie des Ponchettes est transformée en foire aux puces de l'art, avec un amas d'objets hétéroclites et des pièges à visiteurs de bonne volonté. Le mot d'ordre : remettre en question les idées reçues et aller au-delà du simple regard ; au lieu de se contenter de voir, il faut participer, jouer au ping-pong avec des raquettes en plomb ou en plumes, se balancer sur une escarpolette, regarder un piano silencieux, bourré de son, dont se nourrissent les ânes, des performances vidéo, des mots qui annoncent la révolution de et par l'art... En fait, penser et jouer l'art, au lieu de subir passivement sa fascination fétichiste.

Le phénomène anti-art est aussi généralisé que celui de l'art : G. Brecht, Maciunas, Paik, Filliou, Ben, Spoerri, Flynt, Hyggins, Vostell et bien d'autres, comme ceux de Dada aux années 20, viennent du monde entier, des Etats-Unis, d'Allemagne, d'Italie, du Japon, de Hollande... avec le même arsenal d'une culture de la contre-culture, qui plaide pour un art de spontanéité.

Il substitue au cérémonial de la culture à base de références le divertissement qui n'a d'autre source que l'instant où il vient au monde. Il veut être un art sans histoire, hors de l'histoire de l'art. Et, cependant, il échoue inéluctablement sur ses rivages. L'anti-art, lui aussi, devient un art et une catégorie de musée. « *Fluxus finira dans le même piège*, dit G. Brecht, *comme Dada, le cubisme et les autres...* »

JACQUES MICHEL.

★ Fluxus international, galerie des Ponchettes, à Nice.

Un musée Napoléon dans l'aile des princes du château de Fontainebleau

L'aile droite du château de Fontainebleau, dite l'aile des princes, doit être libérée dans les prochains mois pour être aménagée en musée napoléonien — musée qui sera en principe ouvert dans les années 1982-1983 — à la suite de la récente acquisition d'un important ensemble de documents et d'objets d'art napoléoniens (*le Monde* du 10 août).

Pour les musées de France le choix de Fontainebleau s'imposait : l'histoire du château est liée à l'empereur. Tandis que Versailles est le château de l'Ancien Régime, Fontainebleau est celui de la Renaissance et de l'Empire. Une aile de ce bâtiment est consacrée à François Ier, l'autre à Napoléon Ier. On y trouve déjà la salle du trône, une bibliothèque restée intacte, la chambre de l'empereur, le salon et la table sur laquelle fut signée l'abdication, la cour dite des Adieux... Joséphine y avait fait décorer plusieurs pièces et c'est à Fontainebleau que Napoléon avait reçu le pape Pie VII.

Parmi les œuvres acquises récemment par l'Etat et qui appartenaient au prince Napoléon et à sa sœur, figurent deux tableaux de David : une version restée dans la famille du *Passage des Alpes par Bonaparte*, et un *Portrait de Napoléon dans son cabinet de travail*.

Il semble qu'une certaine répartition des collections devra se faire entre le musée de Compiègne, qui évoque le souvenir de Napoléon III, Fontainebleau, la Malmaison et le Bois-Préau, son annexe d'où provient justement une autre partie des pièces acquises et qui appartenait à la fondation Napoléon. Ainsi, la Malmaison compte des objets du Second Empire et du sacre, à côté de sa collection, riche, relative à la période du Consulat...

Une partie des récentes acquisitions ira aux Archives de France, une autre au Musée des armées, mais l'essentiel constituera le fond du musée Napoléon, dans le château qui fut l'une des résidences préférées de l'empereur.

SPECTACLES

théâtres

Les théâtres de Paris

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Que n'eau, que n'eau ; 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : la Voix humaine.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : le Pont japonais.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : le Charlatan.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Remarie-moi.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook ; 2 h. 15 : Roméo et Georgette. — II, 18 h. 30 : Toi, l'artiste, dis-moi quelque chose ; 20 h. 30 : Un cœur simple ; 22 h. 15 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : le Préféré.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Je veux voir Mioussov.
Salle Moned U.C.J.G. (254-86-09), 21 h. : le Tartuffe (dernière).
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : les Belges.
Variétés (223-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.

Jazz, pop', folk

Campagne-Première (322-15-93), I, 20 h. 30 : Dzi Croquettes. — II, 20 h. 30 : Vince Taylor et le groupe Magnum ; 22 h. : Dave Burell.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : Jimmy Gourley.
Lucernaire (222-26-50), 22 h. 30 : Yan Ludovik, Philippe Lemer.
Patio (758-12-30), 22 h. : Maxime Saury Jazz Fanfare.
Riverbop (325-93-71), 22 h. 30 : Trio J. Vidal et F. Sylvestre.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 14 août

Les concerts

Eglise Saint-Merri, 21 h. : Musique du Guatemala.

Festival estival

(633-61-77)

Sainte-Chapelle, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Vokalensemble de Marburg, dir. R. Beck (Lechner, Lassus, Ockeghem, Gabrieli).

Les cafés-théâtres

Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Deux Suisses ; 23 h. 15 : B. Garcin. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Coupe-Chou (272-11-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles (548-83-60), 20 h. 30 : R. Magdane ; 21 h. 30 : Commissaire Nicole Bouton ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Le Fanal, 21 h. : le Président.
Petit Casino (278-36-50), 20 h. 45 : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : l'Espion suisse.
Splendid (887-33-82), 20 h. 45 : Bunny's Bar.
Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : les Yeux plus gros que le ventre ; 21 h. 30 : R. Mirmont et M. Dalba ; 22 h. 30 : Cause à mon c... ma télé est malade.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), Hommage à Alfred Hitchcock, 16 h. : Mais qui a tué Harry ? ; 18 h. : la Main au collet ; 20 h. : Fenêtre sur cour ; 22 h. : Sueurs froides.
Beaubourg (278-35-57), relâche.

Les exclusivités

A NOUS DEUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82).
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
AVALANCHE EXPRESS (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22).
BOULEVARD NIGHTS (A., ** v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
BUCK ROGERS AU XXVe SIECLE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sén., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Racine, 6e (633-43-71).
COCKTAIL EXPLOSIF (A., v.f.) : Capri, 2e (522-37-41).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
DANS LES PROFONDEURS DU TRIANGLE DES BERMUDES (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11). V.f. : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., ** v.o.) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
ET LA TENDRESSE ?.. BORDEL ! (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
FELICITE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : Panthéon, 6e (033-15-04).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'INCROYABLE HULK (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MELODY IN LOVE (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MEURTRE PAR DECRET (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
MEURTRES SOUS CONTROLE (A., v.o.) (**) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Concorde, 8e (359-92-84). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 1er (343-07-48).
MOLIÈRE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
NOW VOYAGER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
PHANTASM (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Palais des arts, 3e (272-62-98).
QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Diderot, 12e (343-19-29).
QUINTET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA SECTE DE MARRAKECH (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SERIE NOIRE (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LES SORCIERS DE L'ILE AUX SINGES (It., v.f.) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
THE KIDS ARE ALRIGHT (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TOTO MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE TRESOR DE LA MONTAGNE SACREE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
YETI, LE GEANT D'UN AUTRE MONDE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
ZOO ZERO (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; le Seine, 5e (325-92-46).

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'AMOUR VIOLE (Fr., *) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (357-90-81).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE BAL DES VAMPIRES (A., * v.o.) : Cluny Palace, 5e (033-07-76).
LE BAL DES MAUDITS (A., v.o.) : Paramount City, 8e (225-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (033-34-37) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BEN HUR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17). V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Gaumont Sud, 14e (331-51-16).
LA BETE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).

SPECTACLES

BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
BULLITT (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
CARRIE (A., ** v.o.) : France Elysées, 8e (723-71-11).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96).
LE CRI (It., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA DAME AU PETIT CHIEN (Sov., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

Les films nouveaux

L'HUMANOÏDE, film italien de G.-B. Lelia. — V.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

LA PERLE D'AVRANCHES, film américain d'Andrew V. Mc Laglen. — V.o. : Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (357-79-17) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE MONDE EST PLEIN D'HOMMES MARIES, film américain de Robert Young. — V.o. U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).

BARRACUDA, film américain de Harry Kerwin (*). — V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

SEPT FILLES EN OR, film américain de G. Clark. — Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin Rouge, 18 (606-34-25).

PRINTEMPS PERDU, film américain de James Goldstone. — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67).

NOUS MAIGRIRONS ENSEMBLE, film français de Michel Vocoret. — ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

AVEC LES COMPLIMENTS DE CHARLIE, film américain de Stuart Rosenberg. — V.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Elysées, 8e (359-49-34). V.f. : Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
EMITAI (Sén., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'EXORCISTE (A., ** v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60), v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
LE FANTOME DE BARBE-NOIRE (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Gaumont -Convention, 15e (828-42-27).
FIDELIO (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
FRANÇAIS, SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
GENTLEMAN JIM (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LE GRAND MEAULNES (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LA GRANDE BOUFFE (Fr., **) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES HEROINES DU MAL (Pol., ** v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
HISTOIRE D'O (Fr., **) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Belg.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'INCORRIGIBLE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Murat, 16e (651-99-75).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LOLITA (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA MAISON DU DR EDWARDES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
MES CHERS AMIS (It., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
MON NOM EST PERSONNE (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
MONTY PYTHON (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORE (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LE PARRAIN N° 2 (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) jusqu'à lundi ; Parnassien, 14e (329-83-11).
PLAYTIME (Fr.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54), jusqu'à lundi ; Cambronne, 15e (734-42-96), jusqu'à lundi ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41).
SENSO (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
SOLARIS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SOLEIL VERT (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
UN GRAND SEIGNEUR (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
UTOPIA : le Seine, 5e (325-92-46).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
VINGT MILLE LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).

Les festivals

HOMMAGE A JEAN RENOIR, Action République, 11e (805-51-33) : la Bête humaine.
DAUMESNIL, 12e (343-52-97) (v.o.), en alternance : Goldorak — (v.f.) : Wizards, Sweet Movie, le Messager, Qui a peur de Virginia Woolf, les trois Jours du Condor, Performance, Fat City.
LAUREN BACALL (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : le Port de l'angoisse.
LA BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.) I. 13 h. 15 : Last Waltz, 15 h. 30 : the Song Remains the Same, 17 h. 45 : le Dernier Tango à Paris, 20 h. : Mort à Venise, 22 h. 15 : Phantom of the Paradise. — II. 13 h. : Chiens de paille, 15 h. : Easy Rider, 16 h. 30 : Rolling Stone London Sixties, 18 h. : Un après-midi de chien, 20 h. 10 : Taxi Driver, 22 h. : Chiens de paille.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.), 13 h 30 : les Damnés, 16 h. : A l'Est d'Eden, 18 h. : Retour, 20 h. 10 : Salo, 22 h. 10 : The Rocky Horror Picture Show.
CHATELET VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14). I. 14 h : A la recherche de Mr Goodbar, 16 h 20 : le Dernier Tango à Paris, 18 h. 30 : J'ai même rencontré des Tziganes heureux, 20 h. : Cabaret, 22 h. 10 : Orange mécanique. — II. 13 h. : Pink Narcissus, 14 h. 30 : le Locataire, 16 h. 40 : Sonate d'automne, 18 h. 25 : Psychose, 20 h. 30 : Easy Rider, 22 h. 15 : Pierrot le Fou.
QUINZE CHEFS-D'ŒUVRE DU JEUNE CINEMA ALLEMAND (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Nosferatu, fantôme de la nuit.
LES GEANTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) (Orson Welles, Fritz Lang) : Règlement de comptes.
OZU (v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : Voyage à Tokyo.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). En alternance : Crin blanc, le Ballon rouge.
MIZOGUCHI (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : l'Impératrice Yang Kwei-fei.
WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : l'Angoisse du gardien de but...
CINE POLAR (v.o.), La Clef, 5e (337-90-90) : le Tunnel de la peur.
CINE-ROCK : Vidéostone, 6e (325-60-34) (v.o.).
STUDIO ETOILE, 17e (380-19-93) : 14 h., Edward Munch (v.o.) ; 17 h. 15, Casanova, de Fellini (*) (v.o.) ; 20 h., les Clowns ; 22 h., les Trente-Neuf Marches.
COMEDIE AMERICAINE (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83) : 15 h., Ball Game ; 16 h. 30, Words and Music ; 18 h. 30, Dancing Lady ; 20 h. 30, Banana Split ; 22 h. 30, One, Two, Three.
HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) : La mort n'était pas au rendez-vous.
HOMMAGE A LA R.K.O. (v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50) : Miss Manton est folle.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Beau fixe sur New-York.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Une nuit à l'Opéra.
NICHOLAS RAY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : les Amants de la nuit ; la Maison dans l'ombre.



RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 14 AOUT

CHAINE I : TF 1

18 h., Les Provinciales : la vigne et le vin (La lumière de septembre) ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique ; 19 h. 35, Caméra au poing ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Soirées d'ailleurs... (la Hongrie). Les sports d'hiver, de K. Litvanyi.

Une jeune fille désargentée tombe malade et doit partir pour la montagne où elle découvre le grand air et l'amour. Mais le paradis coûte cher.

21 h. 50, Musique : Divertimento à la hongroise, de L. Banki, réal. A. Apro.

22 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran, téléfilm : Piège mortel, de H. Salkus, B. Travers, J. Hill.

Les multiples pièges des plantes carnivores, invisibles à l'œil nu et patiemment épiées pour ce documentaire.

22 h. 35, Débat : La nature est-elle cruelle ?

Avec MM. J. Dorst, directeur du Muséum d'histoire naturelle, J.-P. Leroy, professeur au Muséum d'histoire naturelle, directeur de l'herbier national, M. Lecoufle, horticulteur, L. Song, conservateur des Serres de l'université de Californie, J. Genermont, généticien, J. Watkins, président de la Société internationale des plantes carnivores.

22 h. 45, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : FORTUNE CARREE, de B. Borderie (1955), d'après le roman de J. Kessel, avec : P. Armendariz, F. Lulli, P. Meurisse, P. Ledoux, L. Frances, A.-M. Sandri, L. Gallas. (Rediffusion.)

Igricheff, instructeur militaire d'une tribu arabe, se voit obligé de passer à la tribu adverse par grandeur d'âme et doit affronter la colère de ses anciens alliés et un trafiquant d'armes français.

Décors prestigieux pour le premier film français en cinémascope. Une vraie aventure, pour les amateurs de rythme et d'action.

22 h. 35, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Mot à mot : Homme ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : Les champs du rêve ;

20 h., Dialogues franco-italiens : Le monde catholique en France et en Italie, avec F. Traniello et P. Levillain ; 21 h. 15, The Kitchen Center... for video music and dance ; 22 h. 30, Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise ; en compagnie d'Eusèbe de Césarée ; 22 h. 50, Opéra, opérettes : Quand les chanteurs d'opéra rendent hommage à l'opérette.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz.

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Festival estival de Paris... en direct de la Sainte-Chapelle : œuvres de Lechner, Lassus, Ockenghem, Gabrieli, par le Vokalensemble de Marburg, dir. : S. Beck ; 21 h. 30, Echanges internationaux... festival de Donaueschingen : « Vorstadt Musik » (Michel), « Sortie vers la lumière du jour » (Grisey), « Gesang zur Nacht » (Stuppner), par l'Ensemble Musica Negativa, dir. R. Riehn ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : plaisir d'amour ; 0 h. 5, Germaine Tailleferre ; 1 h., Le guide musical des lieux de Paris.

MERCREDI 15 AOUT

CHAINE I : TF 1

10 h., Foi et tradition des chrétiens orientaux ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe de l'Assomption à Gruyères (Suisse).

12 h., Les grandes expositions : Mer Egée, Grèce des îles ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Série : Daniel Boone ; 14 h. 20, Vic le Viking ; 14 h. 45, Acilion et sa bande.

15 h. 30, FILM : LA CASE DE L'ONCLE TOM, de G. Radvanyi (1965), avec J. Kitzmiller, O.-W. Fischer.

D'après le roman d'Harriet Beecher-Stowe, l'histoire d'un esclave noir en 1860 dans le Kentucky. Son maître doit se séparer de lui, il devient la propriété d'un sinistre individu.

18 h. 25, Les Provinciales : La vigne et le vin (Le fermier de Monbouquet) ; 19 h. 30, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 45, Caméra au poing ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Hommage à Gilbert Cesbron : TELEFILM : C'est Mozart qu'on assassine.

22 h. 40, Les musiciens du soir : l'Harmonie de Rives-de-Gier.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 15, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les arpents verts ; 14 h., Aujourd'hui madame (Jack Lantier) ; 15 h., Série : Sur la piste des Cheyennes ; 16 h., Sports : Sports basques, natation ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 15, Documentaire : Les Indiens du Pérou ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : LE MILLION, de R. Clair (1931). Avec Annabella, R. Lefèvre, V. Greville, L. Allibert, C. Stroesco, O. Talazac. (N. Rediff.)

Un artiste sans le sou a gagné un million à la loterie. Mais le billet gagnant se trouve dans la poche d'un vieux veston après lequel il faut courir pendant toute une journée.

Sur le thème de la poursuite, cher à René Clair au temps du muet, une comédie trépidante avec couplets chantés, en réaction contre le « théâtre filmé ».

21 h. 55, A propos du Million (avec R. Clair).

22 h. 25, Concert (en Eurovision).

L'Orchestre des Jeunes de la Communauté européenne interprète : Ouverture des créatures de Prométhée (Beethoven), sous la direction d'E. Heath ; Concerto pour piano et orchestre (Beethoven), Un survivant de Varsovie (Schönberg), l'Oiseau de feu (Stravinsky), sous la direction de C. Abbado.

23 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, FILM : LA FLOTTE EST DANS LE LAC, de Lewis R. Foster (1929), avec Laurel et Hardy ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM : LE SEIGNEUR D'HAWAI, de G. Green (1962), avec C. Heston, Y. Mimieux, G. Chakiris, F. Nuyen, J. Darren, A. Mac Mahon.

Un riche colon blanc, qui se considère comme le seigneur d'Hawaï, refuse, par racisme, le mariage de sa sœur avec un Hawaïen et ne veut pas donner son nom au fils qu'il a eu de sa maîtresse indigène.

Le problème racial noyé dans une intrigue de roman-feuilleton. Réalisation compassée.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Les matinées du mois d'août : Actualité ; 9 h. 7, Universités de l'universel : La musique à Cracovie ; 10 h., Messe à l'abbaye de Saint-Wandrille ; 11 h., De l'autre côté de la frontière : à Luxembourg ; 12 h. 5, Œuvres et chefs-d'œuvre en France : la Dame à la licorne ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Feuilleton : « les Brontë », histoire d'une famille d'écrivains ; 14 h. 10, Entretiens avec... Henri Sauguet ; 15 h., L'Egypte... en remontant le cours du Nil : entretiens avec Son Excellence Afez Ghanem ; 16 h., Le Pacifique en long et en large : De Tahiti à la Nouvelle-Zélande ; 16 h. 40, Musique de chair et de sang : Massenet ; 17 h. 20, Mission Chine... l'histoire : le tombeau des Ming ;

18 h. 30, Mot à mot : Femme ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : les champs du rêve ;

20 h., The Kitchen Center... for video music and dance ; 22 h. 30, Les trois premiers siècles de l'Eglise, en compagnie d'Eusèbe de Césarée ; 22 h. 50, Opéra, opérettes : Quand les chanteurs d'opéra rendent hommage à l'opérette.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien vacances ; 9 h. 2, Estivales : Vivaldi, Mozart, Poulenc ; 10 h. 5, Les grands disques de l'année : Schubert, Weber, Stravinsky, Berg ; 12 h., En direct : concert Mozart, Festival de Salzbourg : « Ouverture italienne », « Symphonie n° 32 », « Concerto n° 10 », extraits de « Zaïde », « Symphonie n° 34 », par E. Speiser, soprano, H. Medjimorec et H. Petermandl, piano, et l'Orchestre du Mozarteum, dir. T. Guschlbauer.

14 h., Estivales : les grandes œuvres religieuses : Monteverdi ; 16 h. 30, Quatuor (Beethoven) ; 17 h. 15, Les chants de la terre ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 21 h., Festival de Salzbourg... en direct du Grossen Festspielhaus : « Ouverture d'Obéron » (Weber), « Rhapsodie pour contralto, chœurs et orchestre » (Brahms), « Symphonie n° 2 en ré majeur » (Brahms), par l'Orchestre philharmonique de Vienne et les chœurs du Staatsoper de Vienne, dir. K. Boehm. Avec C. Ludwig ; 22 h. 40, Ouvert la nuit : plaisir d'amour ; 0 h. 5, Germaine Tailleferre ; 1 h., Le guide musical des lieux de Paris.

SPORTS

D'UN SPORT A L'AUTRE...

FOOTBALL. — *Dix-sept joueurs ont été retenus par Michel Hidalgo pour préparer le match de l'équipe de France contre le Bayern de Münich, le 21 août, au Parc des Princes de Paris, qui doit en fait servir de test avant la rencontre Suède-France de Coupe d'Europe des nations, le 5 septembre.*

Gardiens : Bergeroo (Lille) et Dropsy (Strasbourg) ; défenseurs : Battiston (Metz), Bossis (Nantes), Janvion (Saint-Etienne), Lopez (Saint-Etienne), Specht (Strasbourg) et Trésor (Marseille) ; milieu : Bathenay (Paris-S.-G.), Larios (Saint-Etienne), Moizan (Monaco), Platini (Saint-Etienne) ; attaquants : Lacombe (Bordeaux), Pécout (Nantes), Rocheteau (Saint-Etienne), Six (Marseille) et Zimako (Saint-Etienne).

VOILE. — *Pierre Follenfant, qui était troisième au classement général de la course en solitaire de l'Aurore, a fait naufrage, ce mardi 14 août, à 4 heures, à 40 milles (environ 75 km) au sud des Scilly, au sud-ouest de l'Angleterre, en raison, semble-t-il, de la tempête. Vingt minutes après avoir sombré, il a été secouru par un autre concurrent, Olivier Moussy.*

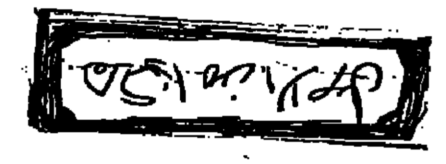
NATATION

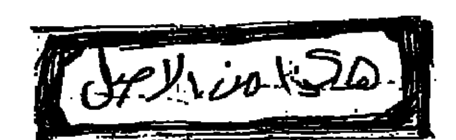
Dix nouveaux records de France

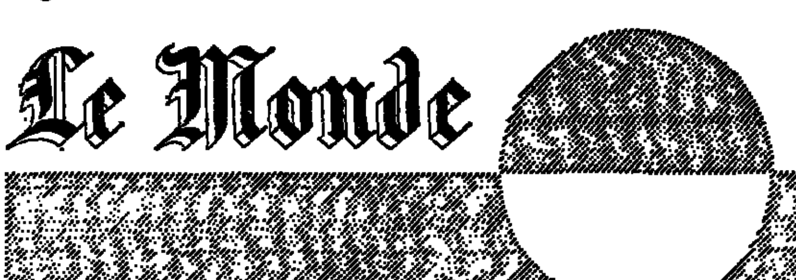
L'Union soviétique a gagné la Coupe d'Europe masculine de natation, disputée à Londres les 11 et 12 août, en remportant onze des quinze épreuves. Toutefois, deux records d'Europe seulement ont été battus : l'Allemand Pyttel a nagé le 100 mètres papillon en 54 sec. 61/100 et le Soviétique Fesenko a réalisé 1 min 59 sec. 34/100 sur 200 mètres papillon. Les nageurs français ont terminé à la sixième place en établissant huit nouveaux records nationaux : 8 min. 54 sec. 95/100 sur 800 mètres et 15 min 50 sec. 12/100 sur 1 500 mètres pour Jean-Gilles Porte ; 3 min. 57 sec. 48/100 sur 400 mètres pour Pierre Andraca ; 2 min. 8 sec. 10/100 sur 200 mètres papillon pour Michel Bouvier ; 59 sec. 41/100 sur 100 mètres dos et 2 min. 6 sec. 36/100 sur 200 mètres dos pour Frédéric Delcourt ; 3 min. 30 sec. 73/100 pour le 4 × 100 mètres libre et 7 min. 36 sec. 10/100 pour le 4 × 200 mètres libre.

A Utrecht, la R.D.A. a gagné la Coupe féminine avec dix victoires sur quatorze épreuves mais aucun record du monde ou d'Europe n'a été battu. Les Françaises se sont également classées en sixième position. Michelle Ricaud a établi deux nouveaux records de France, sur 100 mètres dos (1 min. 5 sec. 27/100) et 200 mètres dos (2 min. 20 sec. 33/100).

● *M. Jean Gomez* a établi, le 13 août, un nouveau record de France de pêche au gros en remontant, après sept heures de lutte, un thon de 277 kilos (précédent record, 244 kilos), à l'occasion des championnats nationaux de pêche, qui se déroulent à Valras (Hérault).







Modes du temps

Des consommateurs mieux informés
La cuisine de A à Z

L'INFORMATION du consommateur est à l'ordre du jour et, dans le domaine de l'équipement de la cuisine, Siemens vient d'innover en ouvrant à Paris un centre d'information original. L'initiative de cet important fabricant d'appareils électroménagers, bien qu'à finalité commerciale, présente un intérêt pour ceux qui désirent se documenter sans être poussés à l'achat par un vendeur trop dynamique. Aucune vente n'est, en effet, prévue dans ce « Centre d'information Siemens inter-cuisines » qui vient d'ouvrir à Saint-Germain-des-Prés.

« *Notre but*, explique l'une des conseillères qui accueillent le public, *est de modifier l'habitude qui consiste à choisir d'abord le décor de la cuisine, en oubliant que les appareils ménagers y seront utilisés quotidiennement et qu'ils doivent répondre à des impératifs précis. Notre centre d'information souhaite faire la synthèse de l'installation de la cuisine en présentant des appareils de notre marque et du mobilier de cinq fabricants européens.* »

Trois zones

Ce vaste local de la rue du Four, avec larges vitrines sur l'extérieur, est divisé en trois zones. Dans la première, la gamme des appareils Siemens (cuisson, lavage du linge et de la vaisselle, conservation, ménage) est présentée comme dans n'importe quel magasin, mais avec un étiquetage précis des performances et des consommations d'énergie. Dans la seconde partie du centre, les principaux appareils sont présentés en fonctionnement et les consommatrices peuvent les manipuler pour mieux juger. Elles semblent particulièrement intéressées par le lave-linge séchant, les fours à chaleur tournante et, les plus jeunes surtout, par le four à micro-ondes.

La troisième zone (la plus importante en surface) est consacrée aux installations de cuisines. Les appareils ménagers y sont présentés, généralement en version encastrable, dans six cuisines de fabricants aussi divers qu'Arthur Bonnet, Bruynzeel, Helena, Poggenpohl et Tielsa. Ces installations, allant du bois rustique au plastique très moderne, changeront périodiquement ; elles apportent d'utiles suggestions pour aménager une cuisine fonctionnelle.

JANY AUJAME.

★ Centre d'information Siemens inter-cuisines, 15, rue du Four, 75006 Paris. Ouvert pendant le mois d'août. Du mardi au samedi inclus, de 10 h. à 19 h.

TRICOTS D'ÉTÉ

En avant-première pour la rentrée, le trench-coat « aux aiguilles » vous apporte un vêtement chaud, bon chic, dont le bavolet au point de côtes géant vous protégera des vents traîtres du petit matin.

Alain Derda l'a dessiné en exclusivité pour les lectrices du Monde. *En fil Pingouin bleu-gris, il vous reviendra à 220 F environ.*

Pour en obtenir la recette, envoyez une enveloppe timbrée à vos nom et adresse à : Service de presse Pingouin, 150, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris.

N. M.-S.

★ Croquis de MARCQ.

Des armoires à succès
BELLES NORMANDES

LONGTEMPS considérées comme invendables à cause de leurs grandes dimensions, les armoires régionales ont de plus en plus de succès depuis quelques années. Celles qui se vendent le plus cher sont les armoires de mariage normandes ou provençales : passées d'environ 5 000 F en 1974 à plus de 20 000 F aujourd'hui.

Pour voir — et peut-être acheter — une belle normande, la foire de Cabourg est organisée jusqu'au 15 août dans la cour de la mairie, suivie par la foire de Cany-Barville, de l'autre côté de l'estuaire de la Seine, du 16 au 19 août.

Cette jolie petite ville, entre Yvetot et Saint-Valery-en-Caux, offre sur sa grande place un véritable festival des armoires normandes : on y trouve non seulement des cauchoises en pin ou en chêne à corniches en drapeau de gendarme, mais de grandes armoires de la Manche droites et sobres, des armoires du Calvados à panaches en feuilles d'acanthe, ou encore de fines armoires d'Evreux à motifs floraux en légers reliefs.

Les simples armoires moulurées sont encore à des prix raisonnable (5 000 à 7 000 F), ainsi que les buffets bas, à peu près aux mêmes prix. Les barattes, les coffres à sel, les chaises « bonne femme » sont accessibles à moins de 1 000 F.

L'engouement pour les armoires de mariage s'explique par la multiplication des résidences secondaires, qui offrent sous leurs poutres une hauteur suffisante, mais aussi par le désir de nombreux cultivateurs normands de reconstituer le décor de leurs ancêtres.

L'armoire de mariage est sans aucun doute la reine des meubles normands. A la fois fonctionnel et décoratif, ce monument est un peu le reflet du caractère hérité des Vikings. Dans cette opulente contrée, le sens pratique n'exclut pas un certain goût ostentatoire. Orgueil de la ménagère organisée, l'armoire était au siècle dernier le symbole d'une vie familiale opulente, et la richesse du donateur — le père de la mariée — se mesurait au nombre des roses sculptées en guirlandes sur les corniches et les montants.

Aux raisons esthétiques et sentimentales, qui ont donné un nouveau lustre aux armoires, s'ajoute souvent l'intention de réaliser un bon placement. Car il est hors de doute que le prix de ces meubles de qualité va continuer à monter bien que l'on constate ces derniers temps un léger tassement.

On dit que la prime de sécheresse a parfois permis d'acheter plusieurs armoires, aujourd'hui stockées dans les granges où elles représentent un coffre-fort en chêne plus sûr que l'or en barre... Mais que ne dit-on pas autour d'une bolée de cidre ! Allez donc faire un tour à Cany, c'est le maire qui paye à boire.

LES PROCHAINES FOIRES

- Cabourg (14), jusqu'au 15 août.
- Cany-Barville (76), 16-19 août.
- Molineuf (41), 1[illegible] août.
- Samatan (32), 25-26 août.
- Saint-Léonard-en-Beauce (41), 25-26 août.
- Beaumont-de-Lomagne (82), 31 août-2 septembre.
- Avignon (84), pont Bénézet, 31 août-3 septembre.
- Villeneuve-lès-Avignon (30), 31 août-9 septembre.

JEAN BEDEL.

TROUVAILLES

Col à bronzer. — Pour activer le bronzage, les Américains ont inventé des collerettes en aluminium. On a donc pu voir, dans les rues de New-York, des femmes assez sottes pour les porter. La France se met à imiter les Etats-Unis. Un drap revêtu d'une pellicule métallisée pour bien réfléchir le soleil est actuellement en vente aux drugstores Publicis (Matignon, Saint-Germain, Champs-Elysées, 46 F).

La nouveauté baptisé « Reflet » est à déconseiller comme tout ce qui permet de trop accélérer le brunissage. Un récent congrès à Tunis, dont l'un des thèmes était « Peau et Soleil » (« le Monde » du 6 juin), l'a, une fois de plus, rappelé. Les stations au soleil trop prolongées sont néfastes.

« Jeux d'allumettes ». — [illegible]t opuscule de 16 pages distraira aussi bien les enfants que les adultes. Ce petite livre aux vignettes anciennes reproduit des jeux-énigmes et des jouets à fabriquer, toutes ces recettes étant parues dans le « Petit Journal illustré de la jeunesse » de 1906. C'est là une bonne façon de s'amuser et d'exercer son adresse. C'est aussi une occasion d'expliquer posément aux enfants ce qu'est le feu et ce que sont les allumettes.

★ « Jeux d'allumettes » : 6 francs. En vente en permanence au musée du SEITA, 12, rue Surcouf. Tél. : 555-[illegible]-50. Ouvert tous les jours, sauf dimanches et jours fériés de 11 h. à 18 h.

AUJOURD'HUI

UN COIN POUR JOUER

Problème nº 15

Au-delà du calembour

Lisez ceci :

CÉ TO MÉ TÉ NOR MÉ MAN BETTE.

Paroxysme du calembour, cette phrase à l'origine littéraire incertaine est une mine de sens. Elle dépasse les célèbres vers holorimes, qui ne peuvent se lire que de deux manières différentes.

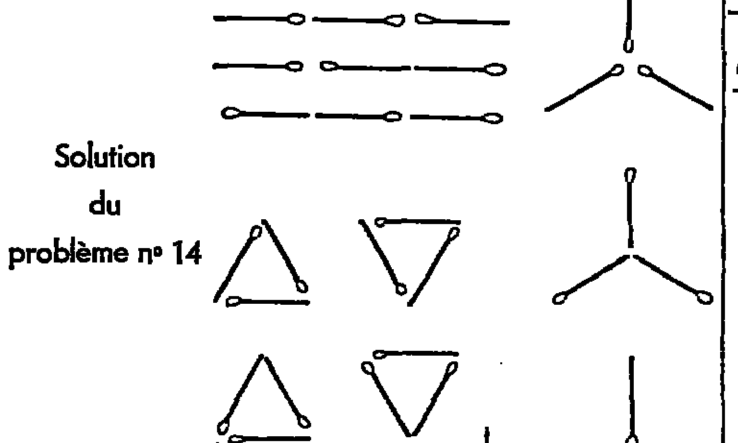
Expérimentez. Ne soyez pas trop rigoureux avec la phonétique, mais soyez par contre généreux avec la ponctuation et vous verrez surgir une foule de significations diverses.

Trouverez-vous au moins treize interprétations ?

(Solution dans le prochain numéro.)

PIERRE BERLOQUIN.

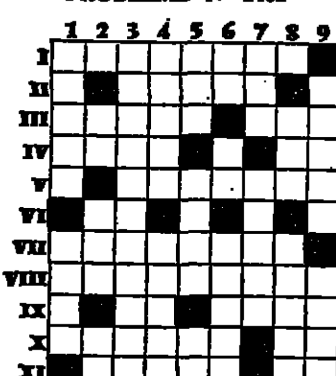
Solution du problème nº 14



Famille d'allumettes

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 2462



HORIZONTALEMENT

I. Ce qu'on leur demande, ce sont moins des paroles que des actes. — II. Réchauffe une fois refroidi. — III. A le cœur qui palpite ; Abréviation. — IV. Se montra bon prince ; Affaires de mœurs. — V. Très convenables. — VI. Aveu médiéval. — VII. Est là pour nous expliquer les hauts et les bas de l'existence. — VIII. Elixir de longue vie. — IX. Fleuve ; Attire le pêcheur ébroïcien. — X. Groupe de nombreuses personnes ; Besoin de l'âge tendre [épelé]. — XI. Exigeait des sacrifices en temps de guerre ; Oblige à penser à soi.

VERTICALEMENT

1. A bien la couleur qui convient au déterré qu'il est ; Donne des coups pour embrasser. — 2. Dans le vent ; Rutilent sur des uniformes d'apparat ; Interjection. — 3. Brève rencontre. — 4. Capable de s'élever ; Des cajoleurs. — 5. Poisson ; Mécontent ; Question d'orientation. — 6. Change de clé suivant l'étage qu'il occupe ; Illustre inconnu ; On n'a pas eu besoin de leur dire : « Ne poussez pas ! » — 7. Jouent un rôle dans la Bible ; Ne passe pas quand il est bon. — 8. Ordre de suppression ; Participations aux frais. — 9. Vache ou chameau ; Bouture.

Solution du problème nº 2461

Horizontalement

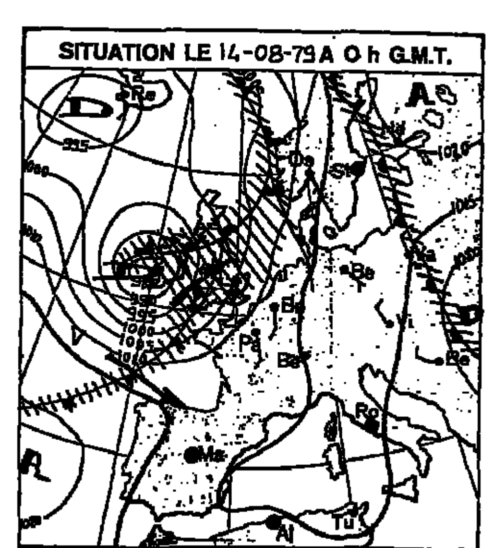
I. Clapier ; Agrion. — II. Coalition ; Oubli. — III. Im ; Odile ; Niée. — IV. Ma ; Aune ; Bled. — V. P.-D.G. ; Ra ; Liséré. — VI. Oie ; Aï ; Suée ; Mu. — VII. Spatules ; Si ; Id. — VIII. Iéna ; Veut ; Ne. — IX. [illegible]utuelle ; Tirades. — X. Ex ; Né ; Pé. — XI. Ointes ; Appâts. — XII. Ratatouille. — XIII. Lé ; Ecrasé. — XIV. Clin ; Aérophagie. — XV. Rôtisseur ; Eté.

Verticalement

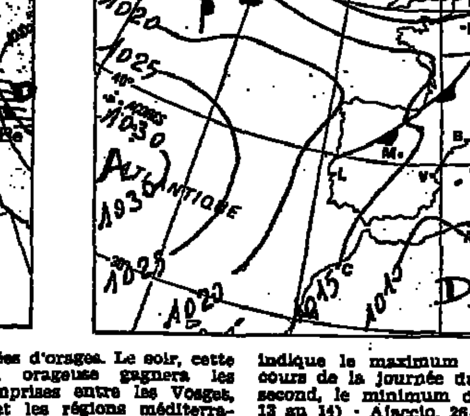
1. Compositeur [(cf. « soupir »] ; Cr. — 2. Co ; Adipeux ; Allo ! — 3. Lai ; Géant ; Otait. — 4. Alma ; Taenia ; Nl. — 5. Pi ; Unau ; Lente. — 6. Iton ; II ; [illegible]oto ; As. — 7. Eider ; Eve ; Eubée. — 8. Roi ; Asse ; Psi ; Ru. — 9. NL ; Ute ; Or. — 10. Eblé ; Ti ; Alep. — 11. Go ; Liés ; Repêché. — 12. Runes ; Ida ; Rat. — 13. Ibidem ; Dragage. — 14. [illegible]lé ! ; Ruine ; Si. — 15. [illegible]ièce ; Désossées.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 15 AOUT A 6 HEURES (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mardi 14 août à 0 heure et le mercredi 15 août à 24 heures :

La profonde dépression qui s'est creusée à l'ouest de l'Irlande avec une des perturbations du courant atlantique se déplacera vers le nord avec les vents forts qui l'accompagnent. La perturbation associée à ce minimum pénétrera sur la France par l'ouest, où elle apportera une aggravation orageuse.

Mercredi matin, cette perturbation donnera une bande très nuageuse des Ardennes et du Jura aux Pyrénées occidentales et centrales, avec des pluies ou des averses parfois accompagnées d'orages. Le soir, cette aggravation orageuse gagnera les régions comprises entre les Vosges, les Alpes et les régions méditerranéennes. Les précipitations, assez irrégulières, seront localement fortes sous les orages.

A l'est de cette zone, le temps sera chaud et pré-orageux, mais avec encore des éclaircies. Plus à l'ouest, le temps deviendra nettement plus frais, variable avec quelques averses, surtout au nord de la Loire.

Le mardi 14 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 008,1 millibars, soit 756,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 août ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Ajaccio, 26 et 15 degrés ; Biarritz, 30 et 21 ; Bordeaux, 30 et 16 ; Brest, 20 et 14 ; Caen, 25 et 17 ; Cherbourg, 21 et 17 ; Clermont-Ferrand, 28 et 14 ; Dijon, 27 et 13 ; Grenoble, 29 et 13 ; Lille, 25 et 18 ; Lyon, 26 et 15 ; Marseille, 30 et 19 ; Nancy, 25 et 11 ; Nantes, 26 et 15 ; Nice, 27 et 19 ; Paris-Le Bourget, 26 et 17 ; Pau, 30 et 16 ; Perpignan, 29 et 18 ; Rennes, 25 et 17 ; Strasbourg, 26 et 11 ; Tours, 28 et 15 ; Toulouse, 31 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 21 et 20 degrés ; Alger, 34 et 18 ; Amsterdam, 22 et 17 ; Athènes, 30 et 23 ; Barcelone, 29 et 20 ; Berlin, 23 et 13 ; Bonn, 24 et 16 ; Brindisi, 26 et 22 ; Bruxelles, 24 et 19 ; Le Caire, 33 et 25 ; Iles Canaries, 27 et 21 ; Casablanca, 25 et 22 ; Copenhague, 20 et 13 ; Djerba, 29 et 21 ; Genève, 26 et 11 ; Istanbul, 25 et 16 ; Jérusalem, 27 et 18 ; Lisbonne, 29 et 17 ; Londres, 21 et 17 ; Madrid, 37 et 18 ; Milan, 28 et 10 ; Moscou, 24 et 13 ; Nairobi (non parvenu) ; Naples, 28 et 18 ; New-York, 24 et 17 ; Nicosie, 28 et 16 ; Palerme, 38 et 25 ; Palma-de-Majorque, 31 et 18 ; Rome, 29 et 17 ; Rhodes, 28 et 23 ; Stockholm, 21 et 10 ; Téhéran (n. parv.) ; Tirana, 28 et 11 ; Tunis, 30 et 18 ; Valence, 30 et 22 ; Zagreb, 24 et 14.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 13-14 août 1979 :

UN DECRET

- Portant suppression et création d'emplois au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs.

DES LISTES

- Des élèves des unités pédagogiques d'architecture ayant obtenu le diplôme d'architecture D.P.L.G.
- D'admission dans les écoles nationales vétérinaires (session 1979).

Le Monde

régions

Pays de la Loire

UNE ÉTUDE DU COMITÉ D'EXPANSION

La Loire trop exploitée

Nantes. — « La Loire pourquoi faire ? » : sous ce titre, le Comité d'expansion économique de Loire-Atlantique (CODELA) publie cet été un rapport de synthèse sur l'état de la Loire dans le département, c'est-à-dire sur les soixante-dix derniers kilomètres de son cours jusqu'à l'estuaire.

« Compte tenu des problèmes spécifiques à l'estuaire, tout commande qu'un plan cohérent d'équipement du fleuve porte en première priorité sur le cours de celui-ci entre le bec de Vienne et la mer, mais rien n'empêche qu'il s'intègre dans un plan d'aménagement de la Loire depuis sa source jusqu'à l'estuaire », précise dans le préambule M. Girard, président du CODELA et ses deux vice-présidents, M. Charles-Henri de Cossé-Brissac, président du conseil général de Loire-Atlantique, et Patrick Mareschal, maire-adjoint de Nantes.

C'est ainsi que le CODELA a aussi salué avec intérêt la création de l'association LIGER par M. Jean Royer, député et maire de Tours (« le Monde » du 26 juillet).

De notre correspondant

En Loire-Atlantique, le fleuve est devenu un sujet de préoccupation. La Loire n'a plus un comportement normal. D'année en année, le mal ne fait qu'empirer. Le CODELA a réussi le tour de force de réunir, pour l'inventaire qu'elle a dressé, tous les acteurs concernés par la Loire : Port autonome de Nantes-Saint-Nazaire, direction de l'équipement, de l'agriculture, services des mines, organismes consulaires, direction de l'action sanitaire et sociale, écologistes, industriels riverains, élus locaux, agences de bassin, chercheurs de l'université, extracteurs de sable... Son diagnostic est rigoureux et étayé. Personne ne l'a contesté.

Il est vrai qu'on n'en est plus au stade des mises en garde et des avertissements. Elus et industriels paient déjà depuis des années des factures liées à la dégradation de l'état du fleuve. Et la note s'alourdit de manière fort inquiétante. Dans le département, trois ponts sur la Loire (Nantes, Thouaré et Oudon), ont, au lendemain de l'effondrement du pont de Tours, dû être consolidés. Coût provisoire pour un résultat qui paraît déjà aléatoire : une trentaine de millions de francs.

La ville de Nantes qui, à partir de son usine de traitement assure l'alimentation en eau potable de six cent mille habitants, étudie le déplacement de 15 kilomètres vers l'amont des points de captage en Loire en raison de la remontée de la salinité. Coût estimé : 120 millions de francs minimum.

En période estivale, les industriels de la Basse-Loire doivent se brancher sur le réseau d'eau potable pour couvrir la consommation des usines en raison de la mauvaise qualité de l'eau du fleuve. Ainsi, en 1976, Kuhlmann à Paimboeuf a même dû affréter des péniches pour se faire livrer 50 000 tonnes d'eau. E.D.F. connaît aussi de sérieuses difficultés pour ses centrales thermiques de Cheviré et de Cordemais, ainsi que les Forges de Basse-Indre. Les exigences des industriels en matière de qualité de l'eau ont augmenté en même temps que celle-ci se dégradait en Loire.

Les travaux entrepris par le Port autonome pour approfondir le chenal et permettre la remontée de bateaux de plus en plus gros jusqu'à Nantes a considérablement modifié le régime hydraulique du fleuve. La ligne d'eau s'est ainsi abaissée de près de 1 mètre ces cinq dernières années. Depuis trente ans, la vitesse du courant a doublé, entraînant un « surcreusement » important du lit. Conséquence directe : le marnage (différence de niveau entre marée haute et marée basse) a été quadruplé à Nantes. Seul effet positif : un écrêtement plus rapide des crues entre Saumur et Saint-Nazaire. Soumis à un lessivage énergique et incessant, les rives, les levées et les ouvrages d'art, ne résistent plus.

Sel et boue

Dans le même temps, les effets de deux caractéristiques fondamentales de l'hydrologie des estuaires : la salinité et la turbidité se sont trouvées accentuées. Le « front de salinité » est ainsi remonté de 20 kilomètres depuis 1945, il est aujourd'hui arrivé au port de Nantes.

Aussi grave pour l'ensemble des prises d'eau à usage domestique, agricole et industriel, le bouchon vaseux qui précède le front de salinité est aujourd'hui ballotté entre Nantes et Le Pellerin. Il s'agit d'une concentration plus ou moins importante (de 20 à 40 kilomètres, sur 5 à 6 mètres d'épaisseur) de matières en suspension, véritable boue fluide qui a la particularité de retenir et de concentrer les pollutions de diverses natures.

La présence de ce bouchon impose un traitement de plus en plus intensif des eaux de la Loire pour la production d'eau potable. A Nantes, au cours de ces dix-huit dernières années, on a dû ainsi multiplier par treize la dose de chlore et par vingt celle de sulfate d'alumine. Aujourd'hui, c'est devenu insuffisant. L'agglomération nantaise a dû se résoudre à engager un programme quadriennal pour construire des usines d'épuration. La première pierre a été posée au printemps ; 120 millions de francs vont être dépensés d'ici à 1983.

« Le brochet au beurre blanc est-il encore pour longtemps une ressource culinaire du pays nantais ? », interroge le rapport de synthèse qui, outre les conséquences sur la vie des poissons, aborde aussi les incidences de la dégradation du fleuve et de la qualité de ses eaux sur les réseaux naturels et artificiels d'irrigation. La Loire baigne en effet la plus vaste zone humide de la façade atlantique : 40 000 hectares. Des scientifiques dans plusieurs rapports récents et l'OREAM (Organisation régionale pour l'étude et l'aménagement) ont mis en évidence l'importance biologique et économique de ces étendues de marais et de vasières, véritable usine naturelle qui concourt à la richesse nutritive de l'estuaire.

Pêcheurs de sable

Le CODELA dit aussi un mot des pêcheurs de sable dont l'activité est enfin sévèrement réglementée en Loire-Atlantique, maintenant que tous les bans sont épuisés après des extractions anarchiques et intempestives. La flotte sablière du département rassemble cinquante-six bateaux pour 4 millions de tonnes extraites en 1977, soit 52 millions de francs de chiffre d'affaires. Le comité d'expansion suggère que ces derniers utilisent désormais les sables et graviers actuellement dragué par le Port autonome et qui pour moitié seront rejetés dans une fosse au large en mer.

Le CODELA, en dressant ce constat, n'a pas cherché à établir les responsabilités et n'a donc pas abordé la querelle entre sabliers et écologistes, ingénieurs hydrauliciens du Port autonome et élus locaux. Mais devant la dégradation de la situation et les coûts qui en résultent, chacun des partenaires n'est pas loin de partager le sentiment de M. Leroy, directeur de l'OREAM : *« On a fait des aménagements sans réfléchir aux conséquences. Tout cela était encore excusable à la belle époque de la prospérité. Aujourd'hui, ce n'est plus possible »*...

De solution, le CODELA n'en propose point. Son souhait est de faire de la Loire *« une source de richesses dans l'économie locale et régionale »*. Il assigne quatre missions essentielles au fleuve :

1) Assurer l'alimentation en eau potable aux deux-tiers de la population du département ;

2) Développer l'irrigation agricole ;

3) Répondre aux besoins en eau des industries ;

4) Etre une voie complémentaire d'échange avec les régions du centre.

Dans sa conclusion, le comité insiste sur la nécessaire cohérence des interventions à venir sur le régime hydraulique de la Loire et réclame qu'aucun chantier ne soit plus engagé sans une parfaite connaissance des conséquences de tout aménagement sur l'amont et sur l'aval. Le comité de bassin et l'agence financière semblent au CODELA les instances les plus aptes *« à définir et à promouvoir la cohérence de l'ensemble des réalisations »*.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

Auvergne

UN LIVRE DE PIERRE PASCALLON

Terres d'exode

Un hameau d'une trentaine d'âmes, dans le val d'Allier, en Haute-Loire. Il abritait, à la fin de la guerre, une dizaine de « feux » ; il en reste la moitié sans compter deux résidences principales habitées par des citadins de la ville voisine et une résidence secondaire. Minuscules exploitations : quelques hectares de terrains pentus, autrefois occupés par la vigne florissante, quelques vaches et quelques chèvres ; de quoi, tout juste, échapper à la misère.

Dans dix ans, quinze ans, à la prochaine génération, plus personne (ou alors un des fils peut-être de la ferme la mieux tenue s'il trouve un « second emploi » dans les postes) ne cultivera ces champs difficiles.

Mort d'un village ou, du moins, disparition ici de ces paysans qui, à la différence des agriculteurs modernes, vivaient pour la terre autant qu'ils en vivaient. Des Néerlandais attirés par un village de vacances proche commencent à les remplacer ou des résidents secondaires qui feront retaper leur maison et entretenir leurs jardins par des ouvriers portugais.

L'Auvergne c'est un peu cela aujourd'hui, à peine caricaturée. M. Pierre Pascallon, professeur à la faculté des sciences économiques de Clermont-Ferrand, a trouvé un éditeur local installé lui-même sur un piton de la Limagne pour publier l'étude expliquant, chiffres en main, comment cette forte province de l'ancienne France en est arrivée là. Qu'on la confonde avec les dix départements du Massif Central, qu'on la limite aux quatre de la région administrative (Allier, Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire) ou aux deux et demi de la région historique (Cantal, Puy-de-Dôme, l'arrondissement de Brioude), elle périt de l'exode de ses habitants. Ordre de grandeur : *« En Auvergne, depuis vingt ans, toutes les deux heures un agriculteur quitte la terre »*

Faute de ressources naturelles importantes et de liaisons commodes avec l'extérieur, l'industrie, à l'exception notable de Michelin à Clermont, n'a pu prendre le relais d'une agriculture déclinante, d'un vignoble malade et trop concurrencé. La première guerre mondiale qui recrutait ici ses fantassins et dont les victimes s'alignent en listes impressionnantes sur les monuments aux morts, en privant ces villages et ces bourgs déjà malades de leurs hommes les plus jeunes et les plus actifs, leur a donné le coup de grâce.

D'où cette diaspora endémique qui, en l'absence de villes relais suffisamment fortes, a conduit les Auvergnats à essaimer hors de leur région. M. Pascallon, en quelques tableaux qui se passeraient de commentaires, la chiffre et la décrit avant d'en chercher les remèdes.

Auvergnat comme son prédécesseur, le président de la République a, lui aussi, fait son diagnostic et apporté son plan. Le programme Massif Central, annoncé en 1975, a un objectif : *« Ne plus perdre un jeune actif, un seul jeune ménage. »* Il prévoit, pour le réaliser, une quarantaine de mesures à appliquer en cinq ans. Une priorité : l'amélioration des liaisons routières. On veillera ensuite à la mise en valeur des ressources de l'agriculture, de la sylviculture, du thermalisme. Le jugeant à mi-course, M. Pascallon estime que ce programme a été loyalement appliqué, mais qu'il reste insuffisant (on rattrape un retard) et demeure, sur le fond, mal orienté.

Vu de la ville

L'aménagement rural, dit-il en substance, reste une affaire de citadins. Ceux-ci raisonnent sur l'avenir du pays à partir de quelques idées convenues : le progrès c'est la ville et c'est l'industrie, c'est la rentabilité la plus forte dans un monde où la mobilité des « agents économiques » est la plus grande. Consciemment ou non, le plus souvent avec les meilleures intentions, le plan de développement du Massif Central a donc été organisé, à Paris, autour de ces thèmes. Pouvait-on faire autrement ? Pas question de nier les nécessités du désenclavement routier, d'une nécessaire industrialisation. Il serait absurde de dessiner une sorte de rêve rousseauiste où l'Auvergne refermée sur quelques valeurs dépassées deviendrait le bon sauvage de l'Hexagone. Les bons sauvages, les Auvergnats n'ont aucun goût à les jouer.

M. Pascallon demande simplement que l'on essaie de ne pas mettre systématiquement la charrue avant les bœufs et qu'avant de modeler un destin tout moderne à la région, on essaie de tirer le parti maximum de ses atouts traditionnels. Qu'on le veuille ou non, ses habitants ne souhaitent pas spontanément changer de domicile et de métier. Pourquoi ne pas chercher, avant tout, à protéger les terres agricoles, à améliorer leur exploitation, à maintenir, en attendant, même artificiellement, même coûteusement, les services publics indispensables ; l'industrialisation n'étant considérée que comme un moyen d'assurer les compléments nécessaires de revenus ? Pourquoi, par exemple, ne pas élaborer de véritables plans d'aménagement ruraux comme il existe des plans d'aménagement urbain.

Une communauté

Ce retournement des priorités devrait s'accompagner d'un renversement des mentalités. Aux campagnards et montagnards auvergnats, on a donné l'habitude d'attendre leur bonheur — sous forme de crédits ou de plans — d'« en haut », c'est-à-dire de Paris ou de la capitale régionale. Il faudrait peut-être les encourager à penser que les projets peuvent aussi venir d'« en bas », c'est-à-dire d'eux-mêmes. D'où l'insistance justifiée de M. Pascallon, qui pense qu'*« une politique de développement régional n'a de chance de succès que si elle s'applique dans un cadre territorial vraiment vécu et ressenti par ses habitants »*.

Il est de bon ton aujourd'hui, jusqu'au sommet de l'Etat, de brocarder la région. Ses limites sont contestables, les « déviations » de ses responsables pourraient être dangereuses. Il reste que, dans un cas comme celui de l'Auvergne, il serait dommage de se priver du rôle mobilisateur que peut jouer la communauté régionale. L'Auvergne a besoin de routes, d'usines, d'argent ; elle a surtout besoin d'hommes actifs et responsables qui, sur place, aient le désir et les moyens de permettre aux Auvergnats de vivre et travailler chez eux.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

★ Pierre Pascallon, *l'Auvergne face à son avenir*, 160 p., Éditions Créer, 63 340 Nonette.

Faits et projets

ENVIRONNEMENT

● *La marée noire menace toujours le Texas.* — Une petite fraction de la nappe de pétrole échappée du puits Ixtoc-One a touché les plages de Padre-Island (Texas) dans la nuit du lundi 13 au mardi 14 août. L'Agence américaine pour les océans et l'atmosphère (A.O.A.A.) a indiqué que les vents vont probablement pousser de plus grandes quantités de pétrole sur les côtes américaines dans la journée de mardi. — *(A.F.P.)*

● *Hécatombe de poissons à Naples.* — Pour une raison encore inexplicable des tonnes de poissons morts flottent dans les eaux de la baie de Naples. Les commerçants et les pêcheurs les récupèrent, malgré les interdictions des services d'hygiène qui craignent une intoxication massive. L'hécatombe de poissons pourrait être causée par les rejets de chlore des établissements de bain. — *(A.F.P.)*

TOURISME

● *2,2 millions de livres pour Isola 2000.* — Le groupe britannique Bernard Sunley Investment Trust limited (B.S.I.T.) a vendu la station d'Isola 2000 à la Société internationale pour l'aménagement et le développement foncier (S.A.D.F.) de Beyrouth, au prix de 2,2 millions de livres, soit 20,9 millions de francs (*le Monde* du 9 août). M. D.C. Jessel, P.-D.G. de B.S.I.T. a précisé, le 13 août à Londres, que cette vente évitera à sa société une perte annuelle moyenne de 7,6 millions de francs. — *(A.F.P.)*

● *Swiss-Chalets-Inter-Home au Corbier.* La gestion de 1 250 appartements de la station de sports d'hiver du Corbier (Savoie) sera assurée par Swiss-Chalets-Inter-Home, spécialiste de la location de vacances. Cette société, qui dispose d'un portefeuille de 12 000 logements répartis dans huit pays européens, a repris la totalité des activités de la société Tourestel au Corbier. Celle-ci appartenait à la banque de l'Union immobilière UCIP, maître-d'œuvre de la station, qui a déposé son bilan en mai 1979.

ÉQUIPEMENT

Polémique autour du départ de l'ex-paquebot « France »

● **Les chantiers français :** nos installations étaient insuffisantes

● **M. Georges Séguy :** nous avions les moyens de transformer le bateau

L'union locale C.G.T. du Havre et le maire communiste de cette ville ont appelé « la population et les travailleurs » à manifester ce mardi matin 14 août devant la sous-préfecture pour s'opposer ou du moins retarder le départ de l'ex-paquebot « France », le « Norway », prévu pour le 15 août, à l'aube. De sept cents à mille personnes avaient répondu à cet appel, en fin de matinée.

« Nous sommes persuadés, affirme la C.G.T. *qu'il est encore possible en faisant pression sur le gouvernement de faire revenir l'armateur norvégien sur sa décision. »* En outre, la C.G.T. annonce qu'elle multipliera les délégations et les envois de télégrammes au ministère des transports pour obtenir satisfaction.

De son côté, M. Antoine Rufenacht, député R.P.R. de la Seine-Maritime, a lancé un appel à la population havraise pour qu'elle rende au paquebot *France* « *un hommage massif dans la dignité et dans le calme* », le jour de son départ.

Enfin, l'union locale des syndicats Force ouvrière du Havre annonce *« qu'elle ne s'opposera pas au départ du* France *qui va retrouver une nouvelle vie »*. Cependant, F.O. demande des comptes au patonat local, dont *« elle craint que le manque de dynamisme soit l'une des raisons principales de la perte de ce marché important »*.

Le commandant norvégien Torbjorn Hauge, nouveau responsable du *Norway*, a, le 12 août, au cours d'une conférence de presse au Havre, expliqué comment le paquebot quitterait le port pour gagner Brême.

Si le temps est clément, le *Norway* s'éloignera du « quai de l'oubli » vers 4 h. 30 avec à son bord un pilote du Havre et sera tiré par quatre remorqueurs de la compagnie havraise Abeille. Le navire se trouvera entre les digues vers 9 heures ; il battra pavillon norvégien. Il lui faudra deux jours à une vitesse de 10 nœuds pour atteindre en remorquage les chantiers de Brême. On sait (nos dernières éditions de lundi) que les syndicalistes C.G.T. jugent que l'ensemble de l'opération est « hasardeuse ».

Le départ du paquebot pour l'Allemagne continue d'alimenter la polémique sur deux thèmes : pourquoi le *France* n'a-t-il pu être transformé par les armateurs français et, surtout, pourquoi ces transformations n'ont-elles pu être faites dans un chantier français ?

Des contraintes techniques

L'Union patronale de la métallurgie du Havre précise dans un communiqué publié le 13 août que *« pour une opération inhabituelle de transformation d'une telle envergure, la compétitivité havraise s'est heurtée à des installations portuaires insuffisantes, à une différence de productivité importante par rapport aux Allemands et à des contraintes de toute sorte. »*

« En outre, il faut savoir, ajoute l'Union patronale *que les réparateurs havrais n'ont pas hésité à remettre une offre dont la réalisation aurait pratiquement mobilisé la quasi-totalité de leur potentiel de réparation pendant dix mois, au risque de voir la clientèle habituelle se détourner du Havre. »*

Après avoir indiqué que *« malheureusement, cette offre dépassait en délai et en prix la proposition allemande »*, les métallurgistes havrais déclarent : *« Il ne faudrait pas conclure que la compétitivité des chantiers havrais pour des opérations moins exceptionnelles est pour autant en cause. »*

« L'appui financier que le gouvernement était disposé à donner aux chantiers français du Havre pour la transformation du « Norway » ne pouvait influer sur la décision de l'armateur, essentiellement motivée par un problème de délai », explique d'autre part dans une lettre adressée à M. Antoine Rufenacht, député de la Seine-Maritime, M. Christian Bonnet.

M. Bonnet, qui assure l'intérim du ministre des transports, M. Joël Le Theule, souligne que *« le délai d'exécution des travaux proposé par les chantiers havrais était supérieur d'un tiers à celui des Allemands et n'aurait donc pas permis au « Norway » d'entrer en exploitation dès le 1er juin 1980 afin de profiter pleinement de l'afflux de la clientèle estivale. »*

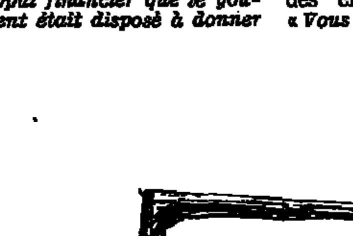
« Le gouvernement, ajoute M. Bonnet, *n'a cessé de veiller à donner toutes leurs chances à nos chantiers dans la compétition où ils étaient engagés »* et il rappelle la décision de faire construire au Havre un transbordeur de 20 000 tonneaux pour la S.N.C.F., apportant un million d'heures de travail. Le gouvernement a, d'autre part, décidé d'autoriser la commande pour le port du Havre d'un nouveau dock flottant de 170 000 tonnes que l'Etat financera en majeure partie.

« L'abandon d'un million d'heures de travail »

Dans une lettre qu'il lui a adressée, le 13 août, M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., demande au président de la République d'user *« de tous ses pouvoirs »* pour que le départ de l'ex-paquebot *France* soit annulé et que *« de nouvelles mesures soient prises pour sa remise en état dans les installations portuaires du Havre »*. M. Séguy se déclare *« scandalisé »* par la décision de confier les travaux de transformation de ce bâtiment à des chantiers ouest-allemands. *« Vous vous êtes volontairement abstenu de toute intervention comme vous en aviez la possibilité et le devoir »*, écrit le secrétaire général de la C.G.T., qui estime que les arguments de coûts excessifs et de non-compétitivité avancés pour refuser ces travaux aux entreprises havraises *« le laissent pour le moins perplexe »*. Rappelant les propositions de la C.G.T., en 1974, visant à transformer le paquebot en navire de croisière, M. Séguy déclare : *« Le choix fait par l'acquéreur norvégien nous donne raison. C'est donc la preuve que nous avions les moyens d'opérer la reconversion. »*

D'autre part, le Parti communiste français estime que *« tous les partisans de l'extension des pouvoirs de la communauté économique européenne portent leur part de responsabilité »* dans la décision de laisser effectuer les travaux de transformation de l'ex-paquebot *France* par un chantier étranger. *« Le pouvoir giscardien vient, froidement, de décider l'abandon de plus d'un million d'heures de travail dans la réparation navale »*, indique le P.C.F. dans une déclaration à la presse. *« Le paquebot pouvait être mis en état au Havre. Les moyens techniques, la main-d'œuvre y sont disponibles »*, écrivent encore les communistes qui estiment que l'Etat *« dispose — légalement — des moyens financiers qui lui auraient permis de rendre possible »* la réparation du navire au Havre.

Enfin, la fédération de la métallurgie C.F.D.T. indique qu'à son avis si des mesures urgentes ne sont pas prises pour aider la réparation navale, *« l'année 1980 risque d'être dramatique »*. Tout en excluant *« toute démarche étroitement nationaliste »*, la Fédération estime que des solutions sont possibles en vue de permettre la relance de l'industrie navale et d'assurer *« la priorité aux chantiers de réparation français »*.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	80,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux

CONTROLEUR DE GESTION
ABIDJAN

Grande école commerciale doublée d'une formation comptable complémentaire Un premier contact avec la vie professionnelle et l'informatique constituerait un atout supplémentaire.

Placé sous l'autorité du Directeur Général d'une importante société du secteur forestier, le candidat pourra bénéficier du statut de stagiaire dans une société d'expertise comptable du groupe.

Rémunérat. motivante et avantages expatriement.

Adresser C.V. avec photo sous référence T 14.920 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Une importante Société française d'ingénierie intervenant à l'étranger recherche un

INGÉNIEUR AUTOROUTIER

C'est un ingénieur diplômé d'une grande école (Centrale, Pont-et-Chaussée, ou équiv.). Au cours de son expérience professionnelle (qui n'est pas inférieure à 5 ans), il a eu notamment en charge des projets d'infrastructures (autoroutes, ouvrages d'art, routes). Nous lui proposerons une première intervention au Proche-Orient (qu'il est préférable d'effectuer en célibataire). Merci d'écrire sans retard (joindre C.V. et mentionner dernier niveau de rémunération) en précis. la réf. 3.465, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris, qui tr.

OUTRE-MER MUTATIONS
Voir rubrique EMPLOIS INFORMATIONS DIVERS

TECHNI-FRANCE ENGINEERING
recherche

OPÉRATEURS TABLEAUTISTES
(Oléofine) pour usine traitement gaz naturel. Charges de formation de personnel à ABU-DHABI
Minimum 30 ans
Anglais courant

RÉGLEURS
BTS ou IUT mécanique ou micro-mécanique
Pétrochimie et sidérurgie
Contrats courts

Envoyer C.V. :
40, boul. de Dunkerque, 13002 MARSEILLE
ou tél. au (91) 91-38-40

Société française d'Ingénieurs-Conseils recherche, pour assister l'Administration d'un pays d'Afrique Noire francophone, un

ANALYSTE FINANCIER

dont l'expérience professionnelle recouvre les problèmes urbains d'

ALIMENTATION EN EAU

Nous vous remercions de prendre un premier contact en écrivant (joindre C.V. et mentionner niveau dernière rémunération) en spécifiant sur l'enveloppe la réf. 1.500, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris, qui tr

Pour renforcer une équipe chargée du contrôle d'un important chantier en Afrique Noire francophone, une Société française d'Ingénierie recherche un

INGÉNIEUR MECANICIEN T.P.

Son expérience professionnelle (d'une dizaine d'années environ) s'est effectuée pour partie à l'étranger, sur des chantiers de travaux publics dont il connait la gestion, et tout particulièrement la

GESTION DE STOCKS

Merci de nous écrire (joindre C.V. et mentionner niveau dernière rémunération) en spécifiant sur l'enveloppe la réf. 1.499, à MEDIA P.A., 9, boul. des Italiens, 75002 Paris, qui transmettra.



emplois régionaux

STEIN INDUSTRIE

FABRICATION DE GROS EQUIPEMENTS THERMIQUES ET NUCLEAIRES

recrute

pour son usine voisine de LILLE

UN INGÉNIEUR SOUDEUR

Diplômé A.M. ou similaire + ESSA

Pour activité technique au sein d'un service spécialisé. Quelques années d'expérience souhaitées.

Connaissance de l'anglais appréciee.

UN INGÉNIEUR

A.M. - HEI - IDN - ENI - ou équivalent
Adjoint au responsable de fabrication il sera plus particulièrement chargé des machines à commande numérique.

Débutants acceptés.

Veuillez adr. C.V. et prét. à M. Guy CANNIE
Chef du Service des Relations du Travail
STEIN INDUSTRIE
1 ter, rue Jules-Guesde - 59390 LYS-LEZ-LANNOY.

AGENCE POUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
Représentation régionale à Orléans recherche

UN INGENIEUR GRANDE ECOLE

Chargé de développer les actions d'économies d'énergie et énergies nouvelles en région Centre. Disponible rapidement.
Adresser C.V au
SERVICE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES
43, av. de Paris, 45000 ORLEANS

LA VILLE DE QUIMPER (Finistère) recrute par concours sur titres pour son Ecole Municipale de Musique

1) PROFESSEUR DE FLUTE TRAVERSIÈRE
à temps complet
(16 h. d'enseign. par semaine)

2) PROFESSEUR VIOLON
chargé des cours de violon et de solfège (14 h 30 d'ens. par sem.)
Les candidats devront être titulaires du Certificat d'Aptitude et les candidatures devront être adressées à M. le Secrétaire d'Etat, Maire de Quimper, (Service du Personnel) avant le 7-9-1979. Tél. 95-01-69, p. 223.

MAIRIE de POITIERS (Vienne) recrute par voie de concours sur titres et sur épreuves
UN PROFESSEUR
à temps complet à l'Ecole régionale des Beaux-Arts.
Les inscriptions seront reçues jusqu'au 20 octobre 1979.
Renseig. et dépôt des candidat à la Mairie de POITIERS
Bureau du Personnel
86021 POITIERS CEDEX

Centre Vacances. classe nature, Haute-Savoie, 60 lits, rech.

DIRECTRICE ADJOINTE
Nombreux avantages
Conditions : célibataire, minimum 30 ans. si possible posséder, diplôme directrice colonie. Env. candidature et photo, à REGIE-PRESSE, n° T 014930 M. 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Pour service export P.M.I., contrôle et automatisation, recherche
JEUNE CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
Libre immédiatement. Adr. C.V. manuscrit et photo à C.M.R., 12, Traverse Magnan, 13003 MARSEILLE.

offres d'emploi — offres d'emploi

Vous recherchez un premier emploi.

Vous êtes

• **ingénieur informaticien,** (Réf. 10223/M)

formé dans une école à l'informatique de gestion ou l'informatique industrielle.

sema informatique

vous propose

• un poste qui vous permettra de vous confronter aux dernières évolutions techniques,

• un travail varié, avec des missions de moyenne et longue durée tant en France qu'à l'étranger.

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite, à J. Hajage, Sema-Sélection :
92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16-18, rue Barbès.

sema selection Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse

Dans le cadre de leur expansion
INTERMARCHE
Evreux - Yvetot - Bagnolet
recrutent

COLLABORATEURS COMMERCIAUX
(MEME DEBUTANTS)

Niveau d'études supérieures
Ambitions chef d'entreprise
Mobilité géographique et sectorielle.
Adr. C. V., photo + prétentions, à N. JOURNE
boulevard du 14-Juillet.
27000 Evreux-La Madeleine

Institut de recherche tri-national français, allemand et britanniq. recherche pour assurer la responsabilité du fonctionnement et des services liés à l'utilisation de son ordinateur central
UN CHEF DU SERVICE DE CALCUL SCIENTIFIQUE
A cet effet la formation et la qualification demandées seront celles d'un ingénieur de haut niveau en informatique qui devra posséder une expérience de plusieurs années dans l'exploitation des ordinateurs du domaine de la recherche scientifique ainsi que des qualités d'organisation et d'animation pour diriger un service.
Le salaire sera fonction de la qualific. et de l'expér. du candidat. S'ajoutent à ceci différentes primes afférentes au changement de lieu de résidence pour l'installation dans la région grenobloise ou au dépaysement pr des candidats non Français. Les candidatures pour ce poste sont à adresser à M. Rimmer, Institut Laue-156X Centre de tri 38042 Grenoble Cedex (France)

Laboratoire pharmaceutique
Paris
recherche

PHARMACIEN

ayant expérience fabrications pour diriger ateliers. Envoyer C.V., disponibilité et prétentions à l'Agence Young et Rubicam Claude Koranian 7, 15, rue du Dôme, 92100 BOULOGNE, q. tr

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
de production de systèmes électroniques

recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

Formation Universitaire ou équivalent

Pour sa Filiale de distribution Française située à PARIS

OFFRONS :

- Position dominante du produit dans marché en plein développement.
- Responsabilité de Leader commercial.
- Rémunération attractive.

SOUHAITONS :

- Tempérament de vendeur et d'animateur.
- Expérience probante de plusieurs années.
- Parfait bilinguisme Français/Anglais.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions sous réf. 1924 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09 qui tr.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
recherche

ANIMATEUR GESTION-ÉCONOMIE

30 ans minimum

Pour :
— prendre la responsabilité dans ces domaines d'une formation de jeunes (2 ans à temps plein ; diplôme d'Etat).
— animer des sessions de formation continue pour des salariés.

Le candidat devra :
— être sensible à la psycho-sociologie et avoir une expérience des groupes en formation ;
— avoir une bonne formation de base et une expérience pratique en gestion ;
— s'intégrer à une équipe pluridisciplinaire dont les perspectives pédagogiques sont axées sur la personnalité des individus.

Envoyer curr. vitae + photo au N° T 014906 M, REGIE PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Chef de service comptable

SOCIETE INDUSTRIELLE (80 millions de francs de C.A.), mécanique lourde, recherche son Chef de Service Comptable. En liaison étroite avec la Direction Générale, il devra réorganiser et animer un service regroupant les différents aspects de la comptabilité :

— Comptabilité générale jusqu'au bilan ;
— Suivi de trésorerie et relations avec banques ;
— Mise en place de comptabilité analytique, préparation des documents de contrôle de gestion ;
— Liaisons avec informatique.

Ce poste intéresse un candidat de trente-cinq ans minimum, D.E.C.S. ou équivalent, ayant pratiqué l'animation d'un service dans une société industrielle pratiquant des méthodes modernes de gestion.

Lieu de travail : PARIS (16e)

Ecrire sous référ. T 014.831 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transm

Un des Servic. de la Direction du Personnel d'une Société d'Ingénieurs-Conseils, PARIS, recherche un(e)

ASSISTANT FONCTION PERSONNEL

Ce jeune collaborateur a (nécessairement) une première expérience professionnelle (minim. 1 an) qui lui a permis de s'imprégner de la vie d'une Entreprise, de concourir à son fonctionnement administratif, d'en saisir les courants de gestion.
Il est conscient des charges de la Fonction Personnel et désire collaborer (pragmatiquement) avec les cadres responsables, au travail desquels il peut être progressivement associé.
Pour présenter sa candidature il faut allier le réalisme du quotidien professionnel (et l'assumer) avec une intelligence des problèmes et des hommes (une formation universitaire peut favoriser cette appréhension).
Si vous vous vous reconnaissez dans ce profil, écrivez-nous (joindre C.V. détaillé, mentionner dernière rémunération, communiquer photo) en spécifiant la réf. 8 446 à MEDIA P.A., 9, bould des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Vous possédez un début d'expérience en publicité et en promotion des ventes.
Vous aimez vendre. Vous êtes ambitieux,

NOUS VOUS OFFRONS LA RÉUSSITE
en vous associant au lancement d'un nouveau support promotionnel que vous devez vendre à des chefs de produits et à des publicitaires.
Ecr. C.V. + photo, prétentions à FRANCE-COUPONS, 2 bis, rue Nicolas-Houël, 75005 PARIS.

demandes d'emploi

Cadre supérieur technico-cciat, 54 ans, spécialiste terrassements depuis 30 ans, anglais, allem., néerlandais, ch. emploi stable av. responsab., régions : Seine, Var, Alpes-Maritimes, C.V. dét. s/demande, faire offre, à 8.366, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Céd. 09, q.t.

occasions

GRAND CHOIX de moquete en solde, exemple de prix velours sur mousse en 4 m 19,99 F/m2. - 340-72-72.

information divers

OUTRE-MER MUTATIONS
47, rue Richer, PARIS 9e
Offres d'emplois étranger par répertoires hebdomadaires.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

R 5 ALPINE 1979 noire, intér. rouge, tissu, 14.000 km, radio cassette (2.000 F). Prix total 33.000 F. M. LANDETE, heures bureau : 609-60-09, ou domicile après 19 h : 980-60-73.

8 à 11 C.V.

Particulier vend R 16 TS, première main, 120.000 km, excellent état. - Tél. 222-59-48.

Stè d'Electron. Banlieue Ouest recherche
POUR SON EXPANSION
PLUSIEURS
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
— DEBUTANTS
— CONFIRMES
INGÉNIEURS INFORMATICIENS
— SOIT DEBUTANTS
— SOIT EXPERIM. en temps réel et en banc de test élect.

Env. C.V., photo et prétentions à T 14.863 M Régie-Presse, 85 bis, r. Reaumur, 75002 Paris.

L'Etat offre des emplois stables bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplômes : consultez la revue
FRANCE-CARRIERES
(D. 18), B.P. 402-09 Paris (documentation gratuite s/demande).

SOCIETE REASSURANCES
recrute
HOMMES
dégagés O.M. ou
FEMMES pour postes

RÉDACTEURS RÉASSURANCES

Anglais parlé couramment + formation scientifique du niveau 2e année de licence math ou préparation aux Ecoles scientifiques.

— Situation intéressante.
— Avantages sociaux.

Ecr. à n° 5.134 PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire 11e. Joindre C.V. et photo.

Etablissement public de recherche, doté d'un IRIS 80 biprocesseur avec une télé-informatique importante,
RECRUTE
pour ses différentes équipes informatiques (application recherche et système)

UN INGÉNIEUR
Grandes Ecoles et Universitaire (DEBUTANT ou CONFIRME)
(3 A statut C.N.R.S.),
pour ses applications bases de données et systèmes conversationnels.

Adresser C.V. + prétentions à M. AZEMA, référence INF., B.P. 28, 94114 ARCUEIL Cedex.

A.G.F. recrute service Cclal Messieurs + 21 ans, formation rémunérée. Ecrire SIPEP/5042, 3, r. de Choiseul, PARIS 2e, qui transmettra.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

L'immobilier

appartem. vente

1er arrdt.

FONTAINE-DES-INNOCENTS
Beau duplex, living + chbre, terrasse, charme, asc., très bon standing. 638.000 F. - 325-66-66.

5e arrdt.

GOBELINS ATELIER DE CARACTERE
grande baie, cheminée, cuisine + 2 chbres, s. bains, BALCON, calme. 440.000 F. 734-36-17, mat.

8e arrdt.

8e LUXUEUX pied-à-terre, livg. 2 chbres, 6e étg., soleil. 325-32-77 - 272-53-40.

9e arrdt.

RUE D'AMSTERDAM
BEL APPT DE RECEPTION
environ 200 m2.
Prix 1.000.000 F - 522-95-20.

10e arrdt.

Part. vd, 12, rue de Lancry, metro République, imm. P. de T., côté cour, calme, 1er étg., 2 pces, cuis., salle d'eau, entrée, petit débarras, cave et chambrette au 6e étg. Remis à neuf. Pour rens., tél. à M. Germinal au 781-16-18.

19e arrdt.

Quartier BUTTES-CHAUMONT Métro Crimée, 28, rue Ourcq: Plusieurs appartem. libres de 2 pces, entrée, cuis., bs, wc, 35 à 48 m². A partir 100.000 F. Possib duplex avec combles. 224-18-42 le matin ou s/place de 13 h. à 15 heures tous les jours.

20e arrdt.

GAMBETTA, 6, cité Ecoles, propriétaire vend 2 appts 2 pièces, entrée, cuis., wc + combles, duplex possible. Surface 120 m². Prix 250.000 F. S/pl. 16-18 h., samedi, dimanche, lundi.

Province

BIARRITZ sur plage MIRAMAR
Elégant 300 m2 tt confort, état neuf, jard. 100 m2, accès direct à la plage. vue exceptionnelle. Tél. 16/59-24-63-55

fonds de commerce

Draguignan, vds magas. 123 m2, plus cour, cave, vaste entrepôt, remarq. situa. Tous commerces. Avec murs. (94) 68-00-87.

bureaux

Domicil.. Artis. et Commerç. siège S.A.R.L. Rédaction d'actes, Statuts, Informations juridiques, Secrét., Tél., Télex, Bur. A partir de 100 F par mois. Paris 18e, 11e, 15e, 17e. 355-70-80 - 229-18-04.

villégiatures

Loue SEPT., OCTOBRE, NOV., 500 m plages Antibes et Juan-les-Pins, villa F 2, quartier résidentiel et calme, jard. ombragé. Tél. pptaire : 577-28-47, l'après-midi ou préf. le soir jusq. 22 h.

COMBLOUX-MEGEVE
Chalet, conft, dispon. à partir 18 août. Téléph. (97) 53-45-15.

locations non meublées Offre

Etranger

ALGER - Loue à Sté 2 p., cuis., s. de bns, entrée, tél. 50 m mer. Reprise justifiée. Loyer à fixer. Tél. le matin à Paris : 259-23-38.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 4.000 F maxi. - 283-57-02

Pour Societes européennes ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 P. et plus - 285-11-08.

maisons de campagne

Part. vd à part. grande maison, 2.000 m terrain, bord de l'Eure. Tél. (37) 23-10-82

ARDECHE, terrain 1 ha 30 av. grange à restaurer, site méridional, vue. - Tél. (91) 73-07-55.

HAUTE-LOIRE
FERME ISOLÉE
sur 16.000 m2, très bon état, toiture neuve. 4 pièces + dépendances dans cadre exceptionnel, vue extraordinaire sur vallée de la Loire. Prix 200.000 F.

FERME
sortie hameau, 15 km du Puy-en-Velay, très bon état, ferme en pierres typiques, 5 p. habitables, eau, élect., + gdes dépendances + bâtiment indépend. sur 1.000 m2. Prix 165.00 F. CATRY, tél. pr renseignements et rendez-vous au (66) 46-10-04 H.R., demander M. BLANC.

NIÈVRE
REGION
DE BRINON-SUR-BEUVRON
Sur 1.400 m2 de verger clos maison bourgeoise dans petit hameau pittoresque des VAUX-D'YONNE comprenant :
Rez-de-ch. : entrée, cuis. 10 m2, salle 18 m2, chbre 16 m2 et wc.
1er étage : 2 chbres de 16 et 20 m2 plus petite pièce (aménageable en salle de bains), grenier, cave. A SAISIR : Prix 180.000 F. 80 % créd. poss. Pour tous renseign., s'adresser

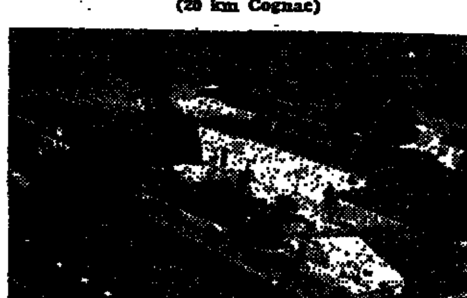
S.I.T.E.
59, rue La Boëtie, 75008 PARIS
Tél. 16 (1) 563-55-66

terrains

MORBIHAN Océan. Environn. tr. except., terrain constructible, tennis, téléphone. Manoir Lannhoëdic, 56370 Sarzeau. Téléph. : (97) 41-81-37.

propriétés propriétés

A VENDRE TRES BELLE AFFAIRE
(20 km Cognac)




Comprenant : Un logis charentais (sept pièces), tout confort, une maison charentaise (en retour d'équerre), grand séjour 45 m2, cuisine, chambre + locaux commerciaux comprenant : : Magasin d'antiquités 100. m2 + niveau de 60 m2, magasin contigu de 35 m2 avec loggia, appartement rustique avec mezzanine, séjour, cuisine, salle de bains, W.-C., deux chambres.

Le tout sur terrain 5.000 m2 en pelouse, jardins d'ornement, potager et fruitier.

Prix : 1.400.000 francs.

Ecrire sous n° 6.079 à « le Monde » Publicité. 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente en l'Etude LETULLE - LETULLE, JOLY et DELOISON, notaires à PARIS, 12, rue d'Anjou, le mardi 21 août 1979, à 15 heures

347 ACTIONS NOMINATIVES de 100 francs chacune DE MARANTZ - FRANCE

Société anonyme au capital actuel de 100.000 francs, siège à

ASNIÈRES (92) - 9, RUE LOUIS-ARMAND

avec les droits sociaux et notamment le droit préférentiel de la souscription à l'augmentation de capital en cours

MISE A PRIX : 867.500 F Consignation pour enchérir 200.000 F (chèque certifié).

S'ad. SCP LETULLE, LETULLE, JOLY, DELOISON, not., Paris, 12 r. Anjou, 266-92-66 ; Me BOISSEL, avocat, Paris, 36, r. des Petits-Champs, 296-62-84.

Le Monde

économie

L'AGGRAVATION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Les contre-feux de M. Barre

Après les critiques formulées à l'encontre du gouvernement par une presse quotidienne généralement mieux disposée à son égard, les hebdomadaires se livrent à une analyse sans complaisance du programme d'action de ce gouvernement tel qu'il a été énoncé par le premier ministre, le 8 août dernier, avec de nouveaux « sacrifices » compensés par des mesures en faveur des catégories les plus défavorisées.

Les commentateurs de la presse hebdomadaire s'attachent également aux réactions syndicales et politiques suscitées par l'annonce de ces mesures et s'inquiètent des perspectives de la rentrée.

Ainsi, André Chambraud évoque-t-il l'approche de l'« *heure de vérité* ». L'éditorialiste du POINT assure que « *l'on saura dès la rentrée si les Français sont décidés à accepter sans trop de murmures la crise d'austérité à laquelle ils sont conviés* ».

André Chambraud affirme : « *Ainsi le ciel se charge, mais, comme souvent, la réussite ou l'échec du gouvernement dépendra de facteurs tant psychologiques que techniques.*

» *Voici, d'un côté, le premier ministre, qui s'interroge avec l'orgueil que donnent les certitudes lassées :* « Les Français » auront-ils assez de civisme pour » me suivre ? » *Voici, de l'autre, non pas les syndicats, mais les Français, qui se demandent s'ils ont encore quelque motif de faire crédit à cette politique et à ce gouvernement.*

» *La question de confiance se trouvant ainsi directement posée dans le pays, faute de l'être au Parlement, l'épreuve est probablement décisive pour Raymond Barre : il sait que l'Elysée l'observe avec un œil nouveau ; la presse — même la mieux intentionnée — ne le soutient plus que du bout des lèvres ; l'explication* « c'est la faute au pétrole » *commence à énerver ; et le temps, surtout, se met à jouer contre lui : il fêtera le 25 août son troisième anniversaire à Matignon.* »

Dans VALEURS ACTUELLES, Michel Chamard se demande si les « *contre-feux* » prévus par M. Barre seront suffisants pour « *désamorcer* » le mouvement de protestation déclenché par la politique gouvernementale. Il relève que l'attitude menaçante de la C.G.C. et de F.O. sont autant de signes « *inquiétants* » pour le gouvernement. Il souligne que, chaque année, les syndicats promettent un « *automne chaud* », alors que « *l'inquiétude incite les travailleurs à ne pas aggraver la situation. Mais cette fois*, ajoute-t-il, *les pressions sur le pouvoir d'achat ne peuvent-elles susciter l'exaspération ?* »

Tout le monde a « *ses sujets de mécontentement* », constate simplement Agnès Richert dans la *VIE FRANÇAISE*, « *chacun cherche la riposte appropriée* ». Elle ajoute : « *Conscient de l'impopularité des décisions prises, le gouvernement s'est hâté de rectifier un peu le tir afin de désamorcer la grogne au moindre coût. (...) De fait, les mesures de la rentrée permettent de parer au plus pressé.* »

En revanche, pour *LUTTE OUVRIERE*, le plan social que prépare M. Barre pour le mois de septembre est « *léger comme l'air* ». Pour l'hebdomadaire trotskiste, il n'y aura « *pas de quoi nous aider à digérer* » les augmentations décidées au mois d'août. Quant à la riposte syndicale et politique, *LUTTE OUVRIERE* se montre peu convaincu : « *Le petit air, cent fois rabâché, du* « *plan social* » *gouvernemental ne fait que répondre à un autre. Les dirigeants des organisations syndicales et des partis de gauche nous servent, eux, le grand air des protestations qui n'engagent à rien. Vous savez, cette chansonnette que l'on entend chaque mois d'août, et qui nous promet que* « *à la rentrée, on va voir ce qu'on va voir* ». *Et puis le mois de septembre arrivé, après quelques roulements de muscles et deux ou trois déclarations, voilà que plus personne ne proteste ; il n'y a plus qu'à attendre le mois d'août suivant, où l'on peut à nouveau nous chanter que* « *à la rentrée, ça va barder !* »

ROUGE, hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire, fait écho à ce scepticisme, en soulignant que les revendications des syndicats sont « *de plus en plus modérées* » et les perspectives « *inexistantes* ». « *La division a pesé de tout son poids, au plan politique comme au plan syndical, pour entraver la capacité de riposte des travailleurs* », constate l'hebdomadaire trotskiste, qui rappelle qu'à ses yeux, seule l'unité de la gauche « *peut faire échec à l'austérité.* »

Encore faudrait-il que la gauche existe. André Chambraud, précisémment s'attache à montrer dans LE POINT que celle-ci a « *disparu* » et il dresse de son action « *un constat d'échec écrasant* », même s'il est « *probablement provisoire.* »

De leur côté, LE NOUVEL OBSERVATEUR et L'EXPRESS ont choisi d'entretenir leurs lecteurs d'aspects plus particuliers de la crise, mais pour lesquels l'opinion est particulièrement sensible : l'automobile. Patrick Bonazza explique dans l'EXPRESS, pourquoi les coûts « *dérapent* » dans ce secteur-clé de l'économie française et évoque la bataille internationale qui s'engage.

Roger Priouret, dans le NOUVEL OBSERVATEUR, fait l'inventaire des nuages qui s'accumulent à l'horizon d'une industrie qui fait vivre deux millions de salariés. — J.-M. C.

L'extension du droit d'ouverture des magasins le dimanche

Un projet qui ne sourit pas à tout le monde

C'est d'abord une rumeur, qui prend sa source dans un court paragraphe du communiqué du conseil des ministres du 4 juillet : « *Le ministre du commerce et de l'artisanat a présenté les diverses modalités possibles d'ouverture des magasins le dimanche susceptibles de satisfaire au mieux les besoins des consommateurs, et de porter remède aux difficultés d'application de la législation en vigueur* ».

Le ministre, c'est M. Jacques Barrot, qui laisse ce testament à M. Maurice Charretier. Il est intervenu, le mercredi 4 juillet, dans le cadre d'une longue communication de M. Robert Boulin sur l'aménagement du temps des Français. Le ministre du travail et de la participation s'appuyait lui-même sur le rapport de M. Jean-Emile Vié (*le Monde* du 17 juillet), qui prône une modification de la loi de 1906 instaurant le repos dominical obligatoire. « *A cette règle du repos dominical*, précise M. Jean-Emile Vié, *existent des dérogations de plein droit, le repos hebdomadaire étant donné par roulement ; c'est le cas d'un certain nombre de commerces et de services (bureaux de tabac, hôtels hôpitaux, musées, etc.), et d'industries où sont mises en œuvre des matières susceptibles d'altération rapide ou dans lesquelles toute interruption de travail entraînerait la perte ou la dépréciation du produit en cours de fabrication. Existent également des dérogations sur demande accordées par les préfets, lorsque le repos simultané le dimanche de tout le personnel d'un établissement est préjudiciable au public, ou lorsqu'il compromet le fonctionnement normal de l'établissement.*

» *Les applications de ces derniers textes ont donné lieu à des interprétations divergentes des autorités administratives et judiciaires, entraînant privilèges et désordres. Les intérêts exprimés des consommateurs, ceux des producteurs, l'égalité de traitement entre les diverses entreprises, quelle que soit la forme de leur gestion, les souhaits manifestés par nombre d'employés de ces commerces, ont amené à proposer une modification de la réglementation en vigueur conforme à la tendance à la libéralisation dont le groupe s'est fait une règle. Dans le secteur des services et commerces, la suppression des dérogations sur demande serait prononcée, et la liste des dérogations de plein droit accordées par l'article 221-9 du code du travail allongée. Elle engloberait notamment les établissements bancaires, les équipements touristiques, les commerces d'alimentation, les commerces d'objets divers représentant un investissement important pour les ménages. Le travail du dimanche donnerait droit à un repos compensateur d'une durée égale à une heure et quart de repos par heure de travail* ».

Cette fois, la rumeur prenait corps. « *Les intérêts exprimés par les consommateurs* », les « *souhaits manifestés par nombre d'employés* », ne trouvèrent pas d'écho, bien au contraire, du côté de ceux qui ont vocation de les défendre. En rafale, les syndicats du commerce C.G.T., C.F.D.T., C.G.C. ont signifié leur opposition au projet. Ils ont rappelé au ministre de l'artisanat et du commerce que les magasins sont ouverts de soixante à soixante-dix heures par semaine, six jours de suite, et que 70 % des salariés du commerce sont des femmes, dont un nombre important de mères de famille. Qu'en sera-t-il pour elles de l'aménagement du temps de travail et des loisirs ?

Quand iront-elles faire leurs achats, demande même ironiquement l'Union nationale des commerces de l'aménagement et de l'équipement du foyer. Cette dernière réfute un à un tous les arguments avancés en faveur du projet gouvernemental, comme l'a fait, avec plus de vigueur le CID-UNATI. Le petit commerce redoute en effet que ne s'accentue le déséquilibre de la concurrence, les grandes surfaces ayant seules les moyens d'assurer des roulements de personnel.

Et les consommateurs ? Si l'on en croit certaines de leurs associations, ils ne sont aps plus enthousiastes. La C.S.C.V. (Confédération syndicale du cadre de vie) s'oppose à la modification de la législation, estimant que l'ouverture des magasins le dimanche accentuerait la dégradation des conditions de travail des salariés du commerce, ce qu'aucune rémunération supplémentaire ne peut modifier. Pour le C.S.C.U., l'objectif gouvernemental n'est pas de rendre service aux consommateurs, mais de favoriser l'organisation du marché ; les mesures envisagées, ajoute-t-elle, iraient à l'encontre de l'amélioration de la qualité de la vie.

Que choisir ? a une position plus nuancée. Après plusieurs enquêtes au niveau local, cet organisme estime que pour les achats qui se font généralement en famille (meubles, voitures, etc.), l'ouverture le dimanche de certains magasins représenterait un service important pour les consommateurs. Elle se justifie moins autrement. Dans tous les autres cas, cette mesure n'apporterait pas de service supplémentaire et serait même critiquable sur le plan de la qualité de la vie.

Que Choisir ? indique avoir enregistré un flot considérable de revendications concernant l'ouverture des services publics au sens large du terme (administrations, banques, etc.).

Du côté du ministère du commerce et de l'artisanat, on se fait plutôt discret. Le nouveau ministre, M. Emile Charretier, se garde bien de jeter de l'huile sur le feu et préfère renvoyer l'affaire, sinon aux calendes grecques, du moins à la fin de l'année.

La vraie solution

Tous ces remous ne semblent pas affecter le président de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie M. Delorozoy a une formule qui résume toute sa philosophie en la matière : « *Il ne peut s'agir*, dit-il, *d'une ouverture généralisée le dimanche, mais d'une adaptation des activités du commerce et des services aux nouveaux modes de vie.* »

Aucune remise en cause du repos hebdomadaire, M. Delorozoy en fait le serment, mais une mise à jour d'une loi beaucoup trop ancienne pour tenir compte des réalités. « *Il ne vient à l'esprit de personne*, poursuit-il, *que l'on pourrait fermer toutes les stations d'essence le dimanche, ni les remontées mécaniques des pistes de ski en hiver.* »

Si les chambres de commerce et d'industrie ne prennent pas position en tant que telles — ce n'est pas de leur ressort — leur président n'en plaide pas moins la cause de l'ouverture. Il comprend mal qu'on lui oppose l'opinion des petits commerçants, des consommateurs et des salariés du commerce, dès lors que les magasins ouverts le dimanche ne désemplissent pas, preuve que tout le monde y trouve son compte. Les salariés eux-mêmes y voient des avantages pécuniaires (heures supplémentaires, intéressement), et beaucoup de petits commerçants qui n'ont aucun employé feraient un meilleur chiffre d'affaires.

Point n'est besoin de ces subterfuges, répond-on en face, la vraie solution se situe dans l'amélioration du pouvoir d'achat des consommateurs. La C.S.C.V., par exemple, souligne que certaines mesures comme le rapprochement de l'habitat et du lieu de travail, l'amélioration des moyens de transport et la réduction du temps de travail — qui permettraient à chacun de faire ses courses en semaine — auraient de bien meilleurs effets sur ce qu'on recherche, selon les termes de M. Jean-Emile Vié, d' « *améliorer la vie des travailleurs sans nuire à la productivité des entreprises françaises* ».

Rendez-vous est pris pour la rentrée par la Confédération du cadre de vie avec les organisations syndicales.

FRANÇOIS SIMON.

FORTE PROGRESSION DES PRIX DES FRUITS ET LÉGUMES

M. Bergeron demande à M. Monory d'empêcher les hausses anormales

Comme les fruits et les légumes eux-mêmes, la querelle des prix d'été est saisonnière. Le samedi 11 août, près de six cents producteurs ont manifesté à Carpentras, à l'appel du MODEF (Mouvement de défense des exploitants familiaux), mais les organisations spécialisées, membres de la F.N.S.E.A. ne se sont pas associées au mouvement. De son côté, M. Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, dans un télégramme adressé au ministre de l'économie, M. Monory, demande que les pouvoirs publics stoppent les hausses anormales.

« *Les faits montrent*, écrit le leader de F.O., *qu'on ne peut se contenter, pour ce qui est des prix à la consommation, de miser sur les mécanismes de la concurrence. Le gouvernement ne peut se laisser faire. Le comportement des intermédiaires lèse à la fois les intérêts des producteurs et ceux des consommateurs. Il nourrit l'inflation et contribue à aggraver le climat social de la rentrée.* »

M. Bergeron demande le renforcement des moyens des services de la concurrence et de la consommation, et cite, en particulier, les différences de prix à la production et à la consommation pour les fruits et les légumes, ainsi que la hausse du prix du pain. Pour sa part, le ministre de l'agriculture, M. Méhaignerie estime que la campagne de fruits et légumes d'été se déroule de façon satisfaisante pour la majorité des grandes productions. « *Les consommateurs bénéficient d'un marché bien approvisionné avec des produits de très bonne qualité, à des prix raisonnables dans la plupart des points de vente* », poursuit le ministre de l'agriculture.

Dans le concert des hausses de l'été, avec le coup de trompette de la montée du prix du pain en un an (22 %), considérée comme un symbole des effets néfastes de la libération des prix décidée par M. Monory, les observateurs sociaux, comme M. Bergeron, sont plus sensibilisés que de coutume au problème des fruits et des légumes. En fait, il semble qu'on assiste moins à une flambée des cours à la consommation qu'à une non-répercussion de la baisse des prix à la production pour certaines denrées.

En effet, M. Méhaignerie semble plus préoccupé par l'opinion des consommateurs que par celle des producteurs, inquiète de la stagnation des cours, alors que les charges augmentent. Ainsi, les prix de gros des melons à Rungis étaient-ils début août inférieurs à ceux d'août 1978. De même, pour les laitues et les poires d'été. Les importations de pêches, importantes dans la seconde quinzaine de juillet, ont fait chuter les prix. Depuis, les entrées se sont ralenties et les cours remontent. Le volume de la production française de pommes est identique à celle de l'an passé ; par contre, celle de l'Europe sera excédentaire d'environ 400 000 tonnes. C'est la concurrence intra-européenne à l'exportation qui va alors créer des difficultés pour les producteurs français.

Entre production et consommation

Cette querelle des prix des fruits et légumes d'été pose une nouvelle fois le problème de la distorsion entre les prix à la production et ceux de la consommation. Qu'en est-il exactement ? Selon le rapport des comptes de la nation pour 1978, l'indice des prix de détail des produits agricoles peu transformés n'a guère augmenté que d'un point au-dessus de l'indice des prix de gros alimentaires. L'indice relatif aux légumes frais diminue de 4,4 %, tandis que celui qui concerne les fruits frais augmente de 7,1 %. Le secteur des viandes laisse apparaître le plus fort contraste : quand le prix à la production du bœuf augmente de 2,1 %, il progresse de 9 % à la consommation. Pour le porc, les chiffres respectifs sont de — 10,5 % et 2,2 %.

Pour les prix des produits industriels, note le rapport, « *le gonflement des marges commerciales entre la production et la consommation déjà noté en 1977 semble se prolonger en s'atténuant en 1978* ».

La libération des prix étant intervenue en juin, on constate une accélération plus rapide des prix de détail — 4,4 % au premier semestre et 4,7 % au second — que de l'indice d'ensemble des prix. Cette tendance, estime l'I.N.S.E.E., dans un rapport sur la situation économique en France au premier semestre, s'est poursuivie au premier semestre de 1979, où le rythme de hausse approche de 5 %, résultat, semble-t-il, de la libération des prix, dont le plein effet commence alors à se faire sentir.

En revanche, pour les cinq premiers mois de 1979, la hausse des prix alimentaires reste équivalente à celle des deux semestres précédents, avec cependant des différences importantes à l'intérieur des postes : décélération pour les produits à base de céréales, les viandes et les poissons, les produits laitiers, compensée par une forte hausse du poste fruits et légumes, qui passe de 0,2 % au second semestre 1978 à 0,7 % pour les cinq premiers mois de 1979.

En mai dernier, M. Méhaignerie estimait que les prix alimentaires augmenteraient, comme en 1978, d'environ 8 %. Les données du premier semestre semblent lui donner raison, même si ce chiffre recouvre une évolution inquiétante pour les fruits et légumes, qui apparaissent alors comme des productions plus sensibles que les autres aux charges de commercialisation... — J. G.

Plus de 1 400 000 chômeurs

(Suite de la première page.)

Aucune région n'a échappé, le mois dernier, à la montée du chômage : la situation la plus préoccupante est enregistrée en Haute-Normandie et en Ile-de-France, où non seulement les demandes d'emploi ont augmenté (respectivement de 28,2 % et de 10,5 %), mais où les offres d'emploi non satisfaites ont aussi baissé (respectivement de 11,6 % et de 6,6 %).

Pourtant, la tendance notée à propos des offres s'est, d'une façon générale, légèrement améliorée : si l'on constate une diminution en données brutes de 4,4 % (92 000 en juillet contre 96 200 en juin), on enregistre une hausse de 5,2 % en un an. Même pourcentage en données corrigées des variations saisonnières, où le volume des offres s'est aussi accru d'un mois à l'autre : 87 400 en juillet contre 84 600 en juin (+3,3 %). De juin à juillet, l'Alsace, la Franche-Comté, la Basse-Normandie, les Pays de la Loire, la Champagne-Ardenne, la Lorraine et le Nord-Pas-de-Calais ont vu leur stock d'offres croître tandis que le flux des offres déposées dans le mois à l'A.N.P.E. a augmenté de 6,9 % par rapport à juin et de 16,9 % par rapport à juillet 1978.

C'est pour améliorer cette amorce de redressement et pour tenter de convaincre les chefs d'entreprise d'embaucher, dans le cadre du troisième pacte pour l'emploi, 450 000 jeunes que M. Robert Boulin a confirmé à *l'Aurore* qu'il allait entreprendre en septembre une tournée à travers la France (*le Monde* du 10 août). — M. C.

● *Du* « *beurre de la C.E.E.* » *à prix réduit sera mis en vente à partir du 16 septembre* dans cinq pays de la Communauté européenne, a annoncé le 13 août un porte-parole de la Communauté. Conformément aux décisions prises en juin par le conseil des ministres des Neuf, le « beurre C.E.E. » — provenant des stocks d'intervention et de stocks privés subventionnes — sera écoulé avec une réduction de prix de 900 écus par tonne (soit environ 5,30 F de réduction par kilo) en R.F.A., aux Pays-Bas, en Belgique et en Italie. En France, la réduction de prix financée par la C.E.E. sera plus élevée (8,83 F par kilo environ), mais la quantité ainsi écoulée sera proportionnellement réduite (46 400 tonnes au total, contre 70 000 tonnes en R.F.A.).

● *Le syndicat C.G.T. des ouvriers boulangers-pâtissiers* de la région parisienne demande aux consommateurs ainsi qu'aux associations de défense de « manifester leur mécontentement » contre les hausses du prix du pain, qui s'élèvent à 22 % en un an. Dans un communiqué, le syndicat a indiqué que la libéralisation des prix n'avait pas incité le patronat à faire « plus de social qu'avant la taxation ». Un ouvrier boulanger qualifié ne gagne que 15,68 francs de l'heure après trois ans de métier, précise le communiqué syndical. — (*A.F.P.*)

M. CHABAN-DELMAS : le temps des efforts va se prolonger.

M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, interrogé, le lundi 13 août, à TF 1, a déclaré :

« *Je crois que nous ne sortirons de nos difficultés que dans la mesure où nous laisserons de côté l'intolérance, l'égoïsme, le cloisonnement partout, la volonté de décider seul parce qu'on croit qu'on a la science infuse et la vérité révélée... bref, tout ce qui rend les rapports humains difficiles, et que si nous n'arrivons pas à comprendre que tout le monde doit pouvoir participer à l'élaboration des décisions qui vont le concerner, dans quelques domaines et à quelque échelon que cela soit, depuis Paris jusqu'au point le plus reculé de la province. (...)*

» *Un certain nombre de faits, dont le pétrole, font que le redressement qui s'esquissait indiscutablement se trouve retardé et que, par conséquent, le temps des efforts, loin de s'achever, va se prolonger. Et je pense pour ma part qu'il y en a pour des années, des années. (...)*

» *Autrement dit, il y a des efforts à faire, il y a certainement des sacrifices à consentir, mais il faut d'une part que les efforts et d'autre part les sacrifices soient équitablement répartis. Voilà, me semble-t-il, la règle d'or qui doit nous conduire.* »

Selon l'Union fédérale des consommateurs

LES GARAGISTES APPLIQUENT DEPUIS LE 1er AOUT DES « HAUSSES CONSIDÉRABLES ET INJUSTIFIÉES »

Les garagistes en prendraient-ils à leur aise ? Si l'on en croit l'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.), la décision de M. René Monory, ministre de l'économie, de différer jusqu'à la fin de l'année, la libération des tarifs pour la réparation automobile initialement prévue pour le 1er août (*le Monde* des 29-30 juillet) ne serait pas respectée.

Dans un communiqué, l'U.F.C. affirme en effet que ces tarifs sont effectivement libres depuis le 1er août, et que les garagistes appliquent des « *hausses considérables et injustifiées* ». « *Cette libération*, précise l'U.F.C., *intervient dans les pires conditions et dans la plus extrême confusion alors que des négociations sont en cours entre l'administration, la profession et les consommateurs.* »

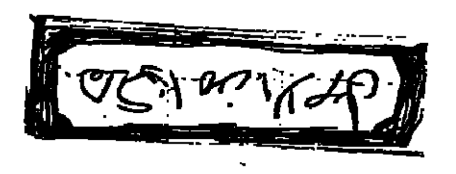
A la direction des prix, l'on se borne à déclarer que les augmentations constatées dans la réparation automobile le sont dans le cadre de l'accord de modération conclu en avril dernier entre l'administration et les garagistes, ces derniers s'étant engagés à ne pas majorer de plus de 4,5 % leurs tarifs horaires... jusqu'au 31 juillet dernier.

LES GROSSISTES AVAIENT AUGMENTÉ LEURS PROFITS EN 1978

Les comptes commerciaux publiés il y a quelques semaines par l'INSEE comportent, pour 1978, des indications fort intéressantes. Ils montrent en effet que si les commerçants détaillants ne sont pas responsables de la « vie chère », les grossistes, eux, semblent bel et bien en avoir pris à leur aise l'année dernière.

Pour 1978, la valeur ajoutée par le commerce de détail (différence entre le prix de vente et le prix d'achat) a augmenté de 12,4 %. Mais, comme les salaires et charges de sécurité sociale (+ 14,8 % en valeur) ont fortement augmenté, l' « excédent brut d'exploitation » (en gros les profits avant amortissement) n'a augmenté que de 10,3 % en valeur. C'est dire que, compte tenu d'une inflation de presque 10 % en 1978 (+ 9,7 % exactement), les profits sont restés stables et en tout cas inférieurs à l'augmentation de la valeur ajoutée. Cette stagnation des marges du commerce de détail en 1978 explique peut-être que dans ce secteur les investissements aient été assez réduits l'année dernière.

L'évolution a été très différente pour le commerce de gros dont la valeur ajoutée s'est accrue de 12,5 % en 1978 par rapport à 1977. Ce chiffre est à rapprocher de la progression plus modérée que dans le commerce de détail des charges salariales et de Sécurité sociale (+ 12,9 %), et surtout de la progression très peu importante de la charge fiscale (+ 11,4 % en valeur, c'est-à-dire 1,5 % en volume). Aussi l'excédent brut d'exploitation a-t-il, pour le commerce de gros progressé de 13,1 % en valeur en 1978. Ce pourcentage représente le profit avant amortissement. Il est supérieur à l'accroissement de la valeur ajoutée (13,1 % contre 12,5 %), ce qui ne laisse guère de doute sur le comportement des grossistes qui ont bel et bien concouru à l'aggravation de l'inflation en améliorant nettement leur niveau de vie. Le doute est d'autant permis que lesdits grossistes ont peu investi en 1978. Ce qui se passe actuellement est peut-être la réédition de ce qui s'était passé en 1978. — Al. V.



ÉTRANGER

En Grèce

Épreuve de force entre le gouvernement et les employés de banque

De notre correspondant

Athènes. — Passant outre à un jugement provisoire du tribunal de première instance d'Athènes, qui, samedi dernier, avait interdit une nouvelle série de grèves, insensibles aux pressions exercées comme aux risques de sanctions, les dirigeants de la fédération des employés de banque ont décidé de continuer les grèves tournantes. Ainsi l'affrontement qui oppose, depuis le 10 juillet, le gouvernement à cette fédération, forte de trente-trois organisations et de trente-cinq mille membres, tourne à l'épreuve de force. Les employés de banque refusent le nouvel horaire fixé de 8 h. 15 à 16 h. 15. Ils réclament le maintien de l'ancien horaire : 7 h. 45 - 15 h. 30, et demandent au Conseil d'Etat d'annuler le nouvel horaire, qui, selon eux, leur aurait été imposé sans le moindre dialogue préalable (1).

Dès l'annonce des nouvelles grèves : vingt-quatre heures le 13 août, quarante-huit heures les 16 et 17, trois jours les 27, 28 et 29, ainsi que des arrêts de travail quotidiens après 15 h. 30, les directions de seize banques avaient demandé au tribunal de première instance de les interdire. Selon elles, après la grève de huit jours qui, en juillet, avait paralysé la vie des Grecs et gêné les touristes étrangers, de nouvelles grèves ne pouvaient que causer un préjudice encore plus grave à l'économie. En décidant, pour la première fois dans l'histoire de la Grèce, de ne pas respecter une décision de justice, les organisations professionnelles créent un précédent qui peut se révéler lourd de conséquences dans le climat social actuel.

Dans les milieux gouvernementaux, on accuse l'opposition de vouloir créer un climat d'agitation pouvant déboucher sur de graves troubles intérieurs. Ainsi la participation de nombreux étudiants aux violentes bagarres du jeudi 9 août, à Athènes, laisse prévoir une rentrée universitaire tumultueuse. Cependant, ce n'est pas seulement sur sa gauche que le gouvernement Caramanlis se trouve de plus en plus contesté. Sur sa droite, ces dernières semaines, une étrange coalition tire à « boulets noirs » sur le premier ministre : les tenants d'une oligarchie plus belliqueuse que jamais, les groupes de pressions liés à de puissants intérêts étrangers, les nostalgiques d'une démocratie musclée et tous ceux qui voient d'un mauvais œil le prochain voyage de M. Caramanlis à Moscou.

MARC MARCEAU.

(1) En fait, les nouvelles heures de travail empêchent les Athéniens de faire leur sieste rituelle aux heures les plus chaudes, comme d'arrondir les fins de mois par des emplois secondaires.

FAITS ET CHIFFRES

FINLANDE

● *La balance commerciale finlandaise* a enregistré un excédent de 192 millions de marks (environ 48 millions de dollars) en juin. Les importations se sont élevées à 3 297 millions de marks (environ 824 millions de dollars) et les exportations à 3 489 millions (environ 872 millions de dollars). Au cours des six premiers mois de 1979, le surplus commercial de la Finlande a été de 1 357 millions de marks contre 1 032 millions pendant la période correspondante de 1978. — *(A.F.P.)*

GRANDE-BRETAGNE

● *La production industrielle britannique a augmenté de 4,4 %* au deuxième trimestre par rapport au premier trimestre. Ce progrès est surtout dû à l'essor de la production de pétrole et de gaz en mer du Nord et à la reprise de l'activité industrielle après les grèves et les intempéries du premier trimestre. Selon l'Office central de la statistique, la production industrielle totale, qui s'est accrue de 3,5 % au cours des douze derniers mois, n'aurait augmenté que de 1 % sans les hydrocarbures. — *(A.F.P.)*

JAPON

● *Révision en baisse du programme nucléaire japonais.* — Un nouveau programme de développement de l'énergie nucléaire, revisant en baisse la production d'énergie nucléaire japonaise jusqu'en 1985 et 1990, a été établi en raison de la méfiance croissante de la population japonaise à l'égard de l'énergie atomique. Selon ce nouveau programme, mis sur pied par l'Agence pour les ressources naturelles et l'énergie, la capacité de production d'énergie nucléaire japonaise serait réduite, en 1985, de 15,2 % par rapport aux objectifs initiaux, et portée à 28 millions de kW ; elle serait de 54 millions de kW en 1990, soit 10 % de moins que prévu. — *(A.F.P.)*

● *Flambée des prix de gros au Japon.* — En juillet, les prix de gros japonais ont augmenté de 1,9 %, ce qui correspond à un rythme annuel de 25,3 %, a annoncé, le 10 août, la Banque du Japon. Cette hausse, la plus forte enregistrée depuis le mois de décembre 1978, est liée à la répercussion du renchérissement du prix du pétrole. — *(Reuter.)*

PORTUGAL

● *L'indice portugais des prix à la consommation* (sans le logement) a dépassé de 24,2 %, en juin, celui du même mois de 1978. Selon l'Institut national de la statistique, le coût de la vie a été, pour les six premiers mois de 1979, supérieur de 23,9 % à son niveau du premier semestre de 1978. L'alimentation est le secteur qui a le plus augmenté d'une année sur l'autre (+ 31,5 %). Les vêtements ont augmenté de 23 %. — *(A.F.P.)*

R.F.A.

● *Le revenu net mensuel d'un ménage ouest-allemand* a progressé de 5,7 %, soit 150 deutschemarks en 1978 par rapport à 1977. Pour s'établir à 2 795 D.M. (6 400 F). Selon l'Institut de recherche économique de Berlin (D.I.W.), les professions libérales arrivent en tête avec 7 605 D.M. (+ 7,1 %) suivies par les agriculteurs avec 4 430 D.M. (+ 7,4 %), les employés avec 3 075 D.M. (+ 6 %), les fonctionnaires avec 3 065 D.M. (+ 5,8 %) et les ouvriers avec 2 645 D.M. (+ 5,9 %). Les retraités sont bon derniers : ceux du service public gagnent en moyenne 2 240 D.M. par ménage (+ 5 %), tandis que ceux du secteur privé doivent se contenter de 1 650 D.M. par mois (+ 4.4 %). — *(A.F.P.)*

SUEDE

● *Le commerce extérieur suédois* a été excédentaire de 300 millions de couronnes (autant de francs) en juin, selon l'Office central des statistiques. Les exportations ont représenté 10,2 milliards et les importations 9,9 milliards de couronnes. Pour les six premiers mois de 1979, le surplus a été de 1.1 milliard contre 3,9 milliards pendant le premier semestre de 1978. Les exportations ont atteint 56,8 milliards et les importations 55,7 milliards de couronnes. De janvier à juin de cette année, la Suède a déboursé 37,7 milliards pour le pétrole brut et 5,7 milliards pour les produits pétroliers finis, le charbon et le coke. — *(A.F.P.)*

● *La majorité des Suédois seraient favorables au développement du nucléaire.* — Un tiers seulement (32 %) de la population suédoise se prononcerait pour l'arrêt du programme nucléaire du pays, indique un sondage publié le 8 août ; 31 % des personnes interrogées préconisent sa poursuite prudente, 15 % songent à la sécurité mais en souhaitant l'« *extension rapide* » ; enfin 6 % désirent une extension « sans aucune restriction » ; 16 % n'ont pas manifesté d'opinion. La question nucléaire doit être soumise à référendum en mars prochain.

Aux États-Unis

LE PLAN GOUVERNEMENTAL D'AIDE A CHRYSLER

Vives critiques d'un membre de la Chambre des représentants

Malgré la décision prise par le gouvernement américain de venir en aide à Chrysler, la « bataille » pour la survie de la société n'est pas gagnée. Le nouveau secrétaire au Trésor, M. William Miller, a certes déclaré que certaines agences gouvernementales pourraient quelque peu faciliter les choses, en plus de la garantie apportée par l'Etat fédéral à l'emprunt sollicité par Chrysler, dont le montant serait compris entre 500 et 750 millions de dollars. Mais il reste maintenant à savoir si la société parviendra rapidement à mettre sur pied un plan crédible de redressement. La direction de Chrysler, qui semble vouloir agir vite, après avoir mis à pied quelque 60 000 employés, envisagerait le licenciement de 5 000 « cols blancs » ainsi que la liquidation de son stock de voitures invendues en consentant des rabais considérables.

D'autre part, Chrysler Canada, filiale du groupe américain, a déposé une demande d'aide auprès du gouvernement fédéral canadien et de celui de l'Ontario.

On s'interroge surtout sur l'attitude du Congrès américain, actuellement en vacances. Déjà M. Reuss, président de la commission bancaire de la Chambre des représentants, a donné le ton. Il a certes promis de faire en sorte que l'ensemble de la Chambre étudie en premier tout plan gouvernemental d'aide financière en raison de l'importance du problème, « *même si c'est en recommandant qu'il soit rejeté* ».

M. Reuss s'est en outre interrogé sur l'opportunité de venir en aide à une entreprise qui est, selon lui, « *sur le point d'expirer parce qu'elle a persisté à fabriquer des gouffres à essence dont personne ne veut plus* ». « *Il pourrait y avoir d'autres solutions*, a encore dit M. Reuss, *comme l'utilisation par d'autres sociétés américaines ou étrangères des usines de Chrysler pour fabriquer des moyens de transport en commun qui font actuellement défaut aux Etats-Unis.* »

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép −		DEUX MOIS Rep + ou Dép −		SIX MOIS Rep + ou Dép −	
$ E.-U. ..	4,2598	4,2628	− 9	+ 10	− 20	− 10	− 70	− 30
$ can. ...	3,50	3,5140						
Yen (100).	1,9640	1,9675						
DM	2,3235	2,3315						
Florin ...	2,1185	2,1225						
F.B. (100).	14,5460	14,5710						
F.S. (100)	2,5725	2,5785						
L. (1 000)	5,2070	5,2135						
£	9,4970	9,5090						

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	6 1/4	6 3/4	6 3/8	6 5/8	6 7/16	6 13/16	6 13/16	7 3/16
$ E.-U. ..	6 1/2	11 1/8	11	11 3/8	11 1/8	11 1/2	11 1/4	11 5/8
Florin ...	7 3/4	8 1/4	8 1/2	9	8 13/16	9 3/16	9 1/2	9 7/8
F.B. (100).	10 1/2	11 1/2	11 5/8	12 3/8	11 5/8	12 3/8	11 1/8	11 7/8
F.S.	7/16	1 3/16	1 1/8	1 1/2	1 1/4	1 5/8	2 1/8	2 1/2
L. (1 000)	10	12	12	13 1/2	13	14 1/2	13 1/2	15 1/2
£	14 1/2	15 1/4	14 1/4	14 7/8	14 1/2	15	14	14 3/4
Fr. franç..	10 1/2	11	11 1/4	11 3/4	11 1/2	12	12	12 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

« AUCUNE RÉUNION DE L'OPEP EN SEPTEMBRE N'EST PRÉVUE POUR L'INSTANT »

déclare un porte-parole de l'Organisation

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) n'a pas invité ses membres à se réunir en septembre, a déclaré, lundi 13 août, M. Hamid Zaheri, chef du service « information » de l'OPEP, dans une interview au journal koweïtien *Al Anbaa*. Diverses déclarations, notamment de responsables iraniens, avaient laissé entendre, ces derniers jours, que l'Organisation pourrait se réunir pour « *examiner les conséquences de l'érosion du dollar américain* ».

L'idée d'une telle conférence extraordinaire avait été avancée dès la fin du mois de juin, lors de la dernière réunion de l'OPEP. Depuis, la devise américaine s'est stabilisée sur les marchés des changes. Mais, pour peu que les cours du dollar baissent... la question pourrait redevenir d'actualité.

D'autre part, le marché pétrolier pourrait connaître de nouvelles tensions si les dernières informations en provenance des milieux pétroliers occidentaux de Téhéran, faisant état d'une légère diminution des enlèvements de brut iranien, se confirment. La production ne serait plus que de 3,5 millions de barils par jour (les nouvelles autorités de Téhéran avaient fixé un plafond de production de 4 millions de barils par jour) et on s'interroge sur le point de savoir si cette baisse est simplement conjoncturelle ou si elle témoigne d'une volonté délibérée de réduire les exportations.

En Grande-Bretagne

Les conflits sociaux s'aggravent

De notre correspondant

Londres. — Au moment où d'autres conflits s'accentuent, les ouvriers des industries mécaniques britanniques ont durci, le lundi 13 août, leur mouvement revendicatif en observant une nouvelle journée de grève, la seconde en une semaine. L'arrêt de travail a été suivi par deux millions de travailleurs. Les industries de l'automobile et de l'aéronautique ont été presque totalement paralysées par les grévistes, qui réclament des augmentations de 32 %, le patronat offrant 16 %. La Fédération des employeurs de l'industrie mécanique a menacé d'exclusion tous ses membres qui céderaient aux revendications des syndicats. Or, ces derniers prévoient un nouvel arrêt de vingt-quatre heures la semaine prochaine et envisagent ensuite une grève illimitée.

Par ailleurs la société Talbot, ex-Chrysler, doit licencier mardi deux mille de ses employés en raison des répercussions sur ses autres usines d'une grève de cinq semaines dans celle de Linwood, en Ecosse. A terme, la société craint une paralysie complète et s'organise déjà avec les autres filiales européennes du groupe.

Enfin, depuis une semaine les Britanniques n'ont plus que deux chaînes de télévision au lieu de trois en raison du conflit des techniciens qui paralyse le réseau commercial.

Bien que les conservateurs aient officiellement réglé la politique salariale suivie par leurs prédécesseurs travaillistes, la fermeté des positions patronales est encouragée en coulisse par le gouvernement. Alors que le TUC vient d'annoncer pour l'automne des revendications allant jusqu'à 40 %, Mme Thatcher et son gouvernement, inquiets de la montée rapide de l'inflation, cherchent à tout prix à empêcher une explosion salariale.

(Intérim.)

● *Découverte d'un nouveau gisement de gaz naturel en mer du Nord.* — Un nouveau gisement de gaz naturel que l'on croit important vient d'être découvert en mer du Nord par un groupement anglo-américain composé de Conoco (Continental Oil), de Gulf et de la Compagnie nationale britannique des pétroles (British National Oil Corporation).

MORT DE M. DAVID HOROWITZ GOUVERNEUR DE LA BANQUE D'ISRAEL

Le premier gouverneur de la Banque d'Israël, David Horowitz, considéré comme l'un des meilleurs économistes du pays, est mort à Jérusalem, dans la nuit du vendredi 10 au samedi 11, à l'âge de quatre-vingts ans.

David Horowitz, né en Pologne orientale, arriva en Palestine en 1920, et s'installa dans un kibboutz travailliste en Galilée. Dès 1925, il commença à œuvrer activement à la Histadrout, la centrale syndicale qui était à l'époque l'épine dorsale politique et économique du pays. David Horowitz devint ensuite le directeur du département économique de l'Agence juive, c'est-à-dire une sorte de « ministre des finances », avant la création de l'Etat d'Israël.

En 1947, il participa aux longues et difficiles négociations de Lake Success, qui préparèrent le vote favorable à la création de l'Etat d'Israël, dont il devint, le 14 mai 1948, le premier directeur général du ministère des finances.

De 1952 à 1971, David Horowitz fut le premier gouverneur de la Banque d'Israël, qu'il avait créée. Il fut l'auteur d'un plan, portant son nom, pour l'encouragement des investissements dans les pays en voie de développement, plan qui fut adopté par le Congrès américain et par le Fonds monétaire international en août 1973.

Dans son action, et dans ses nombreuses publications, il s'était toujours montré partisan d'une politique financière rigoureuse, favorisant l'indépendance économique du pays par une étroite subordination des dépenses aux possibilités réelles.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

En Grande-Bretagne

Les conflits sociaux s'aggrav[illegible]

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

13 AOUT

Calme et irrégulier
Nouvelle hausse du napoléon

Une séance active sur le plan des transactions et brillante sur celui des cours aurait surpris. La coutume a donc été respectée, et, à l'avant-veille du 15 août — la Bourse sera close mercredi — les cours se sont globalement effrités (— 0,3 % selon l'indicateur instantané) dans un marché quasi désert.

Seul compartiment à se distinguer de la grisaille, encore et toujours les pétroles, qui, cependant, ne progressent pas uniformément. Ainsi Esso, qui s'est encore adjugé 2,4 %, a laissé cette fois la vedette à la Française des Pétroles (+ 5,2 %). De son côté, Elf-Aquitaine, qui a annoncé avoir découvert du gaz naturel en mer du Nord, a monté de 1,6 %, tandis que les Pétroles P.B. s'effritaient de 0,6 % environ. Dans les autres compartiments, généralement très irréguliers, seules les performances de Maritime des Chargeurs (+ 8,5 %) et Marine-Wendel (+ 5 %) méritent d'être signalées. Au chapitre des baisses, presque aussi fourni que celui des hausses (83 contre 88 et 34 inchangées), Téléphones S.T.E. a cédé 5 %, Saulnes et Gorcy et Presses de la Cité — 4 %.

En réalité, le seul fait véritablement marquant de cette séance d'attente s'est une nouvelle fois produit au sous-sol du Palais, sur le marché de l'or. Le napoléon, considéré de plus en plus comme le refuge idéal de l'épargne moyenne contre l'inflation, s'est encore adjugé 4 francs, s'inscrivant à un nouveau record historique de 404 francs. Le lingot a, en revanche, subi un recul qualifié de « technique » par les professionnels, et s'est établi à 43 700 francs contre 43 900 francs à la veille du week-end.

Du coup, les mines d'or se sont repliées sur un assez large front, bien que le prix du métal jaune à Londres (premier fixing) se soit établi en légère progression.

LONDRES

Chute des mines d'or dans un marché, par ailleurs, assez calme. Les fonds d'État et les industrielles s'effritent, tandis que les pétroles s'avancent légèrement.

Or (ouverture) (dollars) 293 contre 298 75

VALEURS	CLOTURE 13/8	COURS 14/8
Beecham	144 ...	141 ...
British Petroleum (1)	11 95	11 63/64
Courtaulds	89 ..	88 .
De Beers	7 37	7 35
Imperial Chemical	342 ...	341 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	288 ...	289 ...
Shell	326 ...	328 ...
Vickers	167 ...	162 ...
War Loan 3 1/2 %	33 7/8	33 7/8
*West Driefontein	47 1/4	45 5/8
*Western Holdings	34 ...	32 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

Chiffre d'affaires du premier semestre

THOMSON-BRANDT. — Consolidé : 13 313 millions contre 10 494 millions (+ 14,9 % à structures comparables).

P. S. A. PEUGEOT - CITROEN. — Revenus de la holding : 380,5 millions contre 291,5.

RHONE - POULENC. — Revenus globaux : 323 millions contre 286.

CREDIT FONCIER DE FRANCE. — 3 093,6 millions contre 2 719,5 millions.

ESSO S.A.F. — 7 025 millions contre 6 217.

C.I.I. - HONEYWELL - BULL. — Consolidé : 2 229 millions contre 1 846.

FRANÇAISE DES PETROLES B P. — 6 195,5 millions contre 5 851,9.

COFIMEG. — Recettes : 56,24 millions contre 53,15.

U.T.A. — 1 365 millions contre 1 284.

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS. — 1 850 millions contre 1 584.

SOMMER - ALLIBERT. — Consolidé : 1 519 millions contre 1 371.

ROUDIERE ET Cie. — 304 millions contre 295.

MOTEURS BAUDOIN. — Le bénéfice net de l'exercice 1978-1979 atteint 13,78 millions de francs. Le dividende global sera maintenu à 45 F par action.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13/8	14/8
1 dollar (en yens)	218,15	216 70

NEW-YORK

Nouvelle et forte hausse

Nouvelle séance de hausse lundi à Wall Street. Dans un marché particulièrement actif pour la saison (41,98 millions d'actions ont été échangées, contre 36,81 millions à la veille du week-end), l'indice Dow Jones des industrielles s'est adjugé 8,20 points, avant de s'établir à 875,26. Il se trouve ainsi à portée immédiate de son meilleur niveau de l'année, atteint le 10 avril dernier : 878,72.

Sur 1 901 valeurs cotées au Big Board, 1 060 ont monté ; 479 seulement se sont repliées, tandis que 362 restaient inchangées.

« Les opérateurs continuent visiblement d'anticiper la fin d'une période de récession qui vient à peine de commencer... » Fournie par un « broker américain » installé à Paris, cette explication est à peu près la seule possible. Les nouvelles en provenance de l'économie continuent, en effet, d'être peu satisfaisantes. Ainsi, la très faible progression des ventes au détail en juillet (0,4 %), qui vient, il est vrai, après un recul de 0,6 % en juin...

VALEURS	COURS 10/8	COURS 13/8
Alcoa	52 ...	52 7/8
A.T.T.	57 1/2	57 3/4
Boeing	47 3/4	47 3/4
Chase Manhattan Bank	43 1/8	43 1/4
Du Pont de Nemours	43 3/4	44 3/8
Eastman Kodak	57 1/2	57 3/8
Exxon	52 7/8	54 .
Ford	43 1/4	42 7/8
General Electric	54 ...	54 1/8
General Foods	34 ...	34 1/2
General Motors	58 7/8	58 1/8
Goodyear	15 5/8	15 1/4
I.B.M.	70 1/4	70 1/4
I.T.T.	28 1/2	28 3/4
Kennecott	23 3/4	24 ...
Mobil Oil	39 1/8	39 3/8
Pfizer	34 1/2	34 3/4
Schlumberger	81 1/4	81 5/8
Texaco	27 5/8	27 3/4
U.A.L. Inc.	28 1/2	28 1/2
Union Carbide	41 5/8	42 1/4
U.S. Steel	23	22 7/8
Westinghouse	22 1/8	22 1/4
Xerox	68 1/2	68 5/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	10 août	13 août
Valeurs françaises	113,1	113,1
Valeurs étrangères	124,1	126,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	98,5	99,8

BOURSE DE PARIS - 13 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	35 88	2 605	S.P.E.G.	249 ..	256 ..	Locabail	228 80	221 90	Immoinvest	158	147 .
5 %	61 40	2 858	U.A.P.	565	584	Locabail Immob.	384	370	Cie Lyon. Imm.	158 90	159 .
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	207	206 ..
A.G.F. (Stê Cent.)	606	606 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	...	...
Concorde	368 ..	368 ..
Epargne France	310	310
Financ. Victoire	..	360
France I.A.R.D.	228 50	228 20
GAN (Stê) Centr.	790	790

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1280	4,5 % 1973	1273	1273	1276 50	1278 .
4150	C.N.E. 3 %	4116	4128	4142	4156
285	Afrique Occ.	286	286	286	280 20
470	Air Liquide	473 50	478 50	478	478 50
89	Als. Part. Ind	94 20	94 20	94 20	93 50
365	Als. Superm.	410	410	410	410 .
62	Alsthom-Atl.	62 80	64	63 80	64
152	Applic. gaz	173	173	172	169 60
830	Elf-Aquitaine	925	940	939 ..	940 ..
156	— (certific.)	181 50	184 50	183 50	189 ..
325	E.J. Lefebvre	358	358 ..	358	357 .
860	Essilor	864	936	886 ..	875 ..
177	Esso S.A.F.	228 50	236 50	228 50	236 50
345	Eurafrance	355 50	354 50	354 50	350 10
1100	Europe n° 1	1085	1088	1092	1088
450	Facom	465	468 ..	468	498 50
92	Nouvel. Gal.	95 90	95 80	95 80	95 80
167	Olida-Caby	187	188 90	187	185
116	Opfi-Paribas	118	119 80	118 80	118
148	Paris-France	160	156	156 10	153 .
114	Pechelbronn	117 50	119	119	119 .
92	P.U.K.	90 10	90 20	90 10	90 10
126	— (obl.)	127 50	127 40	127 10	125 80
52	Penarroya	51 80	58 80	53	52 80
310	Tél. Ericsson	370	349	349 ..	365 ..
85	Thomson-Br.	212 90	210	208 ..	298 ..
235	— (obl.)	258	263	253	258 ..
485	U.I.S.	440	435	435 ..	431 ..
240	U.C.B.	238 50	240	239 10	239 10
215	Un. F. Bques	225	225	225	225 .
175	U.T.A.	171	178 80	178 80	171 ..
18 50	Usinor	14 55	14 ..	14 .	14 25
235	Gen. Motors	249	251 .	262	250 20
22	Goldfields	21	21 25	21 25	21 20
38	Harmony	34 50	34 80	34 30	34 81
4 85	Hitachi	5 05	5 05	5 05	5 07
380	Hoechst Akti	382	381	381	380 70
32	Imp. Chem.	32 10	32 05	32 05	31 90
88	Inco Limited	79 90	80 85	81	80 30
295	I.B.M.	291	298 50	298 80	297 90
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
128	Ericsson	131 50	135 ..	134 80	132 50
220	Exxon Corp.	226	226 30	228 50	226 30
175	Ford Motor	184	184 50	184 50	187 50
114	Free State	114 50	115 50	115	115
210	Gen. Electric	223	226 50	227 40	226 50
228	West Drief.	205	202 50	200 .	204
74	West Deep.	71 80	78 30	70 30	70 50
153	West Hold.	149 50	147 20	148 ..	144 50
250	Xerox Corp.	280 50	237 40	288	286
0 82	Zambia Corp.	0 83	0 81	0 82	0 81

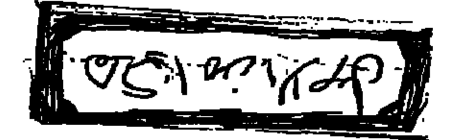
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 238	4 243	4 140	4 350
Allemagne (100 DM)	232 970	233 000	225	239
Belgique (100 F)	14 545	14 548	13 600	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	211 910	212 010	205	216
Danemark (100 krd)	80 880	80 860	78	83
Norvège (100 k)	84 780	84 930	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 536	9 563	9 250	9 750
Italie (1 000 lires)	5 194	5 159	5	5 400
Suisse (100 fr.)	257 530	257 940	256	263
Suède (100 krs)	100 250	100 940	97	102 500
Autriche (100 sch.)	31 910	31 900	30 960	32 460
Espagne (100 pes.)	6 415	6 427	6 200	6 600
Portugal (100 esc.)	8 650	8 675	8 750	9 600
Canada ($ can. 1)	3 623	3 621	3 620	3 750
Japon (100 yens)	1 984	1 963	1 870	1 970

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/8
Or fin (kilo en barre)	43750	43600
Or fin (en lingot)	43900	43700
Pièce française (20 fr.)	400	404
Pièce française (10 fr.)	262	288
Pièce suisse (20 fr.)	375 50	371
Union latine (20 fr.)	334	338 90
Souverain	490	487 50
Pièce de 20 dollars	1828	1848
Pièce de 10 dollars	982	985
Pièce de 5 dollars		
Pièce de 50 pesos	1721	1893 50
Pièce de 10 florins	346 .	358 ..



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Un militant basque pourrait être expulsé.* — M. Juan-José Echavé, ancien dirigeant du mouvement basque ETA, qui avait été victime, le 2 juillet 1978, d'un attentat au cours duquel son épouse avait été tuée, comparaîtra, le jeudi 16 août, devant la commission spéciale d'expulsion, à Pau (Pyrénées-Atlantiques), sur décision du ministère de l'intérieur. M. Echavé observe une grève de la faim, depuis le jeudi 9 août, pour protester contre le refus des autorités françaises de lui délivrer une carte de séjour et une carte de commerçant.

● *La police espagnole affirme avoir abattu,* le mardi 14 août, un dirigeant du GRAPO (Groupes de résistance anti-fasciste du 1er octobre) recherché pour une série de meurtres, d'attentats à la bombe et de vols. Pedro Tabanera Perez a été atteint, au cours d'un échange de coups de feu avec la police, près de l'Escorial, à cinquante kilomètres de Madrid. Il est mort à son arrivée à l'hôpital. — *(Reuter.)*

● *L'ordre de grève générale* de deux heures, lancé pour lundi matin 13 août, par la centrale syndicale Histadrouth, en Israël, a été très largement suivi par le million de travailleurs concernés. Seuls des services essentiels et certaines usines où l'on ne pouvait arrêter les chaînes ont continué de travailler. Le mouvement avait été lancé pour protester contre le dernier train de hausses des produits de première nécessité décidé par le gouvernement (*le Monde* du 14 août). — *(A.F.P.)*

A B C D E F G

LA SÉCURITÉ DES FRANÇAIS

M. Bonnet souligne l'importance de « l'effort de solidarité des citoyens »

Le ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, a évoqué dans une interview publiée mardi 14 août par *le Figaro*, les problèmes de la sécurité des Français et de la formation des policiers. Le ministre de l'intérieur, s erefusant à parler de « *carence des services de police et de gendarmerie* », a souligné l'importance d'un « *effort de solidarité des citoyens* » dans la lutte contre la délinquance quotidienne. « *L'indifférence, parfois la lâcheté de trop de nos concitoyens est consternante,* a ajouté M. Christian Bonnet qui a cité l'exemple d'un commerçant ; celui-ci, après avoir « filé » des voleurs de cageots dans une station de vacances, avait, en les dénonçant aux gendarmes, permis leur arrestation. « *Si beaucoup de Français adoptaient un tel comportement, l'état des choses que nous déplorons tous se modifierait radicalement.* »

Pour ce qui concerne la formation des policiers, le ministre de l'intérieur a annoncé une série de mesures destinées à doter la police nationale « *dune politique de formation de ses personnels, conformément au souci du chef de l'Etat* ». Ainsi, la formation des inspecteurs « *passera de un an à seize mois, au cours desquels alterneront des périodes de scolarité et des périodes de stage. Pour les gardiens, le stage qui suit la scolarité de cinq mois passera d'un an à quatre mois. Il se déroulera désormais dans une unité spéciale d'instruction sous la direction d'un encadrement désigné à cet effet et selon un régime de travail particulier qui permettra aux jeunes gardiens stagiaires d'accomplir, sous le contrôle de leurs enseignants, les principales missions que comportent leurs fonctions. Par cette mesure, la durée globale de formation des gardiens sera portée de six à neuf mois et comprendra un meilleur équilibre entre la théorie et la pratique.* »

sdrétu u sdrétu

● *Le ministre de l'intérieur,* M. Christian Bonnet, en réponse à la question écrite de M. Gilbert Gantier (U.D.F.) sur la sécurité dans le métro, publiée au *Journal officiel* du 11 août, indique que 102 000 interventions ont été effectuées au cours des cinq premiers mois de l'année 1979 dans les couloirs des stations, dont 100 000 à l'intérieur des rames. Six mille cent personnes ont été interpellées au cours de ces opérations et remises à la disposition de la police judiciaire.

DANS L'ESSONNE

Le personnel de la SIERS (vannes nucléaires) a entrepris une course contre la montre pour maintenir l'usine à Dourdan

Depuis plus d'une semaine, les soixante ouvriers employés par la SIERS (Société industrielle d'études et de réalisations scientifiques) à Dourdan (Essonne) occupent leur usine : la bataille qu'ils livrent pour la survie de leur usine est significative, mais désespérée.

Pourtant, c'est en toute tranquillité qu'ils avaient pris leurs congés le 2 août. Fabriquant des vannes pour les centrales nucléaires et dotée d'une flatteuse réputation dans ce domaine, la SIERS avait, à cette date, quelque 100 millions de francs de commandes. Mais le personnel ignorait que le reste du groupe Banon, dont la SIERS fait partie, avait été mis en règlement judiciaire, par le tribunal de Paris, le 26 juillet, après une opération bancaire malheureuse.

Dès le 1er août, la SEREG, filiale du groupe Schlumberger, vraisemblablement sollicitée par le syndic, acceptait toutefois de reprendre la SIERS, au terme d'un contrat de location-gérance, mais en posant une condition impérative : l'abandon de l'usine de Dourdan, transférée à Franconville (Val-d'Oise), où la SEREG dispose déjà d'une unité de production.

« *Une entreprise de ce type implique la mise en place de systèmes de sécurité et de contrôle très coûteux. Pour être rentable, elle doit compter au moins cent ou deux cents personnes* », estiment les dirigeants de la SEREG qui ajoutent : « *Il faut quand même que l'on puisse obtenir un minimum de mobilité de l'outil industriel français si l'on veut exporter. Evidemment, la date n'est pas la meilleure, mais on ne nous a pas laissé le choix.* »

Ainsi les travailleurs de la SIERS ont-ils été mis devant le fait accompli. Le 6 août, une cinquantaine d'entre eux ont reçu une lettre leur demandant d'accepter ou de refuser, avant le 27 du même mois un nouveau poste à 80 kilomètres de chez eux. Ceux qui n'avaient pas encore quitté Dourdan ont aussitôt réagi en occupant leur usine, rapidement soutenus par la population et les élus locaux.

« *Les propositions qui nous sont faites sont inacceptables, car notre unité de production, dans ses dimensions actuelles, est rentable,* assurent-ils. *Mais, avec notre production de vannes, nous sommes une épine dans le pied de Schlumberger. C'est pourquoi, aujourd'hui, tout le travail de recherche préparatoire ayant été fait, ce groupe aurait la partie facile en reprenant notre production.* »

Le contrat qui doit décider de leur avenir n'étant pas immédiatement applicable et comprenant des clauses suspensives, les travailleurs de la SIERS ont entamé une véritable course contre la montre. Leur objectif : trouver un autre acquéreur qui accepte de maintenir l'usine de Dourdan. Or, ils viennent d'obtenir que M. Gabriel Banon engage des négociations avec la société Alsthom, qui se montre apparemment très intéressée. — S. G.

La mort d'un handicapé dans la Côte-d'Or

« PLUS JAMAIS IL NE SOUFFRIRA »

Le parquet de Dijon vient *d'ouvrir une information* pour rechercher les causes de la mort de Thierry, dix-sept ans, décédé, le 22 juillet dernier, au domicile de ses parents adoptifs aux Laumes (Côte-d'Or). Ce jour-là, M. Quarrey, retraité de la S.N.C.F., rentrant de promenade, avait trouvé inanimés dans son appartement son épouse et le fils que le couple avait adopté à l'âge de dix mois. A leurs côtés, un billet signé de Mme Quarrey indiquant : « *Plus jamais il ne souffrira.* »

Transportée à l'hôpital de Montbard, Mme Quarrey a pu être sauvée. En revanche, Thierry n'a pu être ranimé. Selon l'enquête de la gendarmerie, il serait mort asphyxié à l'éther.

Physiquement bien portant, mais décrit par ses proches comme instable et sujet à des dépressions, Thierry, apprenti boulanger à Semur-en-Auxois, vivait dans la crainte, partagée par sa mère, de ne pas trouver d'emploi au terme de sa période d'apprentissage. — *(Corresp.)*

A l'initiative de la commission européenne de sismologie

DES EXPLOSIONS VONT ÊTRE PROVOQUÉES POUR MIEUX CONNAITRE UN FOSSÉ D'EFFONDREMENT

Plusieurs dizaines d'explosions, dues à des charges pouvant atteindre deux à trois tonnes de T.N.T., vont être provoquées à l'occasion d'une campagne internationale organisée, du 14 au 24 août, par la commission européenne de sismologie. Des spécialistes des pays scandinaves, de Grande-Bretagne, de Suisse, d'Allemagne de l'Ouest, de R.D.A., de France, de Hongrie, de Pologne et d'Union soviétique participent à cette campagne scientifique, qui mettra en œuvre une centaine de stations de mesures.

Les données recueillies doivent servir à l'étude d'un fossé d'effondrement qui, à peu près dans le prolongement du fossé rhénan, court de la Tchécoslovaquie jusqu'au nord de la Finlande. Plusieurs explosions doivent avoir lieu dans la mer Baltique — les autres étant provoquées, sur la terre ferme, à 30 ou 40 mètres de profondeur : ce qui occasionne les protestations d'organisations suédoises de pêcheurs, estimant qu'elles risquent de causer la mort de quantités importantes de poisson.

Le numéro du « Monde » du 14 août 1979 a été tiré à 507 090 exemplaires.

Le conflit saharien

LE POLISARIO ANNONCE QU'IL VA « INTENSIFIER » LES OPÉRATIONS A L'INTÉRIEUR DU PAYS

M. Hakim Brahim, « *ministre des affaires étrangères* » de la République arabe sahraouie démocratique, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, ce mardi 14 août, à Paris, que le Front Polisario « *allait intensifier ses opérations militaires à l'intérieur du Maroc, le plus loin et le plus durement possible, ainsi qu'à l'intérieur du territoire sahraoui occupé par les Marocains* ». M. Brahim a tenu ces propos après avoir lu une déclaration.

Ce texte porte notamment que « *le peuple sahraoui prend à témoin tous les pays du monde, et particulièrement ceux qui, par la charte de l'ONU, assument une très grande responsabilité dans le maintien de la paix, de ce que l'attitude d'aveuglement belliqueux du Maroc ne laisse aucun choix pour notre peuple que celui de combattre en légitime défense, pour libérer sa terre de l'occupation militaire illégale* ». « *L'action belliqueuse menée récemment par le gouvernement marocain dans la partie de notre pays occupée par la Mauritanie,* ajoute le texte, *est une violence inadmissible à la volonté souveraine de la République arabe sahraouie démocratique et à la République islamique de Mauritanie et une fuite en avant du régime marocain devant une situation plus conflictuelle que celle créée en 1975 lors de l'agression de notre pays. C'est également une escalade dans la guerre d'extermination et une agression caractérisée contre la Mauritanie elle-même, étant donné que la présence de celle-ci ne prend fin, dans la partie en cause du territoire national sahraoui, qu'après exécution en bonne et due forme de l'accord d'Alger.* »

Le « *ministre* » a également appelé « *les organisations internationales et des Etats* » à « *mettre en échec la volonté criminelle du gouvernement marocain visant à répondre à la dynamique de paix par une dynamique de la guerre, de l'escalade et de la déstabilisation.* »

M. Brahim a distribué le texte intégral de l'accord de paix signé à Alger le 5 août 1979 entre le Front Polisario et la République islamique de Mauritanie. Il a précisé que cet accord comprenait deux parties : d'une part, les principes de base de l'accord, qui pour l'essentiel étaient connus ; d'autre part, le processus d'application de ces principes. Cette partie, a-t-il ajouté, est secrète et le restera jusqu'au moment opportun.

Parce qu'ils n'ont pu obtenir le statut d'objecteur

TROIS ANCIENS COMBATTANTS D'ALGÉRIE FONT APPEL AU CONSEIL DE L'EUROPE

(De notre correspondant.)

Besançon. — MM. Joseph Bertin, prêtre à Belfort, Pierre Croissant, technicien à Valentigney (Doubs), et Georges Gueutal, ingénieur à Fesches-le-Châtel (Doubs), ont adressé au secrétaire général du Conseil de l'Europe siégeant à Strasbourg une requête lui demandant de proclamer que les décisions de la commission juridictionnelle en date du 28 novembre 1977, leur refusant le statut d'objecteur de conscience, sont contraires aux dispositions de l'article 9 de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. MM. Bertin, Croissant et Gueutal, qui sont décidés, « *pour des raisons philosophiques, éthiques ou religieuses (...), à tout mettre en œuvre pour ne plus être amenés à porter les armes* », indiquent au secrétaire du Conseil de l'Europe que la commission juridictionnelle a rejeté leur demande en faisant valoir « *qu'ils avaient formulé leur demande postérieurement à leur incorporation et qu'ils appartenaient à la réserve* ». Les trois contestataires sont, en effet, d'anciens combattants d'Algérie. Ils ont été condamnés, le 17 février dernier, par le tribunal correctionnel de Belfort à 500 F d'amende pour avoir renvoyé leur livret militaire et comparaîtront devant la cour d'appel de Besançon le 27 septembre prochain.

L'affaire avait commencé en 1977. MM. Bertin, Croissant et Gueutal avaient alors demandé à bénéficier des dispositions de la loi de 1971 sur l'objection de conscience. Ils motivaient leur *refus par leur hostilité à la politique* nucléaire française, l'installation de missiles Pluton au camp de Fougerais, près de Belfort, la course aux armements, ainsi que les expropriations des paysans du Larzac au bénéfice d'un camp militaire.

En Argentine

La police saisit les dossiers constitués sur plus de cinq mille disparus

Buenos-Aires *(A.F.P., U.P.I.)*. — La police a perquisitionné, le 10 août, à Buenos-Aires, dans les locaux de trois organisations s'occupant des droits de l'homme en Argentine. Elle a emporté les dossiers constitués sur des milliers de disparus — au moins 5 000 selon M. Victor Bruschi, secrétaire général de la Ligue des droits de l'homme. La secrétaire de l'association des parents de disparus, Mme Monica Cordoba, a été arrêtée.

Cette opération intervient un *mois avant la visite à Buenos-Aires* de la commission des droits de l'homme de l'organisation des Etats américains — la première enquête devant être réalisée par une organisation internationale *officielle* en Argentine.

La police a justifié son action en précisant que la justice menait actuellement une enquête sur un cas de faux témoignages de la part des parents de disparus.

Selon les organisations argentines en faveur des droits de l'homme, de cinq mille sept cent cinquante à quinze mille personnes ont disparu, de 1974 à 1978, dans ce pays où l'armée a engagé une action sans merci contre la gauche et la guérilla d'extrême gauche. Plus de trois mille personnes ont été tuées durant cette période, selon les mêmes sources.

Le général Videla, chef de l'Etat, a admis, il y a un an, que des « *excès* » avaient pu être commis dans la lutte contre la guérilla. Mais aucune *précision* officielle n'a jamais été donnée à ce propos.

D'autre part, le général Suarez Mason, chef d'état-major général de l'armée, a déclaré, dans une interview, que les prochains présidents seraient des militaires et que le pouvoir ne serait rendu aux civils qu'en 1987. L'annonce de ce « plan de succession », qui aurait déjà été adopté par les hauts responsables de l'Etat, a suscité une vive émotion en Argentine.

Les négociations sur l'autonomie des Palestiniens

M. DAYAN QUALIFIE DE « FONDAMENTALES » LES DIVERGENCES ENTRE ISRAEL ET WASHINGTON.

Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, a déclaré, *le lundi 13 août,* que « *les Etats-Unis ne s'opposent pas à la politique israélienne de représailles contre les Fedayin au Liban* ».

Parlant devant la direction politique du Likoud, M. Dayan a ajouté : « *Cette politique, c'est-à-dire notre droit et notre devoir de frapper le terrorisme, est comprise et acceptée par les Américains. Ce à quoi, en revanche, ils s'opposent, sont les bombardements qui font des victimes au sein de la population civile, surtout si nous nous servons d'armements qu'ils nous ont eux-mêmes fournis* ».

Cependant, le chef de la diplomatie israélienne a qualifié de « fondamentales » les divergences qui opposent Israël aux Etats-Unis au sujet des négociations *sur l'autonomie.* « *Non seulement,* a-t-il dit, *notre conception de l'autonomie des Palestiniens est radicalement différente de celle des Américains, mais encore ceux-ci sont décidés à faire participer d'une manière ou d'une autre l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) à ces négociations.* — *(A.F.P.)*

Aux États-Unis

R. C. A. NÉGOCIE L'ACHAT D'UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ FINANCIÈRE

Radio Corporation of America (R.C.A.), un des géants américains de l'électronique, vient de reprendre les négociations en vue du rachat de C.I.T. Financial Corp., une importante société financière. R.C.A., qui a réalisé en 1978 un chiffre d'affaires de 6,6 milliards de dollars et un bénéfice net de 276 millions de dollars, est un des grands fabricants de matériels audio, vidéo (T.V.) et de disques. R.C.A. contrôle, en outre, la chaîne de radio et de télévision N.B.C. ainsi que la firme de location de voitures Hertz.

C.I.T. Financial, quinzième société financière américaine dans le classement de *Fortune,* a des revenus de 555 millions de dollars et un bénéfice net de 86 millions. Ses actifs s'élèvent à 5 milliards de dollars.

Les deux firmes avaient déjà engagé des pourparlers en juillet dernier, mais elles n'avxaient pu alors se mettre d'accord sur un prix. Sans doute les points de vue se sont-ils, depuis, suffisamment rapprochés pour qu'elles fassent *officiellement* état d'une reprise de pourparlers. La fusion, si elle se réalise, sera une des plus importantes de l'histoire financière des Etats-Unis. Elle marquerait pour R.C.A. une diversification et un rééquilibrage de ses activités.

Au Bangladesh

INCIDENTS ENTRE FORCES DE L'ORDRE ET MANIFESTANTS BIHARIS

De violents accrochages ont eu lieu ces derniers jours dans plusieurs villes du Bangladesh entre forces de l'ordre et Biharis. Ces derniers, musulmans originaires de l'Inde, avaient soutenu le Pakistan lors de la guerre de 1971 qui conduisit à l'indépendance du Bangladesh. Depuis lors, ils demandent leur rapatriement au Pakistan. Environ cent mille d'entre eux ont été acceptés par ce pays, mais il reste encore au Bangladesh entre trois et quatre cent mille Biharis.

Lassés d'attendre, plusieurs dizaines de milliers d'entre eux avaient décidé d'entreprendre, à partir de ce mardi 14 août, une « longue marche » de plus de 2 000 kilomètres à travers l'Inde pour rejoindre le Pakistan. Devant cette menace, les forces frontalières indiennes et bengalaises avaient été mises en état d'alerte ; les soldats indiens avaient même reçu l'ordre de « tirer à vue ». Les incidents se sont produits dans des villes proches de la frontière indienne, où avaient commencé de se rassembler les Biharis, comme à Dinajpur, Rangiur, Khulna, Faridpur et Saidpur, dont ils ont attaqué le poste de police. Plusieurs de leurs dirigeants ont été arrêtés.

Les autorités bengalaises, qui tentent de refouler les Biharis vers l'intérieur du pays, estiment que le projet de « longue marche » a « avorté ». — *(U.P.I., A.F.P., A.P.)*